

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE



RAPPORT ANNUEL 2005

PARTIE 1 – GENERALITES

RAPPORT ANNUEL
DE
L'ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE
INTERNATIONALE
2005

PARTIE I - GENERALITES

Publié par le Bureau hydrographique international
Monaco

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

MEMBRES DE L'OHI

ALGERIE	KOWEÏT
ALLEMAGNE	LETTONIE
ARGENTINE	MALAISIE
AUSTRALIE	MAROC
BAHREIN	MAURICE
BANGLADESH	MEXIQUE
BELGIQUE	MONACO
BRESIL	MOZAMBIQUE
CANADA	MYANMAR
CHILI	NIGERIA
CHINE	NORVEGE
CHYPRE	NOUVELLE-ZELANDE
COLOMBIE	OMAN
CONGO (REP. DEM.) (*)	PAKISTAN
COREE (REP. DE)	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
COREE (REP. POP. DEM. DE)	PAYS-BAS
CROATIE	PEROU
CUBA	PHILIPPINES
DANEMARK	POLOGNE
EGYPTE	PORTUGAL
EMIRATS ARABES UNIS	REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE
EQUATEUR	REPUBLIQUE DOMINICAINE (*)
ESPAGNE	REPUBLIQUE SUD AFRICAINE
ESTONIE	ROYAUME-UNI
ETATS UNIS D'AMERIQUE	SERBIE ET MONTENEGRO
FEDERATION DE RUSSIE	SINGAPOUR
FIDJI	SLOVENIE
FINLANDE	SRI LANKA
FRANCE	SUEDE
GRECE	SULTANAT D'OMAN
GUATEMALA	SURINAME (*)
INDE	THAILANDE
INDONESIE	TONGA
IRAN	TRINITE-ET-TOBAGO
ISLANDE	TUNISIE
ITALIE	TURQUIE
JAMAÏQUE	UKRAINE
JAPON	URUGUAY
	VENEZUELA

(*) Etats membres privés de leurs droits

BUREAU HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL

COMITE DE DIRECTION

Président : Vice-amiral (R.) Alexandros MARATOS, Grèce

Directeurs : Contre-amiral (R.) Kenneth BARBOR, USA

Capitaine de vaisseau (R.) Hugo GORZIGLIA, Chili

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	v
PROGRAMME DE TRAVAIL 1	
COOPERATION ENTRE LES ETATS MEMBRES ET AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	1
1. Commissions hydrographiques régionales de l'OHI	1
49e Réunion de la Commission hydrographique nordique (CHN)	1
Conférence extraordinaire de la Commission hydrographique de l'Asie orientale (CHAO)	2
5e Réunion de la Commission hydrographique régionale de l'océan Indien septentrional (CHOIS)	3
28e Réunion de la Commission hydrographique des Etats-Unis et du Canada (CHUSC).....	4
Commission hydrographique de la zone maritime ROPME (CHZMR).....	5
11e Réunion de la Commission hydrographique de la mer Baltique (CHMB)	5
7e Réunion de la Commission hydrographique du Pacifique Sud-Est (CHPSE)	6
5e Réunion de la Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australes (CHAIA)	7
14e Réunion de la Commission hydrographique de la mer Méditerranée et de la mer Noire (CHMMN)	8
7e Réunion de la Commission hydrographique du Pacifique Sud-Ouest (CHPSO)	10
Réunion extraordinaire de la Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes (CHMAC) et Séminaire sur la carte électronique	12
5e Réunion de la Commission hydrographique de l'OHI sur l'Antarctique (CHA)	15
Structure normalisée pour la présentation des Rapports nationaux aux CHR	17
2. Etats membres de l'OHI	18
Un accord exemplaire entre la France et Monaco au titre de la nouvelle Convention SOLAS	18
US Hydro Conference 2005	19
3. Organisations Internationales	20
Organisation Maritime Internationale (OMI)	20
- 24e Session de l'Assemblée de l'OMI.....	20
- 55e Session du Comité de la Coopération technique de l'OMI (TC 55)	20
- Réunion du Comité MSC80 de l'OMI.....	22
- 51e Réunion du Sous-comité de la sécurité de la navigation de l'OMI	22
- 9e Réunion du Sous-comité des radiocommunications, de la recherche et du sauvetage de l'OMI (COMSAR).....	23
- Réunion sur le Tsunami en Asie	24
- Groupe de correspondance de l'OMI sur les ECDIS	24
- Réunion informelle sur la viabilité d'une initiative en matière de navigation électronique	25
Commission Océanographique Intergouvernementale (COI)	25
- 23e Assemblée de la COI.....	25
Institut Panaméricain de Géographie et d'Histoire (PAIGH)	27
- 11e Réunion du Comité hydrographique	27
Organisations relatives à l'Antarctique	29
- Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique (ATCP)	29
Nations Unies (NU)	30
- Réunion internationale des Nations Unies en vue de l'examen du programme d'action pour le développement durable des petits états insulaires en développement	30
- 2e Réunion de travail internationale sur un processus régulier des Nations Unies pour l'évaluation maritime globale.....	31

Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM)	31
- 3e Réunion du Groupe de travail de l'AISM chargé du Service d'information sur les aides à la navigation (ANIS) pour le 21e siècle	31
Fédération Internationale des Géomètres (FIG)	32
- Réunion ad hoc du Groupe de travail 4.2 de la Commission 4 de la FIG.....	32
Association pour la gestion portuaire d'Afrique Occidentale et Centrale	33
- Mission à Douala, Cameroun.....	33
Création ou élargissement des Commissions hydrographiques régionales	34
Protocole d'accord	34
Journée mondiale de l'Hydrographie	34

PROGRAMME DE TRAVAIL 2

RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. Académie Maritime Internationale (AMI)	35
- Réunions de coordination technique de l'AMI (Trieste)	35
2. Comité sur le Renforcement des Capacités (CBC de l'OHI)	35
- 3e Réunion du Comité de l'OHI sur le renforcement des capacités	35
- Création d'un fonds de l'OHI pour le renforcement des capacités	38
3. Projets de Coopération Technique	39
- Amérique centrale	39
Hydrographie, Aides à la navigation et Sécurité de la navigation en Afrique Occidentale et Centrale	40
- Rapport de la mission au SHOM	40
Projet de services destinés à la sécurité de la navigation sur le Lac Victoria	41
- Atelier de haut niveau sur la mise en oeuvre d'un projet relatif à la Sécurité de la navigation sur le Lac Victoria.....	41
Autoroute Maritime Electronique – Autoroute Maritime	42
Atelier Technique sur la phase 1 de la CHMAC	42
Assistance à la participation au cours multifaisceaux pour certains participants en provenance de la CHMAC, de la CHPSE et de la CHAtSO	44
1e Séminaire de l'OHI à l'intention des Présidents des Comités hydrographiques nationaux de la CHAtO	45
Assistance au projet du Golfe du Honduras, Visites techniques aux pays d'Amérique centrale	47
Réunion sur le projet de développement d'une Autoroute Maritime dans l'Océan Indien Occidental	47

PROGRAMME DE TRAVAIL 3

SOUTIEN APORTE AUX TECHNIQUES ET AUX NORMES

1. Cartographie et Services d'information hydrographiques	49
La CHRIS et ses Groupes de travail	49
- 17e Réunion de la Commission sur les besoins hydrographiques pour les Systèmes d'Information (CHRIS).....	49
- 15e Réunion du Groupe de travail de l'OHI sur la tenue à jour des Signes Conventionnels et des Couleurs (C&SMWG)	50
- 8e Réunion du Sous-groupe de travail du TSMAD sur l'Ed. 4 de la S-57	52
- 12e Réunion du TSMAD et 9e Réunion du Sous-groupe de travail sur la S-100.....	52
- 4e Réunion du Groupe de travail sur la normalisation des Publications nautiques (SNPWG)	53

- 5e Réunion du Groupe de travail sur la normalisation des Publications nautiques (SNPWG).....	54
- 2e Réunion du Groupe de travail de la CHRIS sur la Normalisation des Cartes et sur les Cartes papier (CSPCWG)	54
- Groupe d'intérêt des ECDIS	55
WEND.....	56
- 9e Réunion du Comité sur la Base de données mondiale pour les ENC (WEND).....	56
- 4e Réunion du Groupe de travail sur l'Harmonisation et l'Interfonctionnement Hydrographiques (HIHWG).....	58
Coordination et Publication de la production régionale des ENC et des Services associés	59
- Séminaire international sur les Cartes électroniques de navigation.....	59
Association Cartographique Internationale (ACI).....	60
- ACI – Réunion de la Commission sur les Normes en matière de données spatiales	60
- ICC 2005 – 22e Conférence Cartographique Internationale	61
Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM)	62
- 3e Réunion du Groupe d'harmonisation OHI-CEI des objets sur l'information maritime (HGMIO).....	62
- Atelier de l'OHI-AISM sur la Normalisation internationale des informations E-ANSI dans l'ECDIS	62
Organisation Internationale de Normalisation (ISO)	63
- 20e Réunion plénière ISO/TC 211	63
Commission de l'OHI sur les Marées	64
- Réunion GLOSS GE9	64
Manuel d'Hydrographie de l'OHI	65
Programme de la GEBCO	66
- Réunion de la GEBCO	66
SCUFN.....	67
- Sous-Comité OHI-COI sur les noms des formes du relief sous marin (SCUFN).....	67
- 3e Réunion de la Carte bathymétrique internationale du Pacifique Sud-Est (IBCSEP)	68
Commission sur la diffusion des Avertissements Radio de navigation.....	70
- Réunion ad hoc des Membres de la CDARN.....	70
- 7e Réunion de la Commission sur la diffusion des Avertissements Radio de navigation (CDARN).....	70
2. Formation.....	72
Comité consultatif FIG/OHI/ACI sur les Normes de compétence pour les Hydrographes et les Spécialistes en cartographie marine	72
- 28e Réunion	72
- Nouveaux membres du Comité consultatif.....	73
Huitième Cours d'Hydrographie à l'Ecole nationale d'Hydrographie	73
Cours sur les sondages multifaisceaux organisé par le Service hydrographique australien.....	74
Nippon Foundation – Projet de formation pour la GEBCO (2e année).....	74
Présentation de l'OHI au cours de Géographie pour les officiers de l'OTAN	74
3. Divers.....	76
Groupe de travail ABLOS	76
- 12e Réunion de travail ABLOS et 4e Conférence ABLOS	76
Joint Board of Geospatial Information Societies (JB GIS).....	77
Conférence Géospatiale de l'OTAN.....	77
4e Conférence Internationale sur les levés à haute résolution en eau peu profonde	78
Séminaire OHI – SDI	78

PROGRAMME DE TRAVAIL 4**GESTION DE L'INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES 81**

Publications de l'OHI	81
Site Web de l'OHI.....	84
Archivage des Cartes et Documents nautiques.....	85
Distribution des Publications de l'OHI sur CD-Rom.....	85
Bibliothèque du BHI.....	85
Production d'une publication rassemblant les cas juridiques liés à la cartographie et aux accidents nautiques	85
Maintenance des systèmes informatiques et en réseau du BHI	85
Création et tenue à jour d'une infrastructure du BHI pour une base de données SIG	86

PROGRAMME DE TRAVAIL 5**DEVELOPPEMENT GENERAL DE L'ORGANISATION 87**

Groupe de travail sur la Planification Stratégique.....	87
- 6e Réunion du Groupe de travail de l'OHI sur la Planification Stratégique (SPWG)	87
- 7e Réunion du Groupe de travail de l'OHI sur la Planification Stratégique (SPWG)	89
- Réunion du Groupe directeur et des Experts juridiques du SPWG.....	91
3e Conférence Hydrographique Internationale Extraordinaire	92
Décisions de la Conférence résultant de l'approbation des Propositions soumises.....	94
Programme de travail de l'OHI	100
Services de traduction.....	100
Relations avec le pays hôte.....	100
Gestion des adhésions à l'OHI	100

APPENDICES

Appendice I	Nouveaux directeurs des Services hydrographiques des Etats membres ..	A-1
Appendice II	Responsabilités du Comité de direction du BHI	A-9
Appendice III	Liste du personnel du BHI	A-11
Appendice IV	Missions techniques du BHI	A-13
Appendice V	Visites aux Services hydrographiques et Réunions organisées au BHI	A-17

INTRODUCTION

Le Bureau hydrographique international a l'honneur de présenter son Rapport annuel pour 2005 aux Etats membres de l'OHI et à toutes les personnes intéressées par le suivi des travaux et de la progression de l'OHI sur de nombreux sujets importants, sous l'angle de l'hydrographie, de la cartographie et de la navigation, pour la sécurité de la navigation, la protection du milieu marin, le développement et la sécurité.

Ce rapport est publié en deux parties :

La 1^{ère} Partie – Généralités regroupe les développements de l'Organisation dans le cadre des 5 Programmes de travail ainsi que les principales activités des Commissions hydrographiques régionales, des Comités, groupes de travail et Comités consultatifs.

La Partie 2 – Finances présente les questions financières de l'Organisation pour 2005 et sera mise à disposition en mai, à la suite de la clôture de l'exercice financier, conformément à l'Article 12 du Règlement financier et à l'examen du rapport du commissaire aux comptes, conformément à l'Article 21 du Règlement financier.

Bien que l'ensemble des activités et travaux menés à bien en 2005 soient très importants pour l'Organisation, la Conférence hydrographique extraordinaire d'avril 2005 doit être considérée comme l'événement majeur de l'année. La Conférence extraordinaire a approuvé les amendements à la Convention proposés par le SPWG, en vue d'accroître l'efficacité de l'Organisation et de la rendre plus réactive aux demandes et aux besoins de la globalisation mondiale au moment où nous entrons dans le 21^e siècle. Les amendements ont été diffusés aux Etats membres par le gouvernement de Monaco, via la voie diplomatique, pour ratification, conformément à l'Article XXI de la Convention. Le SPWG a poursuivi ses travaux d'examen des modifications nécessaires des autres documents de l'Organisation et de développement d'un plan de mise en œuvre de la nouvelle structure.

Une autre question importante pour l'Organisation a été la coopération avec l'OMI, l'AIMS, la COI et l'OMM, en contact étroit avec les Etats de l'Océan Indien affectés par la catastrophe du tsunami qui s'est produite le 26 décembre 2004, pour tenter d'identifier les problèmes et de coordonner le soutien nécessaire. Lors des réunions de la CHAO et de la CHOIS qui ont été organisées en début d'année, les problèmes ont été identifiés et des décisions ont été prises pour le futur. Lors d'une session spéciale des Etats membres sur cette question, tenue à la suite de la Conférence extraordinaire, les besoins ont été présentés, la réponse a été examinée puis a fait l'objet d'une décision et le Bureau a mis au point un plan de "REPONSE DE L'OHI EN CAS DE CATASTROPHES", qui constitue à présent la RT K 4.5.

De nombreuses autres questions d'importance pour l'Organisation ont été présentées et discutées en 2005, en vue de répondre aux demandes de fourniture de meilleurs services hydrographiques. Les points suivants méritent d'être mis en lumière :

- décisions prises lors de la 17^e réunion de la CHRIS et de la 9^e réunion du WEND en vue de déterminer le futur développement de l'édition 3.1 de la S-57 « Normes de l'OHI » et de sa spécification de produit pour les ENC, proposant de nombreux changements aux principes WEND visant à assurer une couverture suffisante en ENC et un système de distribution efficace;
- Les questions relatives au renforcement des capacités ont connu une accélération grâce à la création d'un fonds pour le renforcement des capacités et grâce à la décision des CHR d'inclure un soutien pour le renforcement des capacités en tant que point permanent de l'ordre du jour de leurs réunions. Les Etats membres approuvent et soutiennent cette initiative très importante;

Le programme de travail et le Budget de l'OHI pour 2006 ont été approuvés par les Etats membres et seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2006;

- En 2005, onze CHR se sont réunies afin de discuter de différentes questions régionales dans le but d'accélérer la production et la fourniture d'ENC et pour parvenir à une meilleure coordination des activités hydrographiques et cartographiques;
- Une très étroite coopération a été entretenue avec l'OMI, la COI, l'AISM et la FIG. L'OHI soutient les efforts de l'OMI pour différentes questions et notamment pour celles concernant le transport obligatoire des ECDIS accompagnés des ENC officielles et la production d'un catalogue numérique mondial;
- La coopération avec la FIG et l'ACI s'est poursuivie par le biais du Comité consultatif international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine. L'homologation a été accordée à de nouveaux cours par le Comité;
- Le manuel d'hydrographie, une publication très importante, a été terminé et diffusé aux Etats membres.

Dans sa Résolution A/60/30 du 29 novembre 2005, l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans le cadre du point de l'ordre du jour concernant les océans et le droit de la mer, « se félicite de l'adoption par l'Organisation hydrographique internationale d'une « Journée mondiale de l'Hydrographie », qui sera célébrée tous les ans, le 21 juin et dont le but sera de faire une publicité adéquate à ses travaux, à tout niveau, ainsi que d'accroître la couverture en information hydrographique, au niveau international. [Elle] demande instamment à tous les Etats de coopérer avec cette organisation dans le but de promouvoir la sécurité de la navigation, particulièrement dans les zones de navigation internationale, dans les ports et là où existent des zones maritimes vulnérables ou protégées ». Il s'agit d'un développement très positif et le Bureau informera sous peu les Etats membres des mesures qui doivent être approuvées en vue des célébrations.

Le 6 avril 2005 fut tristement marqué par le décès de SAS le Prince Rainier III de Monaco. Le Prince Rainier, qui avait toujours honoré de sa présence les Conférences hydrographiques, a très largement soutenu l'OHI, en suivant de façon très étroite ses progrès et en satisfaisant aux besoins du Bureau. Après la période de deuil, le Comité de direction a participé aux célébrations d'intronisation du Prince Albert II et à son couronnement en tant que nouveau Souverain de Monaco. Le Prince Albert apporte, tout comme le faisait son père, un grand soutien aux questions d'hydrographie.

Le Comité de direction invite les lecteurs de cette première partie du Rapport annuel de l'OHI, à consulter son site Web (www.iho.shom.fr) sur lequel ils trouveront davantage d'informations détaillées sur les travaux de l'OHI et à formuler tout commentaire susceptible d'améliorer le site Web et les informations qui y sont fournies.

PROGRAMME DE TRAVAIL 1

COOPERATION ENTRE LES ETATS MEMBRES ET AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. COMMISSIONS HYDROGRAPHIQUES REGIONALES DE L'OHI

49^e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE NORDIQUE (CHN)

Reykjavik, Islande, 8-9 février 2005

Président : M. H. HAFSTEINSSON (Islande) jusqu'en février
M. Frøde KLEPSVIK (Norvège)

Vice-président :

Membres : Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède.

Membres associés :

Observateurs :

La deuxième plus ancienne Commission hydrographique régionale de l'OHI a tenu sa 49^e réunion par temps de neige, à Reykjavik, Islande. La Commission hydrographique nordique a une longue histoire de forte coopération ainsi qu'une profonde compréhension de ses obligations envers le navigateur, du point de vue de la sauvegarde de la vie humaine en mer. Ces thèmes ont été manifestes dans tout l'ordre du jour.

Les rapports nationaux font état d'efforts importants concernant l'exécution de nouveaux levés aux normes modernes et la production d'ENC, en dépit des évidentes réductions de ressources. Un moyen de faire face à ces réductions consiste à sous-traiter certaines parties des travaux de collecte, de traitement et de production des cartes. Etant donné que les membres de cette Commission disposent de suffisamment de compétences pour exercer une supervision rigoureuse, leurs expériences en matière de sous-traitance ont été positives et productives. Il a été suggéré que d'autres Etats membres souhaiteront peut-être discuter de stratégies de sous-traitance avec les membres de cette Commission. Un autre moyen de compenser les réductions des ressources a été proposé par la Norvège, où une compagnie de gaz finance conjointement un levé portuaire associé à un terminal pour gaz. La Norvège a également réussi à encourager la recherche et les activités scientifiques en vue de se conformer aux normes de la S-44 pendant la collecte des données bathymétriques. L'Islande a indiqué qu'elle s'efforçait de compiler une base de données bathymétriques pour ses eaux, à partir de diverses sources incluant les levés hydrographiques, la recherche scientifique, les levés des routes de câbles et les chalutiers.

Les membres de la Commission hydrographique nordique coordonnent activement des projets de levés et des échanges de données hydrographiques. Cette coopération est importante en ce sens qu'elle permet d'atteindre les objectifs d'HELCOM visant à assurer une couverture à 100% de la plupart des voies de navigation avec des ENC reposant sur des levés modernes. La CHN est prête à partager son expérience avec d'autres Commissions, pour ce qui concerne la coordination de l'établissement, de la planification et de l'exécution des demandes. A cet effet, la CHN tentera de fournir des informations à d'autres, lors de la réunion de coordination de la mer du Nord, et éventuellement par le biais de l'exposition de Primar-Stravanger lors de la CHIE et de la CHI suivante. Dans un autre domaine d'efforts coordonnés, la CHN a accepté de développer une position commune sur la mise à jour de la S-44 et dans la perspective de la prochaine CHIE dont les travaux convergeront sur les efforts du SPWG, tous les membres de la CHN ont fortement approuvé les propositions du SPWG et ont convenu de mettre en évidence leur soutien, lors de la CHIE.

Dans le domaine de la formation et de l'assistance technique, la CHN poursuit un programme proactif. "Behind the Nautical Chart" (Au-delà de la carte marine) est une publication que l'on peut télécharger sur le site du Danemark (<http://www.kms.dk>) et qui fournit au lecteur une connaissance des levés ainsi que de l'exactitude et de l'utilisation des cartes marines. Cette publication est disponible en anglais et en danois. La Finlande a préparé une série de courtes conférences qu'elle souhaite partager avec d'autres, si cela est souhaité. La Norvège a fait remarquer qu'elle travaillait avec la Croatie afin d'améliorer ses capacités hydrographiques et qu'elle maintenait son soutien de longue date au Mozambique. La Norvège analysera quelle assistance elle pourra apporter aux pays touchés par le tsunami. L'Islande poursuit un projet d'assistance avec le Malawi.

On a pris bonne note de la mise à jour de la S-55 et la CHN a accepté de continuer à tenir à jour ses données et de tenter d'inciter les autres à y contribuer également et à tenir à jour leurs informations. La stratégie en matière de renforcement des capacités et le programme de travail ont également été pris en compte. La CHN a accepté de tenir le Comité de l'OHI sur le renforcement des capacités informés des divers projets de coopération technique auxquels elle participe.

M. Frode KLEPSVIK (Norvège) a été élu président et, en l'honneur du prochain 50^e anniversaire de la Commission, une réunion spéciale est prévue à Svalbard, en avril 2006.

CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'ASIE ORIENTALE (CHAO)

Séoul, République de Corée, 22-24 février 2005

Président : M. Sub-In KWAK (Rép. de Corée) jusqu'en mai
M. Chong Rok PARK (Rép. de Corée)

Vice-président :

Membres : Chine, Indonésie, Japon, Malaisie, Philippines, Rép. de Corée, Singapour et Thaïlande.

La Commission hydrographique de l'Asie orientale (CHAO) s'est réunie en session extraordinaire, du 22 au 24 février 2005, sous la présidence de M. Sub-In KWAK, Directeur-Général du NORI (National Oceanographic Research Institute). Cette session, décidée à l'issue de la dernière Conférence ordinaire de la CHAO, en novembre 2003, devait à l'origine traiter de questions liées à la prochaine Conférence hydrographique internationale extraordinaire; cependant, dans l'intervalle, plusieurs autres questions importantes et non prévues ont été ajoutées à l'ordre du jour.

Le tremblement de terre de Sumatra et le tsunami consécutif qui s'est produit dans l'océan Indien, le 26 décembre 2004, ont constitué un événement non prévu et tragique qui a affecté les membres de la CHAO. La Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie ont produit d'excellents rapports sur les conséquences de cette catastrophe sur leur pays, en mettant l'accent sur l'impact qu'elle a eu sur la sécurité de la navigation ainsi que sur la capacité de ces pays à faire face à ces questions de sécurité de la navigation. De par l'ampleur de la catastrophe et le niveau de destruction atteint, l'Indonésie est confrontée au plus important des défis : évaluer et répondre aux problèmes de la sécurité de la navigation à l'intérieur de ses eaux. On a noté des pertes substantielles en ce qui concerne les aides à la navigation ainsi que des changements importants en ce qui concerne la ligne de côte, le fond de la mer et les installations portuaires. La Malaisie et la Thaïlande ont toutes deux relevé des dommages plus localisés auxquels elles ont pu faire face. La Malaisie a indiqué que ses recherches dans le détroit de Malacca, particulièrement près du One Fathom Bank, ont révélé des modifications du fond marin qui ne posent pas de danger pour la navigation. On a estimé que ces modifications étaient probablement des déplacements de mégarides qui n'étaient pas liés au tsunami ni au tremblement de terre mais qu'un levé plus complet mené par 4 nations du détroit était justifié. La Thaïlande a élaboré un plan de redressement de trois ans pour faire face à ses besoins de nouveaux levés. La Marine des Etats-Unis et le Service hydrographique du Royaume-Uni ont entrepris des efforts concernant des levés le long du

littoral et au large de l'Indonésie. Ce point de l'ordre du jour a fourni des informations extrêmement importantes puisque l'OHI, ainsi que l'OMI et l'AIMS, ont élaboré une stratégie destinée à répondre aux questions de sécurité de la navigation consécutives à cette tragédie. Sous le même ordre du jour, l'initiative de la Commission intergouvernementale océanographique (COI), de charger une base de données bathymétriques à l'appui des activités de prévision et d'alertes aux tsunamis, a été discutée.

Une autre question émergente a été la production sans précédent de quatre ENC à petites échelles de la mer de Chine méridionale par la CHAO. Cette solution innovante destinée à accélérer la couverture complète de la région en ENC a été signalée et les efforts destinés à maintenir ce rythme ont été discutés. Les quatre ENC seront distribuées, gratuitement, soit par Internet, soit par les Etats membres participant.

En ce qui concerne les propositions présentées par le SPWG à la CHIE, le VA. MARATOS les a résumées en expliquant les procédures qui seraient suivies au cours de la Conférence. La CHAO a fait part de son ferme soutien aux propositions du SPWG.

Une autre question en suspens, soulevée à la CHAO a été la réécriture des Statuts. Bien qu'on ait consacré beaucoup de temps et d'efforts à peaufiner les nouveaux statuts, la Conférence a décidé de reporter leur approbation à après la CHIE, au cas où des décisions pouvant affecter les statuts de la CHAO seraient prises à cette Conférence.

Il a été relevé que la République démocratique populaire de Corée a officiellement demandé à devenir membre de la CHAO et que cette demande de la RDPC a été acceptée par sept membres sur huit.

Les USA ont été informés qu'ils devraient présenter leur demande d'adhésion par écrit de façon à ce qu'elle puisse être étudiée au niveau gouvernemental requis en ce qui concerne les Membres actuels de la CHAO.

La prochaine réunion ordinaire de la CHAO se tiendra en septembre 2006 en République de Corée.

5e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE REGIONALE DE L'OCEAN INDIEN SEPTENTRIONAL (CHOIS)

Jeddah, Arabie Saoudite, du 28 février au 2 mars 2005

Président :	Dr. David Wynford WILLIAMS (RU)
Membres :	Bangladesh, Inde, Royaume-Uni, Sri Lanka, Thaïlande
Membres associés :	France, Myanmar, Seychelles, USA
Observateurs :	Arabie Saoudite, Malaisie, Oman et Seychelles

La 5^e réunion de la Commission hydrographique régionale de l'océan Indien septentrional (CHOIS) a eu lieu à Jeddah, Arabie Saoudite, du 28 février au 2 mars, sous la présidence du Dr. Wyn WILLIAMS, directeur du SH national du RU. Y ont participé 37 délégués représentant 18 Etats (Bahreïn, Bangladesh, Egypte, France, Allemagne, Inde, Koweït, Oman, Pakistan, Qatar, Arabie Saoudite, Soudan, Seychelles, Sri Lanka, Thaïlande, Emirats arabes unis, RU et USA) et quatre Organisations. Par ailleurs, des représentants de l'Organisation maritime internationale (OMI), de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), de la « King Abdulaziz University » et de « PERSGA » étaient également présents. Le BHI y était représenté par le VA. A. MARATOS, qui a brièvement présenté les activités de l'Organisation au cours de l'année passée et qui a mentionné, en particulier, la coopération entretenue avec d'autres Organisations internationales.

Les discussions ont porté sur différentes questions d'importance pour la zone. En ce qui concerne le développement des ENC, l'identification de routes et de ports principaux, ainsi que le schéma et le calendrier de la production pour les pays producteurs ont fait l'objet de discussions. Par ailleurs, une assistance est nécessaire pour la production des ENC, et les services de distribution disponibles ont été

indiqués par les participants. Il est prévu que des progrès seront prochainement effectués en la matière. La mise en œuvre de la production des cartes INT dans la zone a été discutée et l'on a convenu de divers amendements. Les Etats participants ont communiqué, par le biais de leurs rapports nationaux, leurs activités de l'année écoulée, sur différentes questions hydrographiques. Le capitaine de vaisseau Mike BARRITT du RU a présenté les derniers développements en vue de terminer la Publication S-55 et a fait part des décisions qui ont été prises en ce qui concerne le Comité sur le renforcement des capacités.

Une session spéciale sur la question des tsunamis a été organisée et les Etats touchés par cette catastrophe ont fait part des dommages et des besoins de soutien. Le Président du BHI a fait une présentation détaillée sur les activités du Bureau et sur les résultats de la coopération avec d'autres Organisations internationales. Les besoins de soutien ont été identifiés et les Etats participants ont manifesté leur volonté d'apporter une aide. Le résultat de cette question sera discuté lors d'une session spéciale qui aura lieu le 16 avril, à l'issue de la Conférence extraordinaire. Les détails relatifs à cette question ont été notifiés aux Etats membres sous couvert de la lettre circulaire N° 18/2005. Une seconde lettre qui sera publiée avant fin mars contiendra l'ordre du jour ainsi que les détails finaux.

Un « séminaire » d'une demi-journée a été organisé et le Dr. Wyn Williams, le Vice-président du SPWG et le Président du BHI ont présenté les travaux du SPWG, les propositions qui seront discutées lors de la Conférence extraordinaire et les détails des dispositions relatives à la Conférence. Les membres de la CHOIS indiquent, dans une résolution, qu'ils soutiennent en principe les propositions présentées par le SPWG à la Conférence extraordinaire.

Les représentants de la COI ont fait une présentation sur un programme proposé et financé par cette Organisation en vue de la collecte de données et de la création de bases de données pour la bathymétrie côtière dans l'océan Indien, afin de répondre aux demandes de création d'un système d'alerte contre les tsunamis. Il s'agit d'un programme de trois ans avec un budget de 850.000 dollars des USA. Une résolution sur cette question a été approuvée par les Etats participants.

Il a été convenu que la 6^e réunion de la CHOIS aura lieu en mars 2006 à Colombo, Sri Lanka, sous la présidence de son président actuel, le Dr. Wyn WILIAMS.

28^e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS ET DU CANADA (CHUSC)

San Diego, CA, Etats-Unis d'Amérique, le 30 mars 2005

Co-présidents : Capitaine de vaisseau R.L. PARSONS (USA (NOAA)) et
Dr. Savithri NARAYANAN (Canada)

Vice-président :

Membres : USA, Canada.

Membres associés :

Observateurs :

Prochaine réunion : Halifax, Nouvelle-Ecosse, 5-8 juin 2006

La 28^e réunion de la Commission hydrographique USA-Canada a été organisée par le CV Roger PARSONS, de la NOAA, conjointement avec la Conférence hydrographique des USA pour 2005. Cette réunion a constitué l'une des premières occasions pour le coprésident et le nouvel hydrographe fédéral, le Dr. Savithri NARAYANAN, de discuter de questions relatives à l'OHI dans un forum international. La réunion a couvert de nombreux sujets qui ont permis de renforcer la coopération des deux pays grâce à de meilleures connaissances actualisées des priorités et des activités, et qui ont donné l'occasion de discuter de sujets spécifiques nécessitant une collaboration ou un accord. Le 25 février 2005 une téléconférence du Comité des conseillers cartographiques avait précédemment traité de plusieurs questions techniques et de procédure, avant le déroulement de cette réunion.

Les sujets spécifiques discutés qui nécessitent une coopération renforcée et continue entre les deux pays comprennent la production d'ENC dans les zones transfrontalières, des programmes d'échange de personnel, des levés à l'appui des revendications contenues dans l'Article 76 de la Convention UNCLOS, la production des cartes GEBCO/IBCNA et la distribution d'ENC. La distribution d'ENC comporte de véritables challenges compte tenu de l'accord exclusif du SHC avec NDI et de la libre distribution dans le cadre d'une politique de certification de l'OCS.

Le BHI a présenté des informations sur le statut de la S-55, sur le programme de l'OHI en matière de renforcement des capacités et sur les initiatives en cours dans le cadre de compétence du WEND. La situation des propositions du SPWG et de la Conférence extraordinaire à venir qui doit également discuter/approuver ces propositions a également été discutée.

La prochaine réunion de la CHUSC se tiendra conjointement avec la Conférence hydrographique canadienne, du 5 au 8 juin 2006 à Halifax, en Nouvelle-Ecosse.

COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA ZONE MARITIME ROPME (CHZMR)

Une réunion de coordination s'est déroulée à l'occasion de la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE). La prochaine réunion devrait avoir lieu à Téhéran, en Iran, en mai 2006.

- Président :** Dr. M. R. GHADERI (Iran) jusqu'en octobre
M. S. Ali ESTIRI (Iran)
- Membres :** Bahreïn, Emirats arabes unis, Iran, Oman et Pakistan
- Membres associés :** Arabie Saoudite, Koweït, Qatar et Royaume-Uni,

11^e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MER BALTIQUE (CHMB)

Jurmala, Lettonie, 14-17 juin 2005

- Président :** Amiral A.A. KOMARITSYN (Russie) jusqu'en juin
M. Janis KRASTINS (Lettonie)
- Membres :** Allemagne, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, Lettonie, Pologne et Suède.
- Membres associés :** Lituanie.
- Observateurs :**

La 11^e réunion de la Commission hydrographique de la mer Baltique (CHMB) a eu lieu du 14 au 17 juin 2005 dans la splendide ville de Jurmala, en Lettonie. Trente et un représentants du Danemark, d'Estonie, de Finlande, d'Allemagne, de Suède, de Lettonie, de Lituanie, du RU, de Pologne, de Fédération de Russie et de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) ont participé à cette réunion placée sous la présidence du contre-amiral Boris FRIDMAN de la Fédération de Russie. Le vice-amiral MARATOS qui y représentait le BHI a présenté les activités de l'Organisation pendant la période intersession. Il a souligné les actions prises par le BHI à la suite des décisions de la 3^e Conférence extraordinaire en avril, en précisant que tous les documents finaux des amendements à la Convention avaient été envoyés par la voie diplomatique, par le Gouvernement de Monaco, aux Etats membres, aux fins d'approbation, conformément à l'Article XX de la Convention. Il a également décrit les travaux du groupe de travail du SPWG, lors de ses deux réunions et les sujets devant être

discutés lors de la 6^e réunion du SPWG à Sydney, du 13 au 15 juillet. Les participants ont indiqué qu'ils soutenaient les travaux du SPWG. La Commission a choisi M. Juha KORHONEN de Finlande pour représenter la CHMB à la 6^e réunion du SPWG. Deux sujets exposés par l'Allemagne et la Fédération de Russie à propos des amendements au plan de mise en œuvre de la nouvelle structure proposée par le groupe directeur et le Règlement général seront présentés lors de la réunion de Sydney. Le vice-amiral MARATOS a également expliqué quelle était la coopération avec l'OMI, l'AIMS, la COI ainsi que d'autres Organisations, le développement du renforcement des capacités ainsi que la progression des activités de suivi sur la question du « tsunami », à l'issue de la session spéciale organisée à Monaco, le 15 avril, à l'issue de la Conférence extraordinaire.

Au cours de la réunion d'importants sujets techniques ont été discutés et des décisions ont été prises sur différents points. Ont présenté un intérêt les questions afférentes au système de référence commun du niveau de la mer dans la mer Baltique, le contrôle des nouveaux levés dans la zone et la production des ENC, ainsi que le rapport du BSICC (Baltic Sea International Chart Committee), les développements relatifs au projet de directive INSPIRE de l'Union européenne. Par ailleurs, la diffusion des informations sur la sécurité maritime dans la mer Baltique a fait l'objet d'une discussion. La Pologne a fait une présentation très intéressante sur la découverte de l'épave "Steuben".

M. Janis KRASTINS de Lettonie a été élu nouveau président de la CHMB.

7^e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DU PACIFIQUE SUD-EST (CHPSE)

Guayaquil, Equateur, 7-8 Juillet 2005

Président :	CA Oleg KRILJENKO (Pérou) jusqu'en juillet CF Mario PROAÑO SILVA (Equateur)
Vice-président :	
Membres :	Chili, Colombie, Equateur, Pérou.
Membres associés :	
Observateurs :	Panama
Dernière réunion :	Lima, Pérou, 3-5/11/03

La 7^e réunion de la Commission hydrographique du Pacifique Sud Est (CHPSE) a eu lieu au Club naval de la Base navale de Guayaquil (Equateur), les 7 et 8 juillet 2005. Lors de la cérémonie d'ouverture, après la soumission de son rapport, le contre-amiral Oleg KRILJENKO (Pérou), a laissé la présidence au capitaine de frégate Mario PROAÑO (Equateur), qui a organisé et dirigé la réunion.

L'ensemble des membres étaient présents : Chili, Colombie, Equateur et Pérou. Les pays observateurs (Bolivie et Panama) n'y ont pas participé.

Le BHI a effectué trois présentations : le capitaine de vaisseau GORZIGLIA a formulé des remarques générales mettant en relief le succès des réunions terminées ainsi que l'importance que l'OHI accorde aux CHR. Il a également rendu compte des progrès des actions convenues lors de la dernière réunion et confiées au BHI ainsi qu'à l'OHI et a informé les participants d'autres activités en cours de l'OHI. En dernier lieu, il a présenté un rapport sur les activités en matière de renforcement des capacités accompagné d'une explication détaillée du programme de travail du CB et de son fonds. Pour compléter sa présentation, le CV BARRITT a fourni des détails sur la S-55 et a demandé que cette publication soit actualisée sur une base permanente.

Seules deux présentations ont été faites par des délégations comme suit : l'Equateur s'est référée aux progrès accomplis en matière de recueil, de compilation et de classification des données bathymétriques à faisceau unique et multifaisceaux dans leur zone de responsabilité, notamment dans les Galapagos et la Colombie a fait un exposé sur la méthode utilisée pour compléter le questionnaire relatif à la S-55, pour ce qui concerne la couverture assurée en matière de levés hydrographiques et de cartographie marine, à l'aide du SIG comme outil.

Les participants ont convenu des 8 points suivants résumés comme suit :

- a) De remercier la Colombie d'avoir partagé sa méthode, d'avoir procéder à son évaluation et d'inclure la question de la mise à jour de la S-55 en tant que point permanent de l'ordre du jour ;
- b) D'organiser un atelier sur ce thème au Pérou en novembre 2007, et d'avoir recours au fonds du CBC pour soutenir cette initiative.
- c) D'organiser un séminaire sur les ENC en août 2006, au Chili et de soumettre cette initiative avec tous les justificatifs pertinents au CBC en demandant un soutien partiel afin d'assurer la présence d'au moins une personne pour chaque pays.
- d) Charger l'Equateur de préparer un projet en vue de l'établissement de ce centre dans les 90 prochains jours.
- e) Charger le président de la Commission de demander au BHI d'ouvrir un forum libre sur le site Web de l'OHI en vue de l'échange d'information entre les techniciens des Services hydrographiques.
- f) Prendre les mesures appropriées pour réunir des initiatives à transmettre au CBC afin de les inclure dans le programme de travail quinquennal de l'OHI en matière de renforcement des capacités.
- g) Poursuivre les échanges de professionnels entre les SH et partager l'expérience acquise lors des différents cours ou bien dans le cadre d'une formation sur le terrain ("stages").
- h) Enfin, il a été décidé d'organiser la VIIIe Conférence en mars ou avril 2008, à Cartagena de Indias, Colombie; les dates seront fixées ultérieurement.

5e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE L'AFRIQUE ET DES ILES AUSTRALES (CHAIA)

Simon's Town, Afrique du Sud, 27-28 septembre 2005

Président : CV A. KAMPFER (Afrique du Sud)

Membres : France, Mozambique, Norvège, Rép. d'Afrique du Sud et RU

Membres associés : Angola, Kenya, Madagascar, Maurice, Namibie, Portugal, Seychelles et Tanzanie

Le Capitaine de vaisseau Abri KAMPFER, Marine d'Afrique du Sud, a organisé la 5^e réunion de la Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australes (CHAIA) dans la pittoresque ville maritime de Simon's Town, Afrique du Sud. Vingt délégués, représentant neuf pays y ont participé. Bien que le programme couvrit tous les points habituels de l'ordre du jour d'une réunion de commission régionale, le renforcement des capacités a occupé une place centrale. Peu de commissions régionales ont un plus grand besoin de mesures concrètes eu égard au renforcement des capacités que la CHAIA. Etant donné que le programme de travail de l'OHI sur le renforcement des capacités met l'accent sur cette région en 2006, de nombreuses discussions ont eu pour objet de faire en sorte que ces efforts se concrétisent de manière efficace. Au cours des discussions, un thème général a été la nécessité de développer de meilleures communications au sein de la région. Un grand nombre de communiqués restent sans réponse même lorsque les coordonnées des points de contact paraissent exactes. A titre d'exemple, plusieurs pays, parmi lesquels un Etat membre de l'OHI, étaient

absents malgré l'offre du Service hydrographique norvégien de prendre en charge les frais de transport et les indemnités journalières des pays qui souhaitaient participer. La Commission a exprimé sa reconnaissance pour l'aide de la Norvège mais est demeurée perplexe devant le peu de réponses soulevées par cette offre.

Un calendrier chargé de correspondances et de visites d'assistance technique qui aboutit au Séminaire sur le renforcement des capacités, prévu les 5 et 6 juin 2006, a été discuté et convenu. Les premières lettres sollicitant l'accord des gouvernements de chaque pays sur l'équipe de visite ont été adressées peu après la fin de la réunion de la Commission. Les visites dans les pays sont prévues au mois de janvier et au mois de février 2006.

Le contre-amiral Neil GUY a présenté une mise à jour du Projet de développement d'autoroute maritime – financé par le FEM/Banque mondiale pour améliorer la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement marin le long des routes de navigation très fréquentées du Canal du Mozambique, et ce, grâce à des initiatives relatives à l'hydrographie, à la cartographie, aux renseignements maritimes et au contrôle de la pollution. Une présentation sur la menace d'un tsunami de provenance locale a suscité un élan supplémentaire pour mener à bien des levés hydrographiques près des côtes et des levés géophysiques au large.

14e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MER MEDITERRANEE ET DE LA MER NOIRE (CHMMN)

BHI, Monaco, 4-5 octobre 2005

- Président :** IGA Yves DESNOËS (France) jusqu'en septembre
IGA Gilles BESSERO (France)
- Vice-président :**
- Membres :** Algérie, Chypre, Croatie, Egypte, Espagne, Fédération de Russie, France, Grèce, Italie, Maroc, Monaco, Serbie & Monténégro, Slovénie, Syrie, Tunisie, Turquie, Ukraine.
- Membres associés :** Autorité palestinienne, Bulgarie, Géorgie, Israël, Malte, Roumanie, RU, USA.
- Observateurs :** Albanie, Allemagne, Liban, DINMA, AMI, COI, PRIMAR.

La 14e réunion de la CHMMN s'est tenue au BHI, Monaco, les 4 et 5 octobre 2005, sous la présidence du Directeur du Service hydrographique français (SHOM), l'Ingénieur Général de l'Armement Gilles BESSERO.

Les représentants de 12 membres (la Croatie, Chypre, la France, la Grèce, l'Italie, Monaco, la Russie, la Slovénie, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie et l'Ukraine), de quatre membres associés (Israël, Malte, la Roumanie et le Royaume-Uni) et de quatre observateurs (l'Allemagne, la COI, l'AMI et le BHI) y ont participé.

Le BHI, représenté par le Vice-amiral A. MARATOS et le Capitaine de vaisseau F. BERMEJO, accueillait la réunion. L'Espagne a été nommée à la Vice-présidence de la Commission.

Le Président du Comité de direction du BHI a présenté un rapport soulignant les tâches les plus importantes accomplies par l'Organisation depuis la dernière réunion, en faisant tout particulièrement référence aux travaux du SPWG, à la révision des principes WEND, à la nouvelle Résolution technique K4.5 concernant la réponse de l'OHI aux cataclysmes, aux questions de renforcement des capacités, y compris la mise à jour de la S-55, aux travaux réalisés dans le cadre de la GEBCO et à la création d'un nouveau groupe de travail pour mener à bien la mise à jour de la publication de l'OHI S-44 « Normes de l'OHI pour les levés hydrographiques » .



Questions se rapportant au SPWG

Les participants ont discuté de la procédure de désignation des représentants au futur Conseil de l'OHI, comme cela avait été demandé par le SPWG, après l'approbation par la 3^e CHIE de la nouvelle structure de l'Organisation. L'Italie est chargée d'élaborer un projet de document, avec l'aide des membres de la Commission, avant le 1er décembre, et de solliciter les commentaires des membres pendant une période de deux mois.

Statuts

La Commission a pris note du fait qu'il sera nécessaire de modifier les Statuts après la ratification de la Convention.

La France a proposé un amendement aux Articles 4 et 6 (c) pour permettre aux membres associés d'organiser des réunions à l'avenir, amendement qui a été approuvé par les membres. Le Président communiquera officiellement les amendements aux Statuts à tous les membres de la Commission.

Des rapports ont été faits sur les questions suivantes :

MEDINTCHART

- ENC
- S-55
- NAVAREA et NAVTEX
- Composition de l'OHI
- Nouvelles techniques et nouveaux équipements
- Accords bilatéraux ou multilatéraux
- Coopération et assistance technique

La Turquie, en tant que Président du Groupe de travail, a signalé qu'une réunion s'est déroulée à Kiev en 2004 mais qu'aucun progrès n'a été enregistré quant au financement éventuel du projet par la Commission européenne. Le capitaine de vaisseau BERMEJO (BHI) et le capitaine de vaisseau BARRITT ont demandé au Président où en étaient les différents efforts en ce qui concerne la recherche de financement en provenance d'autres sources et lui ont rappelé ainsi qu'au reste des membres que le fonds du Comité sur le renforcement des capacités de l'OHI a été créé pour financer de petits projets, ou la phase initiale de projets plus importants, et qu'il est demandé à toutes les Commissions hydrographiques régionales de soumettre leurs projets, par l'intermédiaire de leurs Présidents, pour qu'ils soient examinés en vue d'un financement.

La prochaine réunion du GT se tiendra à St. Pétersbourg, probablement en septembre 2006.

D'autres rapports et présentations ont été faits par les pays suivants : France, Allemagne, Israël, RU et observateurs.

D'après les informations fournies par les participants, une première liste de projets a été établie.

Il a été rappelé que le Président de la CHMMN doit transmettre toutes ces requêtes au CBC, conformément aux procédures en vigueur et les communiquer à tous les présidents des CHR, par l'intermédiaire du Président du CBC. Le délai pour cette soumission est de trois mois avant les dates de la réunion du CBC, la prochaine devant avoir lieu en juin 2006.

Les participants ont convenu que la prochaine réunion devrait avoir lieu après la 17e Conférence H.I. de l'OHI et, en conséquence, il a été décidé que celle-ci se déroulerait au cours de la deuxième quinzaine d'octobre 2007. La Tunisie a aimablement proposé d'accueillir la réunion, ce qu'elle confirmera d'ici avril 2006. Les autres pays qui ont proposé d'accueillir la réunion sont Malte et la Croatie.

7e REUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DU PACIFIQUE SUD-OUEST (CHPSO)

Wellington, Nouvelle-Zélande, 7-8 novembre 2005

Président : M. J. SPITTAL (Nouvelle-Zélande)

Vice-président :

Membres : Australie, Fidji, France, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, RU, Tonga, USA.

La Commission hydrographique du Pacifique Sud-ouest (CHPSO), sous la présidence de John SPITTAL (Nouvelle-Zélande) a tenu sa 7e réunion à Wellington, Nouvelle-Zélande. Y ont participé des membres provenant notamment de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de la France, du RU, des Fidji et de la Papouasie Nouvelle-Guinée, ainsi que des membres associés ou des observateurs du Samoa, du Tokélaou et de la SOPAC. M. Warick QUINN, Directeur général du LINZ (Land Information New Zealand), a souhaité la bienvenue aux participants, en soulignant l'importance des données hydrographiques et la relative insuffisance de données hydrographiques modernes dans la région de la CHPSO. L'importance des données pour de nombreuses utilisations et le coût du recueil des données obligent les gouvernements à assurer leur grande diffusion et la collecte la plus efficace possible. Dans ce but, la Nouvelle-Zélande s'est engagée dans un programme, OCEANS 2020, qui coordonnera au travers des activités gouvernementales le recueil, l'usage et la diffusion des données océanographiques.



Les rapports nationaux font état, globalement, de progrès réguliers, sinon lents en ce qui concerne le recueil des données hydrographiques et la production des cartes marines. Plusieurs projets bilatéraux d'assistance ont été cités et la Marine royale de Nouvelle-Zélande a signalé qu'une croisière bénévole de formation avait réalisé des levés hydrographiques dans plusieurs Etats insulaires. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait remarquer qu'elle a établi une Administration nationale de sécurité maritime incluant une section de levés. Un plan à long terme a été élaboré qui met l'accent sur la remise en état des Aides à la Navigation dans un futur proche suivi de la recompilation des cartes. La République de Fidji a établi un Comité de la coordination maritime composé de Membres du Parlement qui devrait faciliter les contacts avec les responsables en ce qui concerne les questions hydrographiques.

La Nouvelle-Zélande a mené une discussion d'information sur les métadonnées résultant des discussions tenues lors de la 6e CHPSO. Sous les auspices de la SOPAC, de nombreuses expéditions scientifiques recueillent des données bathymétriques qui seraient susceptibles de contribuer à la cartographie marine de la région. L'évaluation et l'usage éventuel de ces données seraient grandement facilités si une série commune de métadonnées était disponible pour chaque ensemble de données. En conclusion, on a souligné que la définition des normes relatives aux métadonnées touchait aux activités internationales, régionales et nationales. Le BHI et les Services hydrographiques, dans les limites de leurs ressources, doivent contrôler les progrès en ce qui concerne la normalisation des métadonnées.

Les Statuts de la Commission ont été révisés et plusieurs changements ont été adoptés permettant d'accroître la flexibilité quant à la sélection du président et du lieu de réunion. Le rôle du Président de la Commission et le processus de sélection en ce qui concerne les autres représentations pour ce qui est du groupe de travail sur la planification stratégique, du Comité de renforcement des capacités, et finalement du Conseil, conformément à la Convention révisée, ont également été discutés.

Avec l'approbation du Programme de renforcement des capacités qui inclut des visites techniques aux nombreux pays de la région, les participants ont discuté de la méthode la plus efficace de mener des visites dans cette région étendue et qui représente un véritable défi en ce qui concerne les communications. Le Samoa a proposé que le PACMA, Secrétariat du Comité maritime régional de la Communauté du Pacifique permette l'accès aux administrations maritimes de sécurité et aux instituts maritimes de formation de la région. La prochaine réunion du PACMA est prévue à la mi-2006 à Apia. La SOPAC propose également que la prochaine réunion de la SPC se tienne en septembre 2006 à Honiara dans les îles Solomon. Ceci permettra des contacts avec plusieurs responsables au niveau

ministériel de la région. Il a été convenu que le planning de la visite devait être élaboré et que les réunions du SPC devaient également être utilisées dans le but de rentrer en contact avec les responsables concernés.

Pour ce faire, il a été prévu que la prochaine réunion de la CHPSO coïnciderait avec la réunion du SPC en septembre 2006 à Honiara, îles Solomon. Les membres de la CHPSO ont convenu que l'OHI devait conserver la Présidence.

**REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE
LA MESO-AMERIQUE ET DE LA MER DES CARAÏBES (CHMAC)
ET SEMINAIRE SUR LA CARTE ELECTRONIQUE**

Veracruz, Mexico, 7-11 novembre 2005

Président : Contre-amiral E.A. CELY NUÑEZ (Colombie)
Vice-président :
Membres : Colombie, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Jamaïque, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Trinité et Tobago, Venezuela.
Membres associés : Guyana, Haïti, Honduras, Nicaragua et Panama.

Une réunion extraordinaire de la Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes (CHMAC), ainsi qu'un séminaire sur la carte électronique, qui ont été organisés par le *Secretaría de Marina* du Mexique, ont eu lieu à l'Académie navale de la Marine mexicaine, à Veracruz (Mexique). Les représentants de la Barbade, du Belize, du Brésil, de la Colombie, de la République dominicaine, de la France, du Guatemala, du Honduras, de la Jamaïque, du Mexique, des Pays-Bas, du Suriname, du RU, des USA et du Venezuela ont participé à la réunion tandis que des représentants de compagnies du secteur privé, à savoir CARIS, SevenCs, MPC, MAPTECH ainsi que les Universités du New Hampshire et du Southern Mississippi ont participé au Séminaire. La réunion était présidée par le contre-amiral Edgar CELY NUÑEZ (Colombie).

Le capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA, Directeur du BHI et le contre-amiral Carlos ANGULO, co-directeur du Directeurat de l'océanographie, de l'hydrographie et de la météorologie, ont fait une présentation générale du Séminaire. Le capitaine de vaisseau GORZIGLIA a fait référence aux obligations qui résultent de l'adoption du Chapitre V révisé de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et le contre-amiral ANGULO a mis en évidence les objectifs du Séminaire qui sont de traiter des thèmes fondamentaux tels que la distribution et l'utilisation future des cartes électroniques.

REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA CHMAC

Examen des actions entreprises depuis la 6e réunion de la CHMAC

On a regretté l'absence du Salvador et il a été rappelé que les statuts de la Commission ont été modifiés en 2002 spécifiquement pour admettre ce pays dans la Commission. En dépit de cela, le Salvador n'a participé à aucune réunion de la Commission depuis cette décision.

La représentante de la République dominicaine a adressé des excuses pour l'absence de son pays dans le passé et a indiqué qu'une participation totale était actuellement envisagée pour l'avenir, y compris la réintégration au sein de l'OHI en tant que membre à part entière.

Le capitaine de vaisseau TEJADA (Colombie) a rappelé qu'une journée spéciale avait été consacrée à la CHMAC au cours de la phase 1 du séminaire, organisée pour les pays représentés à la Commission à

Cartagena, en juin 2005, parallèlement à la Troisième réunion du Comité de l'OHI sur le renforcement des capacités. Il a mis l'accent sur la large participation à ce séminaire des pays des Caraïbes et a souligné les actions suivantes relatives à la région qui ont été convenues pour les prochains mois :

- Visite aux pays des Caraïbes par le groupe d'action;
- Séminaire pour les Présidents des Comités hydrographiques nationaux ou leurs équivalents ;
- Visite au CARICOM par le Président de la CHMAC;
- Approbation du financement d'un projet pilote de cours d'hydrographie de courte durée présenté par le Nicaragua.



Le Directeur du BHI a rendu compte de l'état des ratifications des amendements à la Convention approuvée à la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire. Il a indiqué que toutes les Commissions hydrographiques régionales devaient déterminer la méthode à adopter pour désigner les représentants qui devront exercer leurs fonctions au sein du futur Conseil de l'OHI. Il a également informé les participants que la prochaine réunion du SPWG se tiendra à Mexico du 5 au 7 décembre 2005.

PROPOSITIONS PRESENTEES:

- Proposition 1 - Création d'un Comité régional sur le renforcement des capacités;
- Proposition 2 - Inclusion du Brésil dans la Commission hydrographique régionale;
- Proposition 3 - Examen des Statuts de la Commission;
- Proposition 4 - Promotion du Groupe de travail sur la carte électronique au statut de Comité sur la carte électronique.

La Proposition 2 a été approuvée à l'unanimité et le représentant du Brésil le Vice-amiral Paulo Cesar DIAS DE LIMA, a été félicité pour l'admission de son pays.

A la suite de l'approbation des Propositions 1, 3 et 4, il a été noté qu'il n'existait pas de structure interne agréée en ce qui concerne la CHMAC et ses agences. Sur proposition de la Colombie, un groupe de rédaction composé de la Colombie, du Mexique, du RU, des USA et du Venezuela a été créé avec les tâches suivantes :

Présenter un mois avant la prochaine réunion de la CHMAC les documents suivants :

- projet de mandat relatif à la structure interne, comprenant les rapports devant être présentés et leur périodicité, ainsi que toute autre question susceptible d'améliorer le fonctionnement de la Commission;
 - projet de mandat relatif au Comité de la CHMAC sur le renforcement des capacités, et proposition d'amendement des statuts incluant des amendements suggérés par les Etats-Unis et d'autres amendements qui peuvent être proposés à la réunion.
- Soumettre, avant février 2006, un projet relatif à la procédure de sélection des représentants de la CHMAC au futur Conseil de l'OHI.

Les délégations des pays participants ont présenté les rapports nationaux sur leurs activités, incluant l'état des levés hydrographiques et les actions relatives à la formation et au renforcement des capacités.

Le besoin en formation a semblé commun à tous les pays en développement de la Commission et les représentants de la Colombie, du Mexique, du RU, des USA et du Venezuela ont présenté les différentes opportunités de formation dans leurs pays.

Le capitaine de vaisseau GORZIGLIA et le capitaine de vaisseau BERMEJO (BHI) ont relevé que le Fonds du CBC pouvait contribuer à certains besoins en formation, soit par le financement des cours tels que celui qui a été récemment approuvé pour le Nicaragua ou en envoyant des étudiants pour suivre des cours spécifiques, tels que le cours sur les sondeurs à échos multifaisceaux récemment tenu à Plymouth, et dans lequel trois étudiants ont été financés par le Fonds du CBC. Il a également été rappelé que tout projet devait être adressé au Président de la Commission qui le transmettra au Comité sur le renforcement des capacités avant la réunion suivante.

Les représentants du Honduras ont demandé qu'une autre visite de haut niveau soit organisée par le BHI dans leur pays, dans la perspective des changements devant intervenir au niveau des autorités gouvernementales en janvier 2006. La Commission a approuvé cette demande et la visite a été prévue en mars 2006. Une demande similaire a été faite par les représentants de la République dominicaine.

Il a également été convenu d'inclure le Suriname dans la liste des pays à visiter par l'équipe des Caraïbes.

Le représentant du Venezuela a présenté à la fois au Président de la CHMAC et au Directeur du BHI la version espagnole du "Manual on Hydrography", traduit par le Service hydrographique vénézuélien. Le capitaine de vaisseau GORZIGLIA a exprimé, au nom de l'OHI, son appréciation la plus sincère pour sa précieuse contribution.

COMITE SUR LA CARTE ELECTRONIQUE

Le Comité sur la carte électronique a tenu des réunions séparées pour ce qui concerne les groupes de travail 1 et 2. Les discussions du Groupe de travail 1 ont porté sur le développement du « Projet du golfe du Honduras » et le groupe de travail 2 a travaillé sur le développement de la couverture et de la production ENC dans la zone. Les deux Groupes de travail ont présenté des rapports qui avaient été approuvés au cours de la réunion plénière de la CHMAC.

SEMINAIRE

Le Séminaire a été divisé en trois parties :

- I. Technologies émergentes – avec des présentations de NAVOCEANO, CARIS, UNH et du SH du RU ;
- II. Formation – avec une présentation de l'USM;
- III. Production de données pour les ENC – avec des présentations de CARIS et de SevenCs; et

IV. Distribution de données – avec des présentations de MPC (Marine Press of Canada), MAPTECH, IC-ENC, du SH mexicain et de l'UNH.

Le CV. GORZIGLIA (Directeur du BHI) a résumé les sujets traités par le séminaire et une table ronde a ensuite été tenue.

5e REUNION DU COMITE HYDROGRAPHIQUE DE L'OHI SUR L'ANTARCTIQUE (CHA)

Christchurch, Nouvelle-Zélande, 2-4 novembre 2005

Président :

Capitaine de vaisseau H. GORZIGLIA (BHI)

Vice-président :

Membres :

Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Espagne, Equateur, Fédération de Russie, France, Grèce, Inde, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Pologne, République d'Afrique du Sud, République de Corée, RU, Ukraine, Uruguay, USA (NGA & NOAA).

Membres associés :

Observateurs :

Ukraine; Conseil des directeurs des programmes nationaux relatifs à l'Antarctique (COMNAP); Comité scientifique pour la recherche pour les recherches antarctiques (SCAR); Centre de données OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB); Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO); Comité permanent sur la logistique et les opérations dans l'Antarctique (SCALOP); Division antarctique australienne; Antarctica New Zealand; Association internationale des organisateurs de voyages dans l'Antarctique (IAATO).

Prochaine réunion :

Punta Arenas ou Valparaiso, Chili, en novembre 2006.



La 5^e réunion du Comité hydrographique sur l'Antarctique (CHA) s'est déroulée à l' « International Antarctic Centre », de Christchurch, Nouvelle-Zélande, du 2 au 4 novembre 2005, et a été dirigée avec succès par M. John Spittall, Directeur du Service hydrographique néo-zélandais, ainsi que par toute l'équipe de « Land Information New Zealand » (LINZ).

Le président, le capitaine de vaisseau GORZIGLIA (Directeur du BHI), a souhaité la bienvenue aux 11 Etats membres de l'OHI (Australie, Chili, Chine, France, Allemagne, Grèce, Inde, Nouvelle-Zélande, Norvège, Afrique du Sud et Royaume-Uni) et aux 7 Organisations internationales (ATCM, COMNAP, SCALOP, IAATO, GEBCO, IBCSO, et SCAR) présents qui ont tous activement participé à cet événement.

Le Comité a examiné la situation des membres et, à partir des signatures des statuts reçues à ce jour, a chargé le président de contacter le Brésil, l'Equateur, le Japon, la Rép. de Corée, le Pérou, la Pologne, l'Ukraine, les USA et l'Uruguay, afin d'obtenir des clarifications sur leur intention de participer aux activités du CHA. A la suite de cette formalité, et conformément à l'Art. 5.2 de ses Statuts, le Comité a élu le capitaine de vaisseau Rod NAIRN (Australie) en tant que Vice-président du CHA, et a remercié le capitaine de vaisseau Roberto GARNHAM (Chili) qui a assumé cette fonction depuis la réunion précédente.

Le Comité a examiné l'état d'avancement des actions convenues à la dernière réunion et a confirmé que pratiquement toutes les actions avaient été menées à bien ; des rapports ont également été soumis par les organisations internationales observatrices ainsi que par les Etats membres de l'OHI. Le BHI a rendu compte des derniers progrès effectués par le SPWG et de la nécessité de discuter de la manière dont le CHA sera représenté au sein du futur Conseil. Les progrès effectués en ce qui concerne le programme de cartes INT et la production d'ENC, ainsi que le statut de la S-55 dans l'Antarctique, ont fait l'objet d'un rapport, et des actions ont été identifiées afin de pouvoir développer encore ces trois points.

Le Comité a noté avec satisfaction l'importance accordée aux travaux du CHA par le système du Traité Antarctique, à travers les points de vue exprimés par le Secrétaire général de l'ATCM. En résumé, toutes les organisations internationales qui participent aux activités du CHA, officiellement connues comme observatrices, ont été très actives, ont fourni un gros travail et une importante contribution aux travaux du CHA. En réalité, le programme de cartes INT est actuellement mis à jour à l'aide des contributions reçues principalement de l'IAATO et du COMNAP.

La discussion la plus importante a été tenue à la suite du rapport du président du groupe de travail sur le programme de levés hydrographiques du CHA, efficacement présidé par M. Andy WILLET (RU). A la suite d'un intéressant échange de points de vue, plusieurs actions ont été identifiées, toutes visant à améliorer la sécurité de la navigation de la manière la plus rapide possible grâce à la collecte de nouvelles données hydrographiques à haute priorité, requises pour produire les cartes INT du plan de la Région "M". Ces actions ont inclus :

- a) La distribution du formulaire pour le « recueil et la présentation des données hydrographiques » pour les commandants de navires, afin de contribuer au processus de collecte des données hydrographiques;
- b) La préparation d'une mise à jour du programme de cartes INT pour la Région 'M', afin d'inclure les 20 nouveaux ajouts convenus en tant que nouvelles cartes INT / représentations de zones;
- c) La soumission de la liste des priorités des zones qui nécessitent de manière urgente de nouveaux levés hydrographiques au Comité de coordination IPY, à l'OMI, à l'ATCM et au COMNAP, en s'efforçant d'obtenir leur approbation compte tenu de l'importance de ces travaux pour la sécurité de la navigation dans la région et

- d) La soumission de la liste des priorités susmentionnée aux Etats membres de l'OHI, en s'efforçant d'obtenir une indication du niveau des fonds qui pourraient être attribués afin d'entreprendre l'exécution des levés hydrographiques requis, notamment durant l'année polaire internationale (IPY).

En résumé, le CHA a produit un document qui pourrait servir à guider les efforts hydrographiques dans l'Antarctique, notamment en gardant présente à l'esprit la contribution que l'OHI pourrait apporter en vue de satisfaire aux objectifs de l'Année polaire internationale (2007-2008). Cet événement constitue donc une excellente occasion de faire converger les efforts sur l'amélioration de la collecte et de la compilation des données ainsi que de la production de cartes marines, pour la préservation de l'Antarctique.

Le Comité a également convenu d'un certain nombre d'actions à effectuer pendant la période intersession et a clairement identifié les responsabilités et les dates limites.

Le Comité, acceptant l'aimable invitation du SHOA, a décidé d'organiser la 6^e réunion de la CHA à Punta Arenas ou Valparaiso, Chili, en novembre 2006.

STRUCTURE NORMALISEE POUR LA PRESENTATION DES RAPPORTS NATIONAUX AUX CHR

Lors de la 5^e réunion de la Commission hydrographique de l'Océan Indien septentrional, diverses préoccupations ont été exprimées quant à la diversité considérable que l'on trouve à la fois dans le contenu et dans la structure des rapports nationaux. Il a donc été demandé au BHI de préparer une structure normalisée pour la présentation des rapports nationaux aux CHR.

Un projet de texte a été préparé et communiqué aux présidents des CHR. Après avoir reçu les commentaires en retour de la CHR, un texte amendé a été diffusé.

La structure normalisée a été utilisée par plusieurs CHR et a été jugée bénéfique. Elle est uniquement destinée à être utilisée par les CHR qui souhaitent recevoir les rapports nationaux.

Il a été proposé que la Résolution administrative T1.3 soit amendée en conséquence.

2. ETATS MEMBRES DE L'OHI

UN ACCORD EXEMPLAIRE ENTRE LA FRANCE ET MONACO AU TITRE DE LA NOUVELLE CONVENTION SOLAS

SHOM, Paris, 19 septembre 2005



La révision de la convention SOLAS, mise en application depuis juillet 2002, stipule que les Etats signataires de cette Convention s'engagent à fournir des services officiels d'hydrographie aux navigateurs fréquentant les eaux placées sous leur juridiction. Ces services sont détaillés : levés hydrographiques, cartes et documents nautiques, diffusion d'informations urgentes concernant la sécurité de navigation.

M. Gilles TONELLI, Conseiller du gouvernement monégasque et le Vice-amiral Yves DESNOËS, Directeur du SHOM signent l'accord concernant la responsabilité du SHOM vis-à-vis de la publication et de l'entretien des cartes monégasques.

Bien que signataires de la Convention, certains pays n'ont pas toujours complètement développé les capacités et services techniques nécessaires. Le service hydrographique de pays ayant eu des liens institutionnels historiques forts avec eux, a alors continué à entretenir la documentation nautique au bénéfice de la navigation internationale. Un tel rôle est reconnu au sein de l'organisation hydrographique internationale, mais jusqu'à présent il était assumé par continuité, de manière tacite, sans engagement juridique.

Les services prévus par la convention SOLAS revêtent un caractère officiel et les Etats signataires doivent désigner l'autorité gouvernementale responsable de les fournir. C'est désormais par un arrangement entre l'Etat français et la Principauté, que Monaco et la France rendent officielle la responsabilité du service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) pour la publication des cartes marines couvrant les eaux monégasques. Tout un symbole puisque la Principauté héberge généreusement le siège de l'organisation hydrographique internationale.

La signature a eu lieu le 19 septembre 2005. Les cartes marines de Monaco sont officiellement publiées et entretenues par le service hydrographique français. Elles porteront désormais le double sceau du SHOM et de la direction des affaires maritimes de Monaco.

U.S. HYDRO CONFERENCE 2005
San Diego, Californie, du 29 au 31 mars 2005



A l'occasion de la célébration de son vingt-cinquième anniversaire, la « The Hydrographic Society of America » a organisé la conférence « U.S. Hydro Conference » à San Diego, Californie. Cette réunion de plus de 350 délégués et cinquante exposants a permis de présenter un programme de technologies de pointe, tout comme des sujets susceptibles d'intéresser les hydrographes, ainsi que de renouer d'anciennes amitiés ou de réaliser une vente importante. Cette conférence

biennale continue de mettre en lumière les innovations issues des trois universités nord-américaines qui proposent un enseignement supérieur en hydrographie. Les chercheurs de la « University of New Hampshire » ont fait part de leurs progrès dans le domaine de la gestion et de la visualisation des données, la « University of Southern Mississippi » a effectué des travaux de recherche en vue d'améliorer la détermination de la position à l'aide du GPS, et la « University of New Brunswick » a présenté des recherches concernant l'établissement d'une référence verticale stable à bord des bâtiments hydrographiques opérant dans le grand Arctique. De nombreux intervenants de l'industrie, du gouvernement, du milieu universitaire et du secteur militaire ont discuté des opérations hydrographiques à l'appui de la cartographie marine, de la gestion de la zone côtière, des revendications concernant l'Article 76 de la Convention UNCLOS, des opérations militaires et de la représentation cartographique de l'habitat. La cartographie à l'aide du LIDAR s'est imposée en tant que technologie avérée et à évolution rapide. Deux sessions du programme ont concerné la production d'ENC et d'ENC intérieures. Une session consacrée au partenariat international a mis l'accent sur le programme de formation « GEBCO-NIPPON Foundation » de l'« University of New Hampshire », sur le projet de cartographie et d'hydrographie mené en coopération par les USA et le Mexique, et sur les efforts fournis en Afrique occidentale afin d'établir une société hydrographique visant à améliorer le développement professionnel dans cette région.

Il est prévu que la « Canadian Hydro Conference » de 2006 aura lieu du 6 au 8 juin, à Halifax, Nouvelle Ecosse. L'U.S. Hydro 2007, qui célébrera le 200^e anniversaire de la création de l'U.S. Coast and Geodetic Survey, doit se dérouler du 15 au 17 mai 2007 à Norfolk, Virginie.

3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)

24e SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)

Siège de l'OMI, Londres, du 21 novembre au 2 décembre 2005

La 24e session de l'Assemblée de l'OMI s'est déroulée au siège de l'OMI, à Londres, du 21 novembre au 2 décembre 2005.

Le Ministre des transports du Royaume-Uni a indiqué, dans son discours d'ouverture, que le RU, avec d'autres co-parrains, présenterait un document au Comité de la sécurité maritime (MSC) proposant que la navigation électronique soit introduite dans le plan de travail du Sous-comité NAV. Le texte complet de son intervention figure dans le Document A 24/INF.9 qui peut être téléchargé à partir du site Web de l'OHI (www.iho.shom.fr) > INT Organizations > IMO.

Trois résolutions de l'Assemblée se sont rapportées à l'organisation du trafic maritime en ce qui concerne la création d'une zone à éviter dans l'archipel des Galapagos, des dispositifs de séparation du trafic nouveaux et modifiés, des mesures d'organisation du trafic associées dans la mer Baltique (SO) ainsi que des amendements au système de compte rendu obligatoire existant pour les navires "In the Great Belt Traffic Area". Tous prendront effet à compter de 00 : 00 heure TUC, le 1^{er} juillet 2006.

Le Secrétaire général de l'OMI, dans son rapport à l'Assemblée sur les développements de l'Académie maritime internationale (AMI) en Italie, a remercié l'OHI pour son soutien continu à l'AMI. Il a indiqué que l'AMI nécessitait, tout comme l'Université maritime mondiale (WMU) en Suède et l'institut international de droit maritime (IMLI) à Malte, la planification régulière d'un financement afin de parvenir à un fonctionnement très efficace et a vivement encouragé tous les Etats membres de l'OHI et toutes les organisations associées à maintenir sinon à envisager d'accroître le soutien et le financement pour ces importants instituts de formation maritime.

L'Assemblée a approuvé la phase 1 du plan de remise à neuf des locaux du siège de l'OMI : les travaux commenceront fin juillet 2006 et dureront 13 mois. Le Secrétariat de l'OMI sera temporairement relogé dans un autre bâtiment à Londres. La plupart des réunions seront tenues dans d'autres locaux au RU, toutefois la 82^e session du MSC (nov/déc 2006) aura lieu à Istanbul, Turquie.

Il a été annoncé que la Journée maritime mondiale de 2006 aurait pour thème « la coopération technique : la réponse de l'OMI au Sommet de la terre de 2005 » et que celle-ci mettrait tout particulièrement l'accent sur la réponse apportée aux besoins maritimes en Afrique. La rencontre principale aura lieu à Londres et les événements parallèles seront tenus à Singapour.

55e SESSION DU COMITE DE LA COOPERATION TECHNIQUE DE L'OMI (TC 55)

Londres, RU, 15-17 juin 2005

Le Comité de la coopération technique a tenu sa 55e session du 14 au 16 juin 2005, sous la présidence de M. Ben OWUSU-MENSAH (Ghana). Le Capitaine de vaisseau Fédérico BERMEJO y représentait l'OHI.

Le Secrétaire général de l'OMI a souhaité la bienvenue à l'ensemble des délégations et a fait état du rôle et des fonctions du Comité qui sont si différents de ceux des autres organismes de l'OMI, car ce dernier définit et contrôle le développement et la mise en œuvre du programme et des politiques de coopération technique de l'Organisation, respectivement.

Le Secrétaire a également signalé les trois questions importantes qui devaient être mises à l'étude : l'examen du nouveau Programme intégré de coopération technique pour 2006-2007 (ITCP), de la proposition de programme d'activités financées par le TC dans le cadre de l'ITCP et de son financement à long terme.

Le Secrétaire a aussi fait référence aux conséquences tragiques et dévastatrices du tsunami du mois de décembre 2004 et a rappelé que l'OMI, l'OHI et l'AIMS avaient uni leurs forces et œuvraient dans le cadre d'un partenariat pour mettre en œuvre un plan d'action approuvé par les parties.

Travaux des autres organismes et organisations

Après la présentation par le Bangladesh d'un document contenant des informations relatives à une proposition de création d'un Fonds international pour le recyclage des navires et l'annonce par les Pays-Bas de sa contribution à ce fonds pour un montant de 25.000 €, le Capitaine de vaisseau BERMEJO, a fait une présentation sur les efforts de l'OHI dans le domaine du renforcement des capacités.

Le CV BERMEJO a expliqué que la 3^e réunion du Comité de l'OHI sur le renforcement des capacités (CBC) a récemment eu lieu à Cartagena (Colombie) et qu'un nouveau Programme de travail et un nouveau Plan de gestion y ont été approuvés, ce qui permettra de mener à bien en 2006 et 2007 les futures tâches de renforcement des capacités.

Les délégations du Nigéria et de l'Afrique du Sud ont demandé que le CBC porte une attention particulière à l'Afrique et le représentant de l'OHI a fait remarquer que le Nigéria, en tant qu'Etat membre actif de l'OHI, pourrait contribuer de façon importante à ce Comité par le biais de la Commission hydrographique régionale. Il a également ajouté que la prochaine réunion du CBC ainsi qu'un atelier technique pour l'Afrique se tiendraient à Maputo (Mozambique) en juin 2006, ce qui a prouvé l'intérêt que l'OHI porte actuellement au renforcement des capacités en Afrique.

La délégation du Liban a souligné le rôle de l'OHI dans le domaine de la sécurité de la navigation et a déclaré que, sans les efforts de l'OHI, cette question aurait été beaucoup moins développée. Elle indique qu'en conséquence la communauté maritime devrait remercier l'OHI pour ses travaux et son intérêt soutenus.

Le Comité a remercié l'OHI pour le document présenté, salué l'importance de l'OHI dans l'industrie maritime et l'a félicité pour ses travaux. Le Comité a également pris bonne note des informations fournies.

Programme intégré de coopération technique

Un rapport complet sur la mise en œuvre des activités de l'ITCP au cours de la période 2004-2005 a été présenté et discuté en détail. Au cours de l'année 2004, 14 millions de dollars E.U. ont été répartis au niveau régional et au niveau international. Parmi les activités menées à bien, on doit en particulier noter les 97 missions réalisées, les 115 cours, séminaires et ateliers qui ont été organisés et les 4181 participants qui, de par le monde, ont reçus une formation.

Le Comité a été informé que le rapport provisoire serait disponible sur le site Web du TC de l'OMI.

Programme pour 2006-2007

Le programme proposé inclut 13 programmes (7 programmes régionaux et 6 programmes internationaux) nécessitant un financement de 15.05 millions de dollars E.U. Il a été fait remarquer que l'ITCP proposé serait considéré comme un programme évolutif, susceptible d'être adapté selon que de besoin.

Financement à long-terme de l'ITCP par les Etats Membres

Le Comité a soutenu les quatre points présentés, à savoir:

- a. Faire en sorte que le Fonds TC reste un fonds incompressible destiné à soutenir l'exécution des activités de base de l'ITCP pendant deux ans.
- b. Augmenter le rapport coût-efficacité du mécanisme d'attribution des fonds.
- c. Créer un mécanisme financier équitable pour assurer la viabilité de l'organisation.
- d. Faire appel à l'aide financière extérieure par le biais de partenariats avec les Etats Membres.

Académie maritime internationale de l'OMI

La délégation italienne a informé le Comité que 60 étudiants en provenance de 60 pays avaient bénéficié des activités d'enseignement de l'AMI en 2004, et qu'un plus grand nombre bénéficiera des activités de formation en cours cette année. Toutes ces activités ont été pour la plupart financées par le Gouvernement italien et les autorités locales, avec un financement partiel de l'Union européenne, par le biais des projets MEDA-EUMEDIS et de l'OMI. Le Comité a pris bonne note que l'engagement de l'Italie en faveur de l'AMI se poursuivrait.

REUNION DU COMITE MSC 80 DE L'OMI

Siège de l'OMI, Londres, RU, 11-20 mai 2005

La 80e session du Comité de la sécurité maritime (MSC) de l'Organisation maritime internationale s'est déroulée au siège de l'OMI, à Londres, du 11 au 20 mai 2005. Le MSC a accepté la demande de l'OHI d'amendements proposés aux normes de fonctionnement des ECDIS devant être ajoutée au programme de travail du sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV) et inscrite à l'ordre du jour des réunions prévues en 2006 et 2007. Le MSC a également largement soutenu la demande de l'OHI concernant la publication d'une circulaire MSC sur les lacunes en matière de levés hydrographiques, de cartographie et de diffusion de renseignements sur la sécurité maritimes, mis en relief dans la 3e Edition de la S-55.

L'OMI envisage l'introduction d'un programme facultatif d'audit des Etats membres, visant à vérifier la conformité avec les instruments obligatoires de l'OMI. SOLAS '74, tel qu'amendée, constitue l'un de ces instruments. Les règles V/4 et V/9 imposent la diffusion d'avertissements de navigation et la fourniture de services hydrographiques. L'OMI a invité l'OHI à envisager de fournir des conseils supplémentaires sur le processus de vérification de la conformité avec ces règles. On peut trouver davantage de détails sur cette question dans la LC N° 54/2005.

M. Tom ALLAN du Royaume-Uni a fait part de son intention de quitter ses fonctions de président du MSC après 6 années d'exercice. Le MSC a élu, par acclamation, M. Igor PONOMAREV de la Fédération de Russie, en tant que président du MSC pour 2006.

51e REUNION DU SOUS-COMITE DE LA SECURITE DE LA NAVIGATION DE L'OMI

Siège de l'OMI, Londres, RU, 6-10 juin 2005

La 51e Session du Sous-comité de la sécurité de la navigation de l'OMI (NAV51) a eu lieu au siège de l'OMI à Londres, du 6 au 10 juin 2005. L'OHI a soumis 4 articles à NAV51 portant sur l'évaluation de l'utilisation des ECDIS et la mise au point des ENC, sur les actions visant à améliorer la disponibilité des données hydrographiques dans des zones éloignées, sur la production des ENC de la mer de Chine méridionale et sur le plan de nouveaux levés harmonisés HELCOM pour la mer Baltique.



NAV 51 a décidé de recommander au Comité de la sécurité maritime (MSC) l'emport obligatoire d'ECDIS à bord des engins à grande vitesse mais pas pour les autres navires tant qu'une évaluation formelle de sécurité n'aura pas été effectuée et prise en compte par le MSC.

NAV51 a également recommandé au MSC d'amender la note de bas de page à la règle V/9 de la Convention SOLAS concernant la définition d'un « portefeuille approprié de cartes marines sur papier » et d'inviter les Etats membres à examiner quelles cartes papier pourraient être considérées comme constituant un

« portefeuille approprié » dans leurs eaux territoriales et à en informer l'OHI en conséquence.

NAV51 a appuyé la proposition de l'OHI visant à créer un catalogue en ligne d'ENC, de RNC et de cartes papier en tant que moyen de secours. Un projet de spécification préliminaire pour ce catalogue a été préparé et communiqué au groupe de travail par correspondance (CG) sur le développement des ECDIS et des ENC, lequel a été reconstitué, avec un mandat amendé, en vue d'un examen plus approfondi. M. Eivind S. VÅGSLID de la Direction maritime norvégienne assurera la coordination du CG.

Le BHI et les deux RENC, IC-ENC et PRIMAR, ont fait une présentation qui a réuni un grand nombre de participants, sur les obstacles à l'adoption des ECDIS et la résolution des problèmes. Une discussion animée a eu lieu à l'issue de la présentation et il a été décidé d'organiser un séminaire à ce sujet, immédiatement avant NAV52 en juillet 2006.

9^e REUNION DU SOUS-COMITE DES RADIOCOMMUNICATIONS, DE LA RECHERCHE ET DU SAUVETAGE, DE L'OMI (COMSAR)

Siège de l'OMI, Londres, 7-11 février 2005

La 9^e réunion du Sous-comité des radiocommunications, de la recherche et du sauvetage de l'OMI (COMSAR) a eu lieu au siège de l'OMI (Londres), du 7 au 11 février 2005. L'amiral MARATOS (Président du BHI), M. Steve SHIPMAN, (ATH) et M. Peter DOHERTY (Président de la CDARN) y représentaient l'OHI.

Le mercredi 9 février a été consacré à des présentations et à la soumission de documents à la suite de la catastrophe du tsunami qui s'est produit dans l'océan Indien. L'amiral MARATOS a fait une présentation afin de souligner les actions déjà prises par l'OHI et celles en cours. Des présentations ont également été faites par l'OMI et par l'AIMS. Un groupe de rédaction a été créé sous la présidence de M. Peter DOHERTY, Président de la CDARN, afin d'examiner les documents soumis au COMSAR à propos du WWNWS. Le Sous-comité a accepté une circulaire COMSAR préparée par le groupe de rédaction qui constitue un mécanisme provisoire par lequel les alertes contre les tsunamis et les autres désastres peuvent être communiquées au WWNWS en vue de leur transmission immédiate. Ce mécanisme prendrait immédiatement effet, dans l'attente d'un examen plus détaillé de la CDARN, lequel doit se réunir du 13 au 15 septembre 2005. La position de la CDARN sur cette question sera communiquée aux Etats membres en vue de leur approbation et sera ensuite soumise à la 10^e réunion COMSAR, en vue de son introduction dans le WWNWS.

Une autre soumission concernant la diffusion, par le WWNWS, des changements dans les niveaux de sécurité dans les eaux territoriales, conformément au code ISPS (Document COMSAR 9/12/2), a été communiquée au Comité de la sécurité maritime (MSC) selon les règles normales d'amendements de ces publications. Il est attendu que le MSC transmettra le document à la CDARN, aux fins d'examen.

Le Secrétaire Général des NU, M. Kofi ANNAN s'est rendu en visite à l'OMI le dernier jour de la réunion COMSAR.

REUNION SUR LE TSUNAMI EN ASIE
Siège de l'OMI, Londres, RU le 12 janvier 2005

A l'invitation du Secrétaire Général de l'OMI, le président du Comité de direction du BHI et le Secrétaire Général de l'AIMS ont participé à une réunion le 12 janvier 2005, au siège de l'OMI (Londres). Les besoins des Etats touchés par la catastrophe du tsunami, du point de vue de la sécurité de la navigation, ont été discutés et un plan d'actions futures conjoint a été convenu. Les besoins signalés aux trois Organisations par les Agences nationales officielles de la région ont été présentés et discutés. L'OHI a souligné ses actions visant à évaluer les dommages causés à l'infrastructure hydrographique et les besoins en matière de levés dans les zones touchées par le tsunami, l'AIMS a exposé les dégâts causés aux aides à la navigation et l'OMI la situation de différents ports. Les discussions ont clairement mis en évidence le fait, qu'à ce stade, il n'est pas possible d'établir une liste concrète des besoins.

Les participants ont approuvé la proposition de l'OHI relative à la nécessité d'une révision immédiate des documents OMI/OHI traitant de la diffusion des avertissements de navigation par le biais du NAVTEX et du SafetyNET. En conséquence, le sous-comité des radiocommunications et de la recherche et du sauvetage (COMSAR) de l'OMI, dont la 9^e session doit avoir lieu du 7 au 11 février, acceptera des documents sur cette question jusqu'au 28 janvier. Le Bureau travaille en étroite coopération avec M. Peter Doherty, président de la CDARN de l'OHI et du groupe de travail COMSAR OMI traitant des RSM, afin de présenter, au nom de l'OHI, un article proposant des amendements/améliorations qui aboutiront à une meilleure coordination et réponse à la menace de tsunami. Un court débat a porté sur la disponibilité d'un système d'avertissements NAVAREA OMI/OHI dans le cadre de la structure d'alerte de la COI contre les tsunamis et des actions spécifiques seront décidées lors de la réunion COMSAR.

A la suite de la réunion de Londres, un communiqué de presse a été préparé au nom des trois Organisations, ainsi qu'un document sur le résultat de la réunion qui sera présenté par le Secrétariat de l'OMI à la réunion COMSAR et un autre article qui sera présenté par le Directeur de la Division de la sécurité maritime de l'OMI, au nom des trois Organisations, lors de la conférence mondiale sur la réduction des catastrophes à Kobe, Japon. Ces trois documents ont été postés sur le site Web de l'OHI, sous le titre "Tsunami disaster information in SE Asia" (informations sur la catastrophe du tsunami en Asie du SE). La soumission de l'OHI à COMSAR concernant les RSM est également disponible sur ce site.

Le BHI continue de communiquer avec les Services hydrographiques des Etats de la région afin de recueillir les informations nécessaires au soutien et à la coordination de toute action nécessaire. Les présidents de la CHOIS et de la CHAO, qui se réuniront en février, ont inclus un point dans l'ordre du jour afin de discuter des besoins et de déterminer des actions de suivi. Le Bureau a été satisfait d'apprendre que le Sri Lanka acceptait l'aide de l'Allemagne pour aider à surmonter les problèmes provoqués par le tsunami. La Thaïlande a informé le Bureau de certains problèmes mineurs concernant les aides à la navigation et la sédimentation dans les chenaux des provinces de Phuket, Krabi et Phang-na ainsi que des travaux de remise en état actuellement en cours.

GROUPE DE CORRESPONDANCE DE L'OMI SUR LES ECDIS
BHI, Monaco, 27-28 janvier 2005

En 2004, l'Australie, la Norvège et la France ont soumis des documents au Comité de la sécurité maritime (MSC) de l'Organisation maritime internationale (OMI) concernant l'utilisation des ECDIS avec les cartes marines matricielles et la possible introduction de prescriptions relatives à l'emport des ECDIS. Le MSC a chargé le Sous-Comité de la sécurité de la navigation (NAV) d'examiner cette

question et de lui présenter en retour, un compte rendu. NAV 50 a formé un groupe de correspondance, devant être présidé par la Norvège, chargé d'ouvrir un débat préliminaire sur la question et de faire un compte rendu en retour à NAV 51.

Compte tenu de la grande variété d'avis reçus par le groupe de correspondance, il a été décidé qu'il serait nécessaire d'organiser une réunion dans le but de tenter de parvenir à un consensus, chaque fois que possible. L'OHI a organisé cette réunion au BHI, les 27 et 28 janvier. Celle-ci a permis de trouver un consensus sur plusieurs des questions examinées, et un projet de rapport a été rédigé en vue d'une soumission à l'OMI. Ce rapport va à présent être finalisé par la Norvège avant d'être communiqué à la 51e session du NAV, en juin 2005.

REUNION INFORMELLE SUR LA VIABILITE D'UNE INITIATIVE EN MATIERE DE NAVIGATION ELECTRONIQUE

Trinity House, Londres, RU, 23 juin 2005

Vingt-deux représentants d'Administrations de la sécurité maritime, de l'OMI, de l'OHI et de l'AIMS se sont réunis à Londres le 23 juin 2005, afin de discuter de la faisabilité du lancement d'un projet de navigation électronique. Comme envisagé par l'organisateur, le Ministère des transports du RU, la navigation électronique consisterait en des installations à terre et à bord afin d'améliorer la sécurité maritime, la sécurité de la navigation ainsi que le contrôle et les mesures prises en cas de pollution. La LC de l'OHI N° 29/2005 communiquait aux Etats membres la correspondance initiale. L'Administration de la sécurité maritime australienne, l'« U.S. Coast Guard » et le MCA du RU ont présenté des vues d'ensemble de projets auxquels ils ont eu recours et qui sont susceptibles de contribuer au concept de Navigation électronique. L'OMI a communiqué des informations actualisées sur le projet d'autoroute maritime électronique dans les détroits de Malacca et de Singapour. Après diverses interventions des participants, l'organisateur a indiqué, en résumé, qu'il percevait un accord général face à la nécessité de poursuivre un projet de Navigation électronique. Les travaux progresseront lors de la tenue de futures réunions et par correspondance. L'organisateur a noté qu'une importante partie prenante, l'industrie maritime, avait été volontairement omise. Dès que le projet sera mieux articulé sous l'angle des coûts et des bénéfices, l'industrie maritime sera impliquée. Il a été convenu que la participation du secteur maritime était essentielle mais que le bénéfice de la navigation électronique devait être démontrable.

COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE (COI)

23e ASSEMBLEE DE LA COI

Paris, France, 21 – 30 juin 2005

I. Informations générales

Le président a déclaré ouverte l'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale et une minute de silence a été observée en hommage aux victimes du tsunami asiatique et comme marque de respect envers tous ceux qui ont oeuvré avec la COI et qui ont péri. Le Directeur général de l'UNESCO s'est adressé à l'Assemblée en insistant sur la création du système d'alerte contre les tsunamis dans l'océan indien et sur la nécessité d'attirer plus de fonds pour prendre sérieusement en considération tous les programmes.

II. Ordre du jour et participants

L'ordre du jour de la réunion a couvert un large éventail de sujets, concernant des rapports statutaires sur des questions relatives aux sciences et aux services océaniques, le renforcement des capacités et les activités régionales, et les mesures prises à la suite des ravages causés par tsunami du 26 décembre

2004, dans l'océan Indien. Sur les 132 Etats membres, plus de 100 étaient présents. Les présidents des Commissions hydrographiques régionales de ces pays essentiellement dirigés par leurs délégations. Les directeurs des Services hydrographiques suivants étaient également présents : Brésil, Chili, Equateur, Allemagne, Fédération de Russie et Turquie. Le capitaine de vaisseau GORZIGLIA y représentait le BHI.

III. Questions relatives à l'OHI

Les questions suivantes ont directement concerné les objectifs de l'OHI :

- a) Création d'un système d'alerte global rapide en cas de tsunami. L'Assemblée a constitué un groupe de travail auquel l'OHI a été invitée à participer en qualité d'observateur. Le but de la participation de l'OHI à ce groupe était de souligner l'importance de la bathymétrie au sein de ce système global et que l'OHI contribue aux discussions.
- b) Programme et budget provisoires. Le rapport de la COI pour 2006/2007 a compris plusieurs modifications à son programme initial, en raison d'une réduction de 20% dans le budget alloué par l'UNESCO. Afin d'équilibrer la situation, les propositions suivantes ont été faites :
 - a. Réduire d'environ 40% le programme d'algues nocives.
 - b. Réduire d'environ 26% le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS).
 - c. Réduire d'environ 40% les publications.
 - d. Supprimer le programme de cartographie océanique de la COI ; toutefois, celui-ci a été jugé « fondamental » pour la COI.

A l'issue de plusieurs réunions, activités collectives, discussion et soumission des informations pertinentes, l'Assemblée a convenu d'appliquer une réduction de 20% à l'ensemble des programmes. Cette situation mérite toute l'attention de l'OHI, étant donné qu'elle affectera les projets de la GEBCO et de l'IBC dans les prochaines années et probablement dans le futur plus lointain.

- c) Programmes IBC. L'IBCSEP et l'IBCSO sont deux nouvelles initiatives qui commencent tout juste et dont les programmes de travail doivent être coordonnés. Notamment la dernière étant donné qu'elle pourrait contribuer aux objectifs de l'Année polaire internationale.
- d) COI/ABELOS. Ce groupe d'experts travaille sur l'application des parties XIII - Recherche scientifique marine et XIV – Développement et transfert de la technologie maritime d'UNCLOS. Ceci n'a aucun rapport avec les travaux placés sous la responsabilité d'ABLOS, et jusqu'à ce jour il n'y a pas eu de problème de répétition. Néanmoins, l'incorporation de la COI dans ABLOS et la composante des « aspects géoscientifiques maritimes » semble être considérée comme faisant double emploi, d'où certaines préoccupations.
- e) Renforcement des capacités. Le programme de travail et la stratégie de la COI en matière de renforcement des capacités permettent d'envisager des travaux conjoints avec l'OHI. En réalité, la COI et l'OHI oeuvrent ensemble, pour fournir tous les efforts visant à améliorer les capacités de collecte et de traitement des informations bathymétriques côtière dans l'océan Indien.

IV. Conclusion et recommandation

La COI sera affectée d'une réduction budgétaire de 20% par rapport au montant qui lui est normalement alloué par l'UNESCO. Cette situation laisse entrevoir des difficultés pour le programme de cartographie des océans, et il faudrait envisager des moyens pour remédier à cette situation. Il est recommandé que les deux organisations continuent à rechercher une solution.

Jusqu'à présent, ABLOS et ABE-LOS n'ont pas effectué de travaux en double et, afin de s'assurer que cette situation continue, l'OHI devrait peut-être se concentrer davantage sur les aspects techniques hydrographiques et géodésiques, tout en permettant à la COI de s'orienter davantage sur les sciences marines. Il est vraisemblable que les deux groupes continueront d'exister et de coordonner leurs travaux, lorsque nécessaire. L'on estime qu'il serait difficile que la COI participe aux deux organes. ABLOS pourrait éventuellement se concentrer sur les aspects hydrographiques et géodésiques, et la COI déciderait ensuite de participer uniquement à titre d'observateur. Les secrétariats du BHI et de la COI devraient envisager d'explorer la meilleure façon de travailler ensemble.

Les initiatives en matière de renforcement des capacités progressent et il est recommandé de continuer à œuvrer ensemble, notamment dans la région touchée par le tsunami, dans l'océan Indien, mais aussi dans d'autres régions également menacées par ce type de danger naturel.

INSTITUT PANAMERICAIN DE GEOGRAPHIE ET D'HISTOIRE (PAIGH)

11e REUNION DU COMITE HYDROGRAPHIQUE

Guayaquil, Equateur, 4-6 juillet 2005

L'Institut panaméricain de géographie et d'histoire a été créé le 7 février 1928 avec son siège au Mexique. En 1949, un an après la signature de la Charte de l'Organisation des Etats américains (OAS), à la Conférence de Bogota, le PAIGH signait un accord avec le Conseil de l'OAS et devenait sa première organisation spécialisée.

Les objectifs du PAIGH sont les suivants :

- encourager, coordonner et faire connaître les études cartographiques, géographiques, géophysiques et historiques ainsi que les sciences concernées qui peuvent avoir de l'intérêt pour les Amériques ;
- promouvoir et mener à bien des études, des projets et des formations dans ces disciplines ;
- promouvoir la coopération entre les Instituts qui représentent ces disciplines dans les Amériques, ainsi qu'avec les organisations concernées.

L'Institut est composé de quatre Commissions : Cartographie, Histoire, Géographie et Géophysique. Le Comité hydrographique fait partie de la Commission cartographique, et a pour but « de promouvoir la coopération technique et une meilleure compréhension des questions relatives à l'hydrographie, la cartographie marine et la sécurité de la navigation, entre les Services hydrographiques d'Amérique du Sud, et ce, dans le but de faciliter les échanges d'information sur les levés hydrographiques, la recherche et les progrès techniques des pays membres. »

Sept pays étaient représentés à la réunion : le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Mexique, le Pérou, les Etats-Unis d'Amérique et le Venezuela. L'OHI y était représentée par le capitaine de vaisseau GORZIGLIA, directeur du BHI, chargé des relations entre le PAIGH et l'OHI.



La cérémonie d'ouverture était présidée par le Contre-amiral Eduardo NAVAS NAJERA (Equateur), Directeur général de la Marine marchande et côtière. Le Capitaine de frégate PROAÑO (Equateur), qui a succédé au Capitaine de vaisseau GARNHAM (Chili), Président du Comité, assumera cette responsabilité jusqu'à la prochaine réunion du Comité hydrographique.

Les délégués et l'OHI ont fait plusieurs présentations.

Le Comité a adopté les résolutions suivantes :

- 1.- préparer une version espagnole du Manuel d'hydrographie ;
- 2.- accepter la proposition du Mexique d'accueillir la XIIe réunion, en 2007, avant la Conférence H.I. ;
- 3.- demander au BHI de prendre contact avec Haïti et établir les besoins techniques de ce pays en vue du développement d'une infrastructure hydrographique ;
- 4.- utiliser largement la page Web dans le but d'échanger expériences et connaissances ; et
- 5.- travailler à un projet de préparation d'un manuel pratique de procédures destiné à perfectionner les différentes étapes en matière d'acquisition, de traitement et de gestion des données multifaisceaux.

En conclusion, la participation du BHI au nom de l'OHI a été vivement appréciée, étant donné qu'un contact personnel constitue une occasion unique de renforcer les relations entre les Etats membres et non-membres de l'OHI et le BHI. Malheureusement, la participation était relativement faible et cette situation a été examinée afin de voir comment y remédier dans le futur.

La présentation faite par le Directeur du BHI ainsi que sa participation aux discussions tenues à l'issue de chaque présentation ont été particulièrement bien accueillies par les participants qui ont apprécié les conseils prodigués par l'OHI ainsi que son souci de contribuer au développement des capacités hydrographiques de ses pays membres respectifs.

L'accord en vue de coopérer à la préparation et à l'impression de la version espagnole du Manuel de l'hydrographie constitue un soutien précieux au succès de la mission de l'OHI.

ORGANISATIONS RELATIVES A L'ANTARCTIQUE

PARTIES CONSULTATIVES AU TRAITE SUR L'ANTARCTIQUE (ATCP)

Stockholm, Suède, 6-17 juin 2005

Les réunions consultatives du Traité sur l'Antarctique sont organisées chaque année afin de discuter des questions liées à la gestion de la zone du Traité sur l'Antarctique et afin de renforcer le développement du Système du Traité sur l'Antarctique. A cette occasion, la question de la "responsabilité découlant des dangers liés à l'environnement" a été en particulier examinée. Une attention spécifique a également été portée aux échanges en ce qui concerne les expériences et les activités réalisées dans l'Antarctique, y compris les questions découlant du Protocole sur la protection environnementale de l'Antarctique.

Les participants ont consacré du temps à l'examen des 72 documents de travail et des 125 documents d'information présentés par les différents pays et organisations internationales concernés par l'Antarctique. Plus de 250 personnes représentant 28 parties consultatives, ainsi que 26 personnes représentant neuf parties non consultatives ont participé à la réunion. Les délégations étaient en principe dirigées par des experts du Ministère des affaires étrangères en charge des questions relatives à l'Antarctique. Onze observateurs provenant de trois institutions, 11 experts provenant de cinq organisations et 4 personnes en provenance d'un pays invité complétaient l'assistance. Le CV GORZIGLIA, qui a participé à la réunion du 6 au 10 juin, y représentait l'OHI.

L'OHI a indiqué que 45 cartes (50%) du programme de cartes internationales avaient été produites et que les nouvelles prescriptions soumises par l'IAATO étaient en cours d'examen. Il a également été souligné que l'OHI souhaitait participer aux efforts en faveur de l'« Année polaire internationale » (IPY). Les pays ont été invités à consacrer des ressources afin de développer la production de cartes marines en exécutant un plus grand nombre de levés. Un groupe hydrographique a été créé pour fournir des conseils sur les priorités associées à la production des cartes. Les commentaires émanant de l'auditoire concernaient la contribution de l'OHI à la coopération internationale et les progrès évidents. L'OHI a été invitée à développer encore les initiatives en faveur de la sécurité de la navigation dans l'Antarctique. Le rapport a été adopté y compris ses recommandations, lesquelles sont brièvement résumées ci-après : constater les progrès réalisés dans la production des cartes INT ; exprimer son soutien aux activités que le Comité hydrographique sur l'Antarctique (HCA) dirige avec le Groupe de travail sur le programme de levés hydrographiques et envisager d'inviter des Etats membres à accroître leurs activités relatives aux levés hydrographiques dans l'Antarctique.

Au cours de la manifestation, une réunion très productive a eu lieu avec Mme. Denise LANDAU, Secrétaire générale de l'IAATO, M. Antoine GUICHARD, Secrétaire général du COMNAP et M. Manuel CATALAN, Président du groupe de travail du COMNAP sur l'exploitation des navires, afin d'améliorer la coordination et la coopération entre les organisations. Il a été confirmé que les deux organisations seraient présentes à la prochaine réunion du Comité hydrographique sur l'Antarctique à Christchurch, Nouvelle-Zélande. Toutes deux appuient vivement les activités de l'OHI et sont des alliées de poids pour encourager l'hydrographie et la cartographie marine dans l'Antarctique.

NATIONS UNIES (NU)

REUNION INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES EN VUE DE L'EXAMEN DU PROGRAMME D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PETITS ETATS INSULAIRES EN DEVELOPPEMENT

Port Louis, Maurice, 10-14 janvier 2005

Plus de 2000 délégués venus de 114 Etats membres des Nations Unies et 15 agences spécialisées des Nations Unies, agences intergouvernementales et non gouvernementales se sont réunis à Port Louis, Maurice, pour examiner le Plan d'Action des Barbades (BPoA) pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement (SIDS). Le BPoA, élaboré en 1994, met l'accent sur la vulnérabilité caractéristique des SIDS et propose des actions ciblées pour y faire face et favoriser le développement durable de ces Etats. Cette vulnérabilité a récemment été mise en évidence par le tremblement de terre de Sumatra et le tsunami qui en a résulté, les cyclones tropicaux de 2004 dans les bassins des Caraïbes et du Pacifique, le blanchissement du corail dû au réchauffement de la température des océans, un taux disproportionné de VIH/SIDA dans un grand nombre de SIDS, et un développement économique rendu difficile du fait de problèmes commerciaux. Le compte rendu des débats de la réunion internationale de Maurice et le BPoA peuvent être consultés sur les sites <http://www.un.org/smallislands2005/> et <http://www.iisd.ca/sids/IM/>.



Ce groupe était co-présidé par M. Tagaloa SALE TUALA TAGALOA, Ministre des Ressources naturelles et de l'Environnement (Samoa) et Mme Marian HOBBS, Ministre de l'Environnement (Nouvelle-Zélande). M. Klaus TÖPFER, PNUE, Directeur général, dirigeait les débats.

Bien que le BPoA soit exhaustif, et en dépit du niveau élevé des questions qu'il aborde, il n'a pas été fait mention de l'importance de l'hydrographie dans le développement durable des SIDS. La réunion internationale de Maurice est apparue comme une excellente occasion d'évoquer le rôle de l'hydrographie dans le développement durable et de relever la sous-représentation des SIDS au sein de l'OHI. Lors de la session plénière, au premier jour de la réunion, le contre-amiral K. BARBOR, directeur du BHI, a fait une présentation au nom de l'OHI. La présentation a soulevé un certain nombre de demandes de renseignements relatifs à la composition des Commissions hydrographiques régionales de l'OHI et à la participation à ces dernières.

La réunion s'est conclue par une Déclaration et une Stratégie réaffirmant le BPoA. Ces documents sont des déclarations de haut niveau, où malheureusement l'hydrographie n'est pas mentionnée de façon explicite. Une conscience accrue s'est cependant manifestée, sous la forme d'une meilleure compréhension du rôle de l'hydrographie dans le développement durable.

**2e REUNION DE TRAVAIL INTERNATIONALE SUR UN PROCESSUS REGULIER
DES NATIONS UNIES POUR L'EVALUATION MARITIME GLOBALE**
NU, New York, 13-15 juin 2005

La Division des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer (DOALOS) a convoqué la seconde réunion de travail sur la manière d'entreprendre une évaluation maritime globale (GMA) demandée dans le cadre du plan de mise en œuvre de Johannesburg établi lors du Sommet mondial sur le développement durable. Cette réunion a continué de traiter des questions relatives à la façon de gérer « une évaluation d'évaluations ». Lors de plusieurs correspondances antérieures avec la DOALOS, l'OHI avait donné son point de vue selon lequel la S-55 devait constituer l'une des évaluations fondamentales de la GMA. Si l'ordre du jour de la réunion était allé au-delà des discussions de la gestion structurelle de l'«évaluation des évaluations» pour discuter des évaluations possibles, l'OHI était prête à prononcer un discours. L'OMI et la COI, en tant qu'agences des NU, seront étroitement associées à la progression des décisions de management avant la tenue de la prochaine réunion sur ce sujet. Le BHI continuera de s'impliquer dans ce domaine, aux côtés de la DOALOS, de l'OMI et de la COI.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SIGNALISATION MARITIME (AISM)

**3e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'AISM CHARGE DU SERVICE
D'INFORMATION SUR LES AIDES A LA NAVIGATION (ANIS) POUR LE 21e SIECLE**
St Germain-en-Laye, France, 12-13 janvier 2005

La troisième réunion du groupe de travail ANIS a eu lieu au siège de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM), non loin de Paris, en présence de 16 participants, incluant quatre représentants (pour l'OHI) de la NGA des USA, du SH du RU et du BHI. La réunion a été présidée par M. Peter KENT (RU), le premier jour, et par M. Torsten KRUSE, Secrétaire général de l'AISM, le deuxième jour.

Le Service ANIS a pour vocation de fournir automatiquement aux navires des informations en temps réel sur l'état des aides à la navigation (AN), lesquelles sont essentielles pour la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement. Les systèmes de contrôle à distance sont actuellement utilisés par de nombreuses autorités d'AN afin de recueillir des informations sur le fonctionnement de leurs aides, à des fins opérationnelles et pour des raisons de maintenance. Le Service ANIS sélectionnera à partir du système de contrôle, les informations pertinentes pour le statut opérationnel de toutes les aides contrôlées, les comparera avec une liste de dysfonctionnements/défauts appropriés à ce type d'aides et, si le statut modifié est défini comme étant susceptible d'entraîner un risque significatif pour la sécurité de la navigation, un avis immédiat à la navigation locale sera automatiquement lancé. En outre, si un accident de navigation se produit dans la zone, ou si un autre danger non représenté sur la carte est signalé, l'autorité des AN concernée pourra immédiatement diffuser un avertissement aux navigateurs, via le service ANIS.

Il est prévu d'utiliser des systèmes de communications locales, comme par exemple les systèmes d'identification automatiques (AIS) dans les zones où ceux-ci sont utilisés, pour diffuser les informations ANIS pertinentes dans un format de données approprié. L'AISM a récemment adressé une soumission à l'OMI (NAV) sur l'utilisation de courts messages AIS de sécurité afin de transmettre ces informations. La portée AIS signalée est d'approximativement 30 milles marins.

Lorsqu'elles sont reçues à bord des navires, les informations ANIS sont visualisées de préférence sur l'ECDIS ou sur un autre affichage électronique approprié, ce qui permet de préciser si le statut opérationnel d'une AN a changé par rapport aux informations fournies sur la carte de la zone, ou si les aides à la navigation sont utilisées pour signaler des épaves ne figurant pas sur les cartes ou d'indiquer d'autres nouveaux dangers de manière à ce que les navigateurs disposent d'informations de navigation à jour sur la zone dans laquelle ils naviguent. L'attention des navigateurs sera attirée sur la

modification du statut d'une AN par un symbole cartographique approprié lumineux ou par toute autre manière similaire d'attirer l'attention, et les détails du dysfonctionnement seront disponibles, sur sélection.

Deux sociétés commerciales, TRANSAS et TIDELANDS, ont démontré que le concept de services ANIS était réalisable en simulant le dysfonctionnement d'un phare, information qui a été transmise via un système Navtex et visualisée sur un affichage ECDIS. Un codage, un format et une symbolologie spécifiques ont été utilisés dans cet exercice.

La réunion a discuté les détails d'un projet de recommandation sur le service ANIS, incluant :

- Les principes et un concept ANIS;
- Les dysfonctionnements/défauts opérationnels des AN ;
- Les degrés d'impact sur la sécurité de la navigation;
- Les technologies de l'information;
- L'affichage des informations ANIS; et
- L'identification des aides à la navigation contrôlées.

En conséquence, un projet de recommandation révisé a été produit. Le représentant du BHI a remarqué que la plupart des AN considérées dans le cadre du projet ANIS sont déjà incluses dans l'ENC et que les informations ANIS pourraient éventuellement constituer une couche d'objets sur l'information maritime (MOI), pour superposition sur l'affichage ECDIS/ENC. Il a suggéré que les objets, attributs et valeurs relatifs à l'ANIS soient développés à partir de la S-57. Il a également attiré l'attention sur un article de l'OHI intitulé « Objets sur l'information maritime (MOI) – procédures recommandées pour le développement » qui a été communiqué à l'AIMS.

La réunion a examiné favorablement la suggestion du BHI. Il a été convenu que la 4^e réunion du GT sur le service ANIS serait organisée au BHI, Monaco, du 28 au 30 juin 2005, y compris, éventuellement, un atelier d'une journée sur le service ANIS en tant que MIO.

FEDERATION INTERNATIONALE DES GEOMETRES (FIG)

REUNION AD HOC DU GROUPE DE TRAVAIL 4.2 DE LA COMMISSION 4 DE LA FIG

Londres, RU, 4 janvier 2005

Le groupe de travail 4.2 de la Commission 4 (Hydrographie) de la FIG sur « une surface de référence verticale pour l'hydrographie » a profité de la présence, à Londres, de plusieurs membres pour organiser une réunion ad hoc meeting au « Royal Institution of Chartered Surveyors », le 4 janvier 2005.

Lors de la réunion du GT 4.2 tenue pendant la semaine de travail de la FIG à Athènes, en mai 2004, il avait été décidé qu'un court document de « haut niveau » et un « document d'informations de fond » bien plus long étaient nécessaires. Un avant-projet du document de « haut niveau », préparé par Mme Ruth ADAMS du SH du RU, a été discuté à Londres. Ce document sera par la suite développé et présenté à la semaine de travail de la FIG, au Caire, en avril 2005. Une réunion du GT se tiendra également au Caire pour discuter à la fois du document de « haut niveau » et du projet de « document d'informations de fond » qui sera également préparé par Mme Ruth ADAMS à partir de l'article soumis à la semaine de travail d'Athènes. Les discussions relatives à ces deux documents se poursuivront jusqu'en début 2006, date à laquelle les documents auront été finalisés en vue de leur soumission au Congrès de la FIG qui aura lieu à Munich en octobre 2006. Il est également prévu de tenir une réunion ad hoc du GT conjointement avec un atelier sur les systèmes de référence verticaux qui doit être organisé pendant l'Assemblée conjointe de l'AIG, l' AISPO et l'IABO [“Dynamic Planet 2005”](#) à Cairns, Australie, en août 2005. Les deux projets de documents seront communiqués aux membres du Comité de l'OHI sur les marées en mai 2005, aux fins de commentaires. Toute autre personne qui souhaiterait formuler des commentaires est priée de contacter le CC Steve SHIPMAN (adjoint technique au BHI - Hydrographie).

**ASSOCIATION POUR LA GESTION PORTUAIRE
D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

MISSION A DOUALA, CAMEROUN

17/18 février 2005

Le capitaine de vaisseau GORZIGLIA, Directeur du BHI, s'est rendu en mission à Douala, Cameroun, les 17 et 18 février 2005, afin de renforcer les relations entre l'Association pour la gestion portuaire d'Afrique occidentale et centrale (AGPAOC) et l'OHI, par le biais des activités suivantes :

- a) Réunion avec Mme Mireille BACKO, Secrétaire générale de l'AGPAOC.
- b) Participation à la cérémonie d'ouverture du 28^e Conseil annuel de l'AGPAOC, à l'occasion duquel l'OHI adressera un message de bienveillance.
- c) Participation au Comité de la sécurité de l'AGPAOC. A cette occasion un document sur la coopération entretenue entre l'AGPAOC et l'OHI sera présenté.

Le principal objectif de cette mission a été de souligner le statut et l'importance de l'hydrographie dans la région, de rendre compte des initiatives en cours et de partager certaines idées sur la manière dont les deux organisations pourraient coopérer en vue d'améliorer les produits et les services hydro-cartographiques visant à améliorer la sécurité de la vie en mer, la sûreté de la navigation et la protection de l'environnement marin.

Cette initiative est considérée comme une mesure de suivi consécutive à la mission du WAAT, étant donné qu'elle a été identifiée comme la 8^e Conférence de la CHAtO organisée à Brest, France en octobre 2004.

L'AGPAOC est une agence spécialisée de la Conférence ministérielle du MINCONMAR des Etats d'Afrique occidentale et centrale, concernant le transport maritime. Le MINCONMAR, qui a été créé en mai 1975 à Abidjan, est devenu l'OMAOOC dans le cadre de vastes réformes mises en œuvre par l'Assemblée générale du Ministère des Transports, en 1999. L'OMAOOC réunit 25 pays d'Afrique occidentale et centrale (y compris cinq Etats sans littoral) dans le cadre de l'un des plans d'intégration mondiaux par secteur régional. Il s'agit d'utiliser la communauté régionale et internationale comme centre de services intégrés pour toutes les questions maritimes à caractère régional.

Les pays membres de l'OMAOOC sont les suivants (par ordre alphabétique) :

Etats côtiers : Angola, Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Nigéria, République du Congo, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Pays sans littoral : Burkina Faso, Mali, Niger, République centrafricaine et Tchad.

L'AGPAOC a été créée en 1977 avec les objectifs suivants qui peuvent être résumés de la façon suivante :

- a) S'efforcer d'améliorer, de coordonner et de normaliser les opérations portuaires d'Afrique,
- b) Assurer la coordination et le développement des activités des membres.
- c) Créer et entretenir des relations avec des instituts et organisations internationales pour l'étude des questions présentant un intérêt pour l'Association.
- d) Fournir un formulaire pour les membres de l'association afin d'échanger des points de vue sur des problèmes communs.

L'objectif de la mission, consistant à profiter de cette opportunité pour souligner l'importance de l'hydrographie dans la région a été atteint. Il est néanmoins nécessaire d'attendre les résultats des délibérations du Conseil. Il est souhaitable que le BHI renforce sa correspondance avec l'AGPAOC afin de s'assurer d'un retour de l'information. Les questions de renforcement des capacités (comme par exemple la possibilité d'aider l'Institut maritime ACCRA à mettre en place un cours d'hydrographie et un cours pour les personnes ayant atteint un haut niveau), l'initiative relative à une autoroute maritime et la nécessité de fournir un effort régional afin de faire face à des problèmes régionaux communs ont été signalés comme les questions les plus intéressantes et le caractère raisonnable de toute initiative en matière de projet d'autoroute maritime mérite d'être bien étudié, étant donné qu'il a été estimé qu'il n'y a aucun besoin évident de fournir un tel effort.

CREATION OU ELARGISSEMENT DES COMMISSIONS HYDROGRAPHIQUES REGIONALES

MER BALTIQUE

La visite aux pays baltes prévue en 2005 a été reportée jusqu'en 2006. Les trois pays suivants : Estonie, Lettonie et Lituanie ont répondu par l'affirmative et la visite aura lieu en juillet 2006.

ASIE DE L'EST

La visite a été annulée en raison du manque de réponse des deux pays concernés : le Myanmar et le Cambodge.

PROTOCOLE D'ACCORD

Un protocole d'accord a été signé en 2005 avec les organisations internationales suivantes :

- Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellite (IMSO)
- Organisation internationale de normalisation (ISO)
- International Federation of Hydrographic Societies (IFHS)

JOURNEE MONDIALE DE L'HYDROGRAPHIE

Le 29 novembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies a passé la Résolution 60/30 qui stipule *entre autres* qu'[Elle]

« Se félicite de l'adoption par l'Organisation hydrographique internationale d'une "Journée mondiale de l'Hydrographie", qui sera célébrée tous les ans, le 21 juin et dont le but sera de faire une publicité adéquate à ses travaux, à tout niveau, ainsi que d'accroître la couverture en information hydrographique, au niveau international. [Elle] demande instamment à tous les Etats de coopérer avec cette organisation dans le but de promouvoir la sécurité de la navigation, particulièrement dans les zones de navigation internationale, dans les ports et là où existent des zones maritimes vulnérables ou protégées ».

PROGRAMME DE TRAVAIL 2 RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. ACADEMIE MARITIME INTERNATIONALE (AMI)

REUNIONS DE COORDINATION TECHNIQUE DE L'AMI (TRIESTE)

Le 7 mars 2005, le Capitaine de vaisseau GORZIGLIA a tenu une réunion de coordination avec le Contre-amiral SPANIO (AMI). L'objectif principal de cette réunion était l'organisation du 5^e Cours de cartographie, prévu au cours de l'année 2005, ainsi que la sélection des candidats. L'ordre du jour de cette réunion comprenait également la coordination du Séminaire de l'OHI pour le renforcement des capacités à l'intention des présidents des Comités hydrographiques nationaux de la CHAtO, prévu pour le mois d'octobre 2005.

Malheureusement, et malgré les efforts déployés, le cours en question n'a pu être dispensé en raison de la situation financière de l'AMI. En revanche, le Séminaire s'est déroulé avec succès grâce aux ressources allouées par le Fonds de l'OHI pour le renforcement des capacités et à l'aimable contribution des Etats membres de l'OHI, d'autres organisations internationales ainsi qu'à la coopération de l'AMI.

La 5^e réunion du Comité technique et scientifique de l'AMI, prévue le 19 avril, a été reportée à la deuxième semaine de juillet et, finalement, reportée à nouveau sans qu'une date ne soit précisée. La réunion en question n'a pas eu lieu en 2005 et le BHI est préoccupé par la situation présente et future de l'AMI, étant donné que l'absence de cours de l'AMI dans le domaine de l'hydrographie et de la cartographie marine affecte l'ensemble de la formation de l'OHI associée au renforcement des capacités.

2. RENFORCEMENT DES CAPACITES

COMITE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES (CBC de l'OHI)

3^e REUNION DU COMITE DE L'OHI SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Cartagena, Colombie, 1-2 juin 2005

La troisième réunion du CBC de l'OHI a eu lieu à l'Hôtel Almirante Estelar de Cartagena, Colombie, les 1^{er} et 2 juin 2005, sous la présidence du CV Hugo GORZIGLIA (Directeur du BHI).

Le capitaine de vaisseau GORZIGLIA a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants, en particulier aux nouveaux membres du CBC de l'Allemagne, de l'Australie, du Mexique et des USA. Il a également remercié le directeur du Service hydrographique colombien, le contre-amiral CELY, pour avoir accueilli la réunion. Il a fourni un rapport général sur les activités accomplies depuis la deuxième réunion du CBC et a souligné le fait que les activités de renforcement des capacités au sein de l'OHI revêtaient une importance croissante. Le renforcement des capacités est à présent un point permanent

de l'ordre du jour de toutes les réunions des Commissions hydrographiques régionales et autres organes de l'OHI.

Un résumé des actions accomplies pendant la période intersessionnelle est fourni ci-après :

- a) Les pays maritimes ont été informés de la Résolution A/RES/58/240 des NU par une lettre de l'OMI préparée conjointement avec l'OHI. Tous les Etats membres de l'OMI connaissent à présent le message que les Nations Unies ont adressé par le biais de cette Résolution. Les représentants de l'OHI ont également informé les pays de l'OMI de l'importance de cette résolution pendant les diverses réunions des organes de l'OMI.
- b) A la suite d'une demande du président du CBC, les Commissions hydrographiques régionales de l'OHI examinent à présent les questions de renforcement des capacités au cours de leurs réunions. Les propositions résultant de ces discussions seront, on l'espère, soumises à l'examen du CBC dans le cadre du programme de travail du CB, sur une base annuelle. Plusieurs propositions ont déjà été reçues de la CHOIS, de la CHAO et de la CHAIA, ainsi que de certains pays à titre individuel.
- c) La tâche confiée au président « de prendre des mesures visant à créer un Fonds pour le renforcement des capacités » a été réalisée et le Fonds est à présent opérationnel. Ceci représente une formidable avancée étant donné que le CBC pourra non seulement recevoir des ressources, mais également les investir conformément aux besoins et priorités examinés et convenus lors des réunions du CBC.
- d) L'organisation de la 3e réunion du CBC a été grandement facilitée du fait de l'important soutien reçu de la DIMAR (Dirección General Marítima) et du CIOH (Centro de Investigaciones Oceanográficas e Hidrográficas) colombiens qui avaient également contribué à l'organisation d'un atelier technique pour la Phase 1 du développement des capacités en matière de levés hydrographiques et de cartographie marine, notamment pour la CHMAC. Une réunion spéciale de la CHMAC a été organisée pour les Etats des Caraïbes afin de profiter pleinement de la présence des pays des Caraïbes, lesquels ne peuvent généralement pas participer aux réunions de la CHMAC. Le président a souligné que la participation de la plupart des pays des Caraïbes et d'Amérique centrale avait été possible grâce au soutien financier du Fonds du CBC et du SH du RU.

Création d'un Fonds du CBC

La dernière réunion du CBC a chargé le président de « prendre des mesures en vue de créer un Fonds de l'OHI pour le renforcement des capacités ». Le président a fait un rapport sur les actions accomplies en vue de créer le Fonds susmentionné ainsi que sur son statut actuel (voir rapport suivant). Le président a annoncé qu'il était possible d'accroître la contribution au Fonds du CBC à la clôture de l'exercice financier 2004, ce qui a été très apprécié du Comité. Le délégué norvégien a été optimiste quant aux futures contributions de son pays au Fonds du CBC mais a indiqué que ceci prendrait du temps à cause des procédures en vigueur. Le président a également fait part de la volonté de certains pays de contribuer au Fonds du CB et annoncé qu'un protocole d'accord entre l'OHI et un Etat membre était en cours d'examen. Le président a indiqué que pour le moment le BHI possédait les ressources humaines requises pour gérer le Fonds du CB. Enfin, il a précisé que les deux conditions suivantes étaient essentielles à la gestion du Fonds du CB :

- 1) Ne jamais apporter un soutien à 100% à quelque initiative que ce soit. Les progrès doivent être réalisés avec la contribution et la participation actives des parties bénéficiaires, et
- 2) Toujours respecter les règles qui ont été établies, sans aucune exception.

Le respect scrupuleux de ces principes constitue un facteur clé pour assurer la transparence et la fiabilité du système.

Le CBC a approuvé le plan de gestion actualisé de l'OHI sur le renforcement des capacités et le programme de travail du CB pour 2006, ainsi qu'un projet de programme de travail pour 2007.

Il a été rappelé que le programme de travail du CBC serait intégré dans le programme de travail de l'OHI et que c'était une des raisons pour lesquelles les réunions du CBC devaient se tenir au plus tard au mois de juin de chaque année.

Visites techniques :

Le BHI a effectué des visites techniques dans les pays d'Amérique centrale. Une visite aux pays de la Baltique sera effectuée en 2006. Le président de la CHPSO en assure la coordination avec les autorités pertinentes.

D'autres points ont été développés parmi lesquels l'organisation d'un atelier technique sur la Phase I de la CHMAC, notamment les Etats insulaires des Caraïbes orientales, qui doit avoir lieu conjointement avec la 3e réunion du CBC, le soutien apporté à certains participants de la CHMAC, de la CHPSE et de la CHAtSO, pour assister au cours multifaisceaux dans les Amériques, et l'organisation d'un séminaire d'une semaine pour les présidents des Comités hydrographiques nationaux (ou leurs équivalents) de la CHAtO, qui doit être organisé à l'AMI (Trieste, Italie), au cours du second semestre.



Participants à la réunion du CBC et à l'Atelier technique de la CHMAC

Le vice-président, en tant que responsable du projet S-55, a rendu compte des progrès relatifs à l'élaboration et à la tenue à jour de la base de données de la S-55. Le représentant colombien a fait un exposé sur la méthode suivie par son pays pour compléter le questionnaire sur la S-55. Le CBC a estimé que la méthode colombienne était très précise et complète et qu'elle devrait être présentée à titre d'exemple aux autres pays. En conséquence, la Colombie a envoyé un article à ce sujet à la Revue hydrographique internationale, aux fins de publication, après la réunion.

Les membres du CBC ont présenté des rapports sur les efforts déployés en matière de renforcement des capacités par leur pays, dans l'environnement des CHR et par le BHI.

Le président a souligné que les futures activités du CB, notamment le contenu et la présentation d'un programme de travail et budget quinquennal complet du CB (2008-2012), devraient être préparés avant la prochaine réunion du CBC, pour approbation, afin d'être communiquées en temps utile au BHI en vue de leur inclusion dans le Programme de travail et budget quinquennal général de l'OHI

(2008-2012). Un groupe de travail a été formé afin de préparer un projet de document pour la prochaine réunion. Le groupe constitué du président et du vice-président du CBC, ainsi que de l'Australie, de l'Inde et du Secrétaire, ont convenu de travailler par correspondance.

Les membres du CBC ont également convenu que le plan de gestion et les programmes de travail du CBC ne devraient pas développer de stratégie autre que celle émanant de propositions et de données spécifiques des Commissions hydrographiques régionales et que toute proposition individuelle devrait être présentée par l'intermédiaire de la CHR correspondante pour la zone. Ceci a de nouveau été le message du CBC aux CHR : un fonctionnement toujours plus dynamique.

La programmation de la prochaine réunion du CBC, qui se tiendra à Maputo, Mozambique, est la suivante :

- 5 juin - Atelier technique sur la Phase 1 pour les pays de la CHAIA (activité identifiée dans le cadre du WP du CB 2006);
- 6 juin - Réunion spéciale de la CHAIA (nouvelle activité proposée pour examen);
- 7 et 8 juin - 4^e réunion du CBC (activité identifiée dans le cadre du WP du CB 2006).

CREATION D'UN FONDS DE L'OHI POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Dans la lettre circulaire 17 /2005 , le Comité de direction demandait aux Etats membres de voter et de fournir des commentaires sur la proposition de création d'un Fonds de l'OHI pour le renforcement des capacités. Les Etats membres ont entièrement approuvé cette initiative et le Fonds de l'OHI pour le renforcement des capacités est à présent ouvert aux contributions. Il convient toutefois de noter que les ressources pour le renforcement des capacités ne sont pas obligatoirement monétaires : les lieux où sont dispensés les cours de formation, parrainés ou non parrainés, ainsi que les détachements à court et long termes afin d'acquérir une expérience pratique en matière de levés hydrographiques, ou le fonctionnement d'un service hydrographique producteur de cartes sont d'importants outils au sein de la communauté de l'OHI, et ce depuis fort longtemps. Le CBC de l'OHI apprécierait que ces offres de formation ou d'expérience répondent aux demandes définies dans le plan de gestion du renforcement des capacités ou qu'elles viennent compléter l'assistance proposée dans le cadre du programme de travail triennal.

A bien des égards, ce sera l'élément relatif aux ressources humaines plutôt que l'élément financier qui limitera le futur effort de renforcement des capacités de l'OHI. Peu nombreuses sont les personnes qui sont activement engagées dans le programme de travail du CB de l'Organisation en tant que conseillers, conférenciers, etc. Il est demandé aux Etats membres de voir s'ils ne disposent pas de personnes qualifiées qui pourraient être détachées pour de courtes périodes afin d'apporter leur assistance à cet élément tout à fait essentiel de la tâche de l'OHI.

Le Comité de direction tient à exprimer sa satisfaction face à l'approbation et au vif soutien reçus pour cette proposition, qui contribuera manifestement à l'accomplissement des objectifs de l'Organisation.

3. PROJETS DE COOPERATION TECHNIQUE

AMERIQUE CENTRALE



Le Programme de travail 2 de l'OHI « Renforcement des capacités » pour la période 2003/2007, comprend les tâches 2.1.1 et 2.1.7 "Poursuivre le projet visant à développer l'hydrographie, la cartographie marine ainsi que les infrastructures relatives à la sécurité de la navigation en Amérique centrale ", " Effectuer des visites techniques en Amérique centrale et au Mexique". De plus, l'objectif 2.2.1 de ce programme est d'envisager les actions visant à accroître le nombre de membres de l'OHI.

Au cours de la 6e réunion de la Commission hydrographique de la Mésoamérique et de la mer des Caraïbes, les représentants du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua ont demandé à ce qu'une visite de haut niveau soit effectuée dans leur pays par des représentants du BHI dans le but d'informer leurs autorités sur l'importance de l'hydrographie et les derniers règlements internationaux y relatifs.

En conformité avec le Programme de travail susmentionné et la décision de la CHMAC, le BHI a préparé une série de visites techniques aux pays concernés, en y incluant El Salvador et le Panama.

Les visites se sont déroulées du 22 février au 5 mars 2005 dans les pays suivants : Guatemala, Honduras, Nicaragua, El Salvador et Panama. Le CV GORZIGLIA, directeur chargé du renforcement des capacités et le CV BERMEJO, adjoint technique pour la formation et le renforcement des capacités y représentaient le BHI.

Les objectifs des visites étaient les suivants :

- Fournir des informations aux autorités des pays visités sur les nouvelles obligations des pays signataires de la Convention SOLAS après l'entrée en vigueur des amendements au Chapitre V, en particulier à la Règle 9 "Services hydrographiques ».
- Fournir des informations sur les récentes résolutions de l'Assemblée des Nations Unies concernant les obligations relatives à l'hydrographie et à la sécurité de la navigation.
- Souligner l'importance de l'hydrographie en tant que contribution au développement économique des pays maritimes.
- Souligner les avantages liés à la création d'un Comité hydrographique national chargé de l'hydrographie et de la sécurité de la navigation.
- Fournir des informations sur les possibilités de financement de projets liés au développement des capacités hydrographiques du pays (Projets en cours comme le projet du Golfe du Honduras, ou projets susceptibles d'être développés dans le futur (ex-COCATRAM), cours de formation (BHI, AMI et autres), etc.
- Fournir des informations sur les avantages de devenir membre de l'OHI.

Dans tous les pays visités, les représentants du BHI ont fait une présentation sur l'importance de l'hydrographie.

Toutes les autorités rencontrées possédaient une bonne connaissance de leurs pays eu égard à la sécurité de la navigation et ont manifesté un grand intérêt envers les travaux de l'OHI. Le Honduras et le Nicaragua ont fait savoir qu'ils feraient prochainement une demande d'adhésion à l'OHI. Le Guatemala, seul Etat membre de l'OHI de la zone, a rendu compte des progrès de son Comité hydrographique national.

Parmi les recommandations générales émises par les représentants du BHI, on doit souligner les suivantes :

- Il est recommandé de faire en sorte que les autorités concernées prennent conscience de l'importance de l'hydrographie et de la cartographie marine en tant que services publics dont l'absence peut entraîner des sanctions économiques découlant de la réaction des compagnies d'assurance au regard du manque de sécurité des eaux dans la région.
- Il est fermement recommandé d'établir un Comité hydrographique national qui coordonne le développement futur de l'hydrographie et de la cartographie marine, qui est essentiel au développement économique des pays, dans le secteur maritime.
- Il est recommandé pour entamer les démarches d'adhésion à l'OHI en tant que membre à part entière de pouvoir obtenir le soutien international de ses 75 membres pour le développement des obligations convenues en tant que signataires de la Convention SOLAS et en tant que membres des NU.
- Les projets de formation de spécialistes en hydrographie et en cartographie qui, jusqu'à présent, ont été soutenus par l'OHI, doivent continuer. Il est recommandé de poursuivre la politique de sollicitation des étudiants à participer aux cours organisés dans le cadre de l'OHI, avec l'appui du BHI.
- La participation des représentants de tous les pays aux réunions de la CHMAC est également fortement recommandée.

Compte tenu de l'intérêt relevé en faveur de la reconduction de l'ancien projet COCATRAM/OHI, le Comité de direction du BHI étudiera les mécanismes de relance du projet avec l'aide des cinq pays d'Amérique centrale et le soutien des autres pays de la zone, qui pourraient être susceptibles de coopérer, tels que le Mexique et la Colombie.

HYDROGRAPHIE, AIDES A LA NAVIGATION ET SECURITE DE LA NAVIGATION EN AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

RAPPORT DE LA MISSION AU SHOM

Paris, France, 15 février 2005

Le 15 février, le capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA, Directeur du BHI, a participé à une réunion du Groupe de travail de la CHAtO, à Paris, France. Cette réunion avait pour but d'analyser la suite donnée aux décisions approuvées lors de la dernière conférence de la Commission, principalement de discuter des différentes manières de gérer les conclusions. La réunion s'est déroulée au Siège du SHOM. Y participaient : l'IGA LE GOUIC (Président), le CF BAGGIO, le CV Mike BARRITT, le CV D'AUDIFFRET et le CV GORZIGLIA.

Une analyse des progrès et du niveau de mise en oeuvre de la décision prise par la 8^e Conférence de la CHAtO, particulièrement eu égard à la Conclusion 13, a été faite. Il a été exposé que:

- 1) Le BHI a pris des dispositions pour organiser le séminaire au cours du second semestre 2005 à l'AMI et la contribution financière éventuelle de la FIG a été mentionnée avec gratitude.
- 2) L'OHI n'a pas participé à la réunion de 2004 de l'AGPAOC (Association pour la gestion portuaire d'Afrique occidentale et centrale) en raison de problèmes de coordination de dernière minute. Elle a, cependant, été invitée à participer au 28^e Conseil qui se tiendra à Douala, Cameroun.

Etant donné l'opportunité proposée, le CV. GORZIGLIA, Directeur du BHI, a participé au Conseil et a rendu compte du contenu du Discours d'ouverture et de la présentation de l'OHI, respectivement, y compris des propositions devant être présentées dans le but d'améliorer les relations entre l'AGPAOC et l'OHI.

Il a été établi qu'il convenait de souligner plusieurs aspects identifiés comme importants ; en premier lieu, le manque de réponse (problème de communication) et d'intérêt manifesté en ce qui concerne les activités approuvées par la Commission.

- 3) L'étude portant sur la définition d'un Projet d'autoroute maritime en Afrique occidentale a progressé. Le SHOM a travaillé sur ce projet et a préparé un document provisoire intitulé : "Projet d'autoroute maritime en Afrique occidentale » ainsi qu'un questionnaire à adresser aux Etats de la région, pour solliciter leur participation. Sous cet item, le texte du document ainsi que le contenu et l'opportunité du questionnaire ont été discutés. La documentation en provenance de l'OMI qui fait référence au Projet d'Afrique orientale a été discutée et le concept de son contenu a été examiné de façon approfondie. Il a été convenu que les problèmes, qui pourraient être résolus lors de la mise en oeuvre du projet, devaient être clairement identifiés et qu'il serait peut-être préférable de développer un ou deux projets pilotes qui permettraient de résoudre les problèmes de priorité et, dans le même temps, d'encourager la participation des parties qui ne sont pas encore prêtes à accorder la priorité à cette initiative. Il a été convenu que le projet de document avait besoin d'être revu afin d'inclure les modifications et les améliorations identifiées.

PROJET DE SERVICES DESTINES A LA SECURITE DE LA NAVIGATION SUR LE LAC VICTORIA

ATELIER DE HAUT NIVEAU SUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET RELATIF A LA SECURITE DE LA NAVIGATION SUR LE LAC VICTORIA

Arusha, Tanzanie, 2-4 octobre 2005

Le Secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a organisé un atelier destiné à discuter des initiatives les plus récentes permettant la mise en oeuvre d'un projet relatif à la sécurité de la navigation sur le lac Victoria, à Arusha, Tanzanie, du 2 au 4 octobre 2005. Des délégations de haut niveau étaient dirigées par le Ministre d'Etat de l'Ouganda chargé des transports, par les secrétaires permanents pour les communications et le transport du Kenya et de la Tanzanie et par le secrétaire général adjoint (Projets et Programmes) de la CAE. Les représentants de l'OMI, de l'OHI et de l'AIMS, de l'Association pour la gestion portuaire d'Afrique orientale et d'Afrique australe, ainsi que de l'Institut de sauvetage du Lac Victoria étaient au nombre des participants, ainsi que les représentants officiels de l'autorité portuaire et de l'administration de la sécurité maritime du Kenya et de la Tanzanie.

Ce projet, qui a vu le jour après le naufrage, en 1996, du paquebot MV BUKOBA, et la perte consécutive de 600 passagers, a progressé lentement. Le Ministre français des relations extérieures et l'OMI ont financé le développement des plans de mise en oeuvre concernant des projets hydrographiques, cartographiques, d'aides à la navigation et de recherche et de sauvetage ainsi que l'élaboration d'un cadre législatif qui permettrait d'établir un programme durable de sécurité de la navigation sur le Lac Victoria. A ce jour, peu de progrès ont été réalisés quant à ces initiatives bien que le cadre législatif semble en voie d'être promulgué. Le Kenya et la Tanzanie ont chacun de leur côté renforcé leur législation respective sur la sécurité maritime tandis que l'Ouganda a adopté les initiatives de l'Institut de sauvetage du Lac Victoria visant à créer des services de sauvetage et des formations pour la sécurité de la navigation. Le département du RU pour le développement international a convenu du transfert d'un bâtiment de recherche halieutique du Malawi au Lac Victoria et de nouveaux financements venant de l'Agence française pour le développement ont été approuvés pour la mise en service et l'équipement du navire.

Décus par le peu de progrès constatés, le Ministre et les Secrétaires permanents ont recherché des mesures concrètes susceptibles d'aboutir à des progrès conséquents. L'atelier a décidé d'accélérer les dernières étapes conduisant à la promulgation du cadre législatif et de mettre en oeuvre certaines initiatives qui pourraient être menées à bien antérieurement à cette promulgation. Les résolutions ont souligné l'engagement ferme de tirer parti des administrations de sécurité maritime existantes pour fournir les ressources relatives au personnel, à la planification et au budget en vue de mettre en oeuvre la formation des unités de sécurité maritime du Lac Victoria destinées à promouvoir la sécurité de la navigation sur le Lac Victoria dans le cadre des lois et procédures existantes.

AUTOROUTE MARITIME ELECTRONIQUE – AUTOROUTE MARITIME

Autoroute maritime de l'Océan indien occidental

Voir NAV 51 de l'OMI.

ATELIER TECHNIQUE SUR LA PHASE 1 DE LA CHMAC, EN PARTICULIER LES ETATS INSULAIRES DES CARAÏBES ORIENTALES, TENU CONJOINTEMENT AVEC LA 3^e REUNION DU CBC EN COLOMBIE

La deuxième réunion du Comité sur le renforcement des capacités (Novembre 2004), sur la base de l'expérience de la CHAtO et de la CHPSO, a décidé de tenir un troisième Atelier technique sur la Phase UN, spécialement consacré aux pays de la CHMAC, conjointement avec la 3^e réunion du CBC. Le Président de la CHMAC a invité tous les pays de la région.

L'Atelier a mis l'accent sur la Phase I du renforcement des capacités hydrographiques (recueil et diffusion des informations hydrographiques et relatives à la sécurité de la navigation). Des représentants de la Barbade, du Belize, de la Colombie, de Cuba, du Guatemala, du Honduras, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et des USA ainsi que des membres du Comité de l'OHI sur le renforcement des capacités et des observateurs de la COI, de l'ACINPA et de l'Académie navale «Almirante Padilla » ont participé à la réunion.

Le capitaine de vaisseau GORZIGLIA, Directeur du BHI et Président du CBC, a ensuite expliqué le contexte dans lequel s'inscrit cette initiative et a rappelé aux participants la nécessité de coordonner les efforts visant à améliorer la sécurité de la navigation dans la région, objectif qui pourrait être atteint par l'Atelier. Il a fermement encouragé les participants à profiter de cette occasion pour identifier et convenir d'actions visant à améliorer la fourniture de renseignements et de produits hydrographiques dans leur pays.

Les cinq exposés suivants ont été présentés au cours de l'Atelier :

- L'importance de l'Hydrographie (par le CV GORZIGLIA, BHI)
- Les trois étapes des capacités hydrographiques (par l'Ingénieur Général LE GOUIC, SHOM, France)
- Renseignements sur la sécurité maritime (RSM) et Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) (par M. DOMINIC et M. SCHOENE NGA-Navarea)
- Analyse de la Publication S-55
- Importance d'informations marines précises.

Cuba, la France, le Guatemala, la Jamaïque, le Mexique, le RU et les USA, membres de la CHMAC, ont présenté leurs rapports ainsi que le Belize, le Honduras et Sainte-Lucie, membres associés de la CHMAC. Les observateurs suivants ont également fait des présentations : la Barbade, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-Grenadines.

Discussion

- Après les présentations des pays, le Président a ouvert une discussion au cours de laquelle les points suivants ont été soulignés :
- La Convention SOLAS est un élément clé du développement de l'hydrographie dans tous les pays de la région, qui doivent décider de la manière de remplir leurs obligations découlant de la signature de la Convention SOLAS.
- La coopération régionale est également un élément important. L'OHI l'a mise en œuvre dans le cadre de ses Commissions hydrographiques régionales et, en conséquence, la qualité de membre de l'OHI est un atout en ce qui concerne cette coopération.
- Aucune coordination au niveau international ne peut être convenue sans coordination nationale préalable. Tous les pays doivent nommer un responsable pour les questions hydrographiques et donc la création d'un Comité hydrographique national est essentielle.
- Les autorités portuaires, les marines et les autorités responsables de la cartographie sont les acteurs qui doivent jouer ce rôle national.
- La formation est toujours indispensable mais son niveau peut être différent selon le pays concerné. Dans certains cas, des cours personnalisés peuvent être nécessaires. Les pays doivent identifier leurs besoins et correspondre avec le CBC de l'OHI sur les possibilités de bénéficier d'un financement pour une telle formation.
- Les séminaires et les ateliers, ainsi que les visites techniques dans les pays sont essentiels pour sensibiliser les autorités nationales à l'importance de l'hydrographie.
- Le CBC a prévu de tenir un Séminaire à l'intention des Présidents des Comités hydrographiques nationaux ou leurs équivalents au second semestre 2006. A l'occasion de ces séminaires, des projets de développement pourront être présentés à une importante agence de financement.
- La formation et l'infrastructure sont des facteurs essentiels, mais pour les obtenir, un financement est indispensable et doit être élaboré, en coopération, par les pays et les Comités hydrographiques régionaux.

Conclusions de l'Atelier

- L'Atelier a fourni une excellente occasion aux représentants des pays de la Mésoméridique et des Caraïbes ainsi qu'aux représentants du BHI et aux observateurs de mieux connaître les questions relatives aux RSM dans la région ainsi que de discuter de la manière de développer à l'avenir les capacités hydrographiques dans la région. Les participants ont apprécié les présentations très complètes qui couvraient un large éventail allant des aspects stratégiques aux aspects techniques.
- Une aide collective doit et peut être fournie au sein de la région. Pour cela, et afin d'obtenir des résultats, la communication entre les pays doit être améliorée. Les réunions sont également un moyen de connaître les besoins et de discuter des efforts communs et des offres de soutien.
- Au sein de la CHMAC, certains pays ont un haut niveau de développement hydrographique, d'autres un niveau inférieur mais toutes les capacités nécessaires et, enfin, d'autres n'ont aucun développement hydrographique. Ce sont ces derniers qui ont le plus tiré parti de l'Atelier, et qui ont poussé à créer, enfin, la première Phase du renforcement des capacités hydrographiques.
- Au vu des différences entre les pays, il serait important d'établir des accords bi-latéraux ou multi-latéraux pour développer les autres phases relatives à l'hydrographie, après avoir défini les intérêts des autorités nationales sur ce point, ainsi que le désir et la nécessité d'investir dans ces phases, en conformité avec les besoins de chaque pays.
- Il est également apparu que le Comité de l'OHI sur le renforcement des capacités était un organisme d'appui permanent pour soulever ces questions auprès des autorités nationales et pour approuver les projets soumis à travers la CHMAC en vue de développer l'hydrographie en faveur de la sécurité de la navigation.
- Une manière de faire ressortir l'efficacité de la CHMAC pourrait être l'organisation de visites techniques aux autorités pertinentes des pays de la région afin de soulever avec eux l'importance de l'hydrographie mais la préparation de telles visites et l'obtention de résultats nécessitent également des efforts au niveau national.

ASSISTANCE A LA PARTICIPATION AU COURS MULTIFAISCEAUX POUR CERTAINS PARTICIPANTS EN PROVENANCE DE LA CHMAC, DE LA CHPSE ET DE LA CHATSO

Trois étudiants en provenance du Chili, de l'Equateur et de l'Uruguay ont été sélectionnés pour participer au "39e Cours de formation sur le sonar multifaisceaux" qui s'est déroulé à Plymouth, RU, du 24 au 29 octobre 2005. Leur participation était financée par le Fonds de l'OHI pour le renforcement des capacités. Le cours a été dispensé par la Marine royale du RU et organisé par "Netsurvey Ltd.". Les objectifs du cours étaient de former des hydrographes à l'utilisation des systèmes multifaisceaux pour la réalisation de levés hydrographiques, avec une attention particulière sur la technologie et les problèmes liés aux levés en eau peu profonde. Le programme s'est révélé très intéressant pour les étudiants qui ont participé au cours et ils ont signalé que les connaissances acquises contribueront à améliorer le contrôle de la qualité des données recueillies et le traitement ultérieur de celles-ci ainsi qu'à optimiser les ressources humaines et financières associées aux levés hydrographiques.

1er SEMINAIRE DE L'OHI A L'INTENTION DES PRESIDENTS DES COMITES HYDROGRAPHIQUES NATIONAUX DE LA CHAtO

Trieste, Italie, 10 - 14 octobre 2005

Informations générales

Compte tenu des travaux remarquables qui ont été accomplis par son groupe WAAT (West African Action Team), la CHAtO a approuvé l'initiative du BHI visant à organiser un séminaire d'une semaine pour les présidents des Comités hydrographiques nationaux (ou leurs équivalents) des pays de la région de la CHAtO, comme mesure de suivi. La 8^e réunion de la CHAtO qui s'est déroulée à Brest, France, les 28 et 29 octobre 2004, avait approuvé cette initiative et le Comité sur le renforcement des capacités (CBC) a inclus cette activité dans le cadre du Programme de travail du CB pour 2005 en débloquant les ressources nécessaires pour favoriser la présence des participants.

L'objectif du séminaire visait à accroître la prise de conscience, au niveau gouvernemental, de l'importance de l'hydrographie pour la sécurité de la navigation et le développement économique national, ainsi que pour rechercher des initiatives d'intérêt régional commun. Cette initiative est conforme aux efforts de l'Organisation hydrographique internationale visant à développer et/ou à améliorer les capacités hydrographiques existantes dans la région d'Afrique occidentale et centrale, selon une demande spécifique faite dans le cadre de plusieurs résolutions de l'Assemblée des Nations Unies.

Ce projet a été conjointement développé par le BHI et par le Président de la Commission hydrographique de l'Atlantique oriental (CHAtO) avec un soutien important de certains Etats membres de l'OHI faisant partie de la Commission ainsi que d'autres organisations internationales. Les accords ont été coordonnés avec l'Académie maritime internationale (AMI) et il a été convenu que le séminaire aurait lieu du 10 au 14 octobre 2005 dans les locaux de l'AMI, à Trieste, Italie.

A la suite d'une réunion de coordination visant à discuter des détails du séminaire, des invitations à participer au séminaire ont été adressées au Chili, à la Croatie, à la France, au Portugal, à l'Espagne, au RU et aux USA, ainsi qu'aux organisations suivantes : COI, OMI, AISM, AGPAOC, FIG et Banque mondiale.

Sur les 7 pays invités à soutenir le séminaire, seul un n'a pas pu y contribuer. Les organisations qui ont fourni des réponses positives et qui ont mis des intervenants à disposition sont : la COI, la FIG et la PMAWCA, et bien que 12 pays aient apporté une réponse positive, malheureusement, seuls 6 y ont participé en fin de compte. Un groupe d'organisation formé par la France, le RU et le BHI a mis au point le détail du programme.

Le BHI a utilisé le Fonds pour le renforcement des capacités alloué par l'OHI, afin de soutenir partiellement les participants de la région de la CHAtO venus assister au séminaire. Il a été demandé à chaque pays de prendre à sa charge uniquement le billet d'avion retour de leurs représentants ; le Fonds du CB couvrait le reste. Il convient de souligner que les Etats membres de l'OHI ainsi que les organisations internationales participant au séminaire ont aimablement financé leurs représentants.

Les représentants du Bénin, du Ghana, de Gambie, de Guinée-Bissau, du Sénégal et du Togo ont participé au séminaire, en présence d'intervenants du Chili (1), de Croatie (2), de France (3), du Portugal (1), d'Espagne (1), du RU (3), de la COI (1), de la FIG (1), de l'AGPAOC (1) et du BHI (1).

Le programme du séminaire s'est échelonné sur 5 jours : les trois premiers jours ont été essentiellement consacrés aux aspects généraux, Unités 1 à 6:

- Unité 1 : Introduction au séminaire.
- Unité 2 : Généralités se rapportant à l'hydrographie.
- Unité 3 : Organisation d'un Service hydrographique national.
- Unité 4 : Application des produits et services hydro-cartographiques.

- Unité 5 : Bénéfices économiques associés aux produits et services hydro-cartographiques.
- Unité 6 : Les Comités hydrographiques nationaux ou leurs équivalents.

Et les deux derniers jours ont essentiellement porté sur les aspects régionaux, divisés en deux unités :

- Unité 7 : Situation et opportunités régionales
- Unité 8 : Développement d'une base pour le(s) projet(s) régional(ux).

Conclusion du séminaire

Trois sous-projets régionaux seront mis en œuvre simultanément :

- De la Mauritanie au Sierra Leone;
- Du Ghana au Bénin;
- Du Nigéria à la Guinée Equatoriale.

Les futures rencontres qui permettront de faire progresser ce projet sont la réunion de la Commission 4 de la FIG à Accra en mars 2006, la 9e réunion de la CHAtO à l'automne 2006 ainsi que les prochaines réunions de l'AGPAOC (Association pour la gestion portuaire d'Afrique occidentale et centrale) et de l'OMAO (Organisation maritime d'Afrique occidentale et centrale).

Dans l'intervalle, l'on espère que les points spécifiques de ce projet pourront être examinés lors des réunions des Comités nationaux, même si ces Comités ne se réunissent que de manière informelle pour le moment.

Le Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA du BHI a essentiellement mis en relief les points suivants :

- Bien qu'on ait initialement prévu la participation de 12 pays d'Afrique, le nombre de représentants était trop faible et les annulations de dernière minute ont pénalisé certains pays qui étaient prêts à participer à cette session de formation ; l'absence de représentants de la Mauritanie, du Sierra Leone, du Nigéria, du Cameroun et de la Guinée équatoriale a eu un impact très négatif;
- Le fait que certains participants n'aient pas une vision maritime globale a constitué une gêne pour les débats, la prise de décision et la planification de l'action future;
- Une forte volonté nationale est absolument essentielle ; la création d'un Comité national sur la sécurité maritime et/ou l'hydrographie et l'établissement d'adresses Internet fiables ont de nouveau été considérés comme une haute priorité ; la préparation du mandat du Comité national peut être grandement facilitée par l'utilisation de la publication M-2 de l'OHI « Les politiques maritimes nationales et les Services hydrographiques » qui inclut la description des actions et des plans nationaux¹;
- Le développement du projet CHARMER dépend du bon fonctionnement de ces Comités nationaux ainsi que des 3 sous-projets régionaux (de la Mauritanie au Sierra Leone, du Ghana au Bénin, du Nigéria à la Guinée équatoriale);
- Le développement de la sécurité maritime, notamment par le biais d'un projet majeur, peut uniquement se produire si les pays d'Afrique concernés prennent en charge la gestion du projet afin de le présenter aux fournisseurs d'aide financière. L'OHI, tout comme la CHAtO, peut uniquement agir en tant que « facilitateur » et ne peut, en aucun cas, collecter des fonds. L'OMAO qui couvre une importante zone maritime peut être contactée par l'AGPAOC à ce sujet;
- Un examen sérieux et des décisions sont requises à un niveau national entre les futures opportunités de rencontre (Commission 4 de la FIG, OMAOC, AGPAOC et 9^e CHAtO). La

¹ Disponible en français, anglais, espagnol sur le site Internet de l'OHI : www.iho.shom.fr

prochaine visite d'experts du Service hydrographique du RU dans les pays anglophones constituera une excellente opportunité de promouvoir l'importance de la sécurité maritime auprès des autorités gouvernementales de ces pays; il est donc nécessaire que la préparation des réunions soit effectuée par les représentants nationaux.

ASSISTANCE AU PROJET DU GOLFE DU HONDURAS VISITES TECHNIQUES AUX PAYS D'AMERIQUE CENTRALE

Par suite de la décision du Comité sur le renforcement des capacités d'apporter son assistance à la préparation du projet du « Golfe du Honduras », une série de visites techniques aux pays participants au projet, à savoir, le Belize, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua, ont été prévues, avec un financement du fonds pour le renforcement des capacités. M. VILLALOBOS (NOAA) a offert de mener à bien les visites et a commencé en novembre par le Guatemala et le Honduras. Malheureusement, les événements consécutifs à l'Ouragan Katrina l'ont obligé à remettre à 2006 la suite des visites.

REUNION SUR LE PROJET DE DEVELOPPEMENT D'UNE AUTOROUTE MARITIME DANS L'OCEAN INDIEN OCCIDENTAL

Organisation maritime internationale, Londres, le 4 mai 2005

Des représentants de la Banque mondiale, de l'OMI, de l'OHI et de l'AIMS se sont réunis au siège de l'OMI, le 4 mai 2005, afin de discuter de l'état du projet WIOMH, des rôles que chaque organisation peut jouer dans l'exécution du projet et des changements à la documentation du projet nécessaires pour traiter de manière plus approfondie les préoccupations de chaque organisation partenaire et pour améliorer la viabilité du projet du point de vue du donateur (FEM). Cette réunion très productive a conduit à une meilleure compréhension des préoccupations programmatiques de l'OMI en ce qui concerne la gestion financière, la manière dont ce projet doit se rapporter aux initiatives existantes de l'OMI et les conventions établies dans la région. Les représentants de l'OHI et de l'AIMS ont tous deux fait part de leur volonté de rester largement impliqués dans la planification et l'exécution du projet tout en demandant instamment une étude supplémentaire pour déterminer quelle serait la meilleure utilisation des ressources affectées à l'exécution de levés, à la maintenance des aides à la navigation et à l'installation d'un système d'information automatisé. Tous les participants ont convenu que l'accent devait être placé sur les efforts qui conduiraient à des capacités durables dans la région. Les documents relatifs au projet doivent être soumis à l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial, en juin 2005, et à l'examen de la Banque mondiale en août 2005. Le projet commencerait en janvier 2006.

PROGRAMME DE TRAVAIL 3

SOUTIEN APORTE AUX TECHNIQUES ET AUX NORMES

1. CARTOGRAPHIE ET SERVICES D'INFORMATIONS HYDROGRAPHIQUES

LA CHRIS ET SES GROUPES DE TRAVAIL

17^e REUNION DE LA COMMISSION SUR LES BESOINS HYDROGRAPHIQUES POUR LES SYSTEMES D'INFORMATION (CHRIS)

Rostock, Allemagne, 4-9 septembre 2005

Président : CV R. WARD (Australie)
Vice-Président : M. OEI (Singapour)
Secrétaire : Ing. en chef M. HUET (BHI)

Membres : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark (FRV & KMS), Espagne, Equateur, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Corée (Rép. de), Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Suède, Royaume-Uni, USA (NGA, NOAA, NOO, USCG et ACOE), BHI.

Observateurs : CIRM, DGIWG, GEBCO, IC-ENC, IEC, OEF, OMI, COI, Primar-Stavanger, RTCM.

La 17^e réunion de la CHRIS s'est déroulée à Rostock, Allemagne, sous la présidence du CV WARD (Australie), avec M. OEI (Singapour) comme vice-président, et M. HUET (BHI) assurant les fonctions de secrétaire. Le CA BARBOR (Directeur, BHI) participait à cette réunion, organisée par le « Bundesamt für Seeschifffahrt und Hydrographie » (BSH) et le Président du BSH, le Prof. Docteur Peter EHLERS, a souhaité la bienvenue aux 44 délégués venus de 24 Etats membres.

Le principal point de l'ordre du jour consistait à déterminer les futurs développements de la norme de l'OHI pour le transfert des données hydrographiques (actuellement l'édition 3.1 de la S-57) ainsi que sa spécification de produit pour ENC associée. Il est nécessaire de tenir à jour la norme de l'OHI pour le transfert des données, comme une norme moderne et également de prévoir les améliorations nécessaires sur les ENC pour leur utilisation dans l'ECDIS. Un groupe d'intérêt des ECDIS (en anglais : « ECDIS Stakeholders Forum ») s'est réuni conjointement avec la réunion de la CHRIS pour solliciter le plus large éventail possible d'opinions et de points de vue sur le futur de la S-57 avant de formuler des conclusions, et pour faire en sorte que la CHRIS soit pleinement au courant des impacts possibles de ses délibérations. Il a été rendu compte séparément de l'« ECDIS Stakeholders Forum ».

Les conclusions des délibérations de la CHRIS sur la S-57 ont été communiquées depuis lors dans les LC93/2005 et 94/2005 de l'OHI.

La CHRIS a révisé son mandat et ceux de ses organes subsidiaires dans le but, en particulier, de reconnaître les Organisations internationales non gouvernementales (OING), comme convenu lors de la 3^e Conférence hydrographique internationale (CHIE).

A la suite de l'accord de principe sur les propositions concernant la réorganisation des organes principaux de l'OHI, présentées à la 3^e CHIE, la CHRIS a examiné de quelle manière la Commission pourrait évoluer en Commission sur les normes et les spécifications hydrographiques, comme proposé. Le Président de la CHRIS soumettra en temps voulu un rapport au SPWG de l'OHI pour examen.

Les travaux des groupes de travail et des sous-groupes de travail de la CHRIS ont été passés en revue. En conséquence, le Programme de travail de la CHRIS a été amendé et approuvé. Des préoccupations ont été exprimées quant au niveau de participation de certains groupes de travail, en particulier le groupe de travail sur la tenue à jour des couleurs et des signes conventionnels et le groupe de travail sur la normalisation des publications nautiques. Dans ces deux cas, la participation active des Etats membres est faible et il est urgent d'attirer une plus large participation technique de ceux que l'on appelle les « collaborateurs experts » de l'industrie et du milieu universitaire pour fournir l'expertise que les Etats membres ne sont pas en mesure d'apporter.

Comme convenu lors de sa 16^e réunion, la 18^e réunion de la CHRIS se tiendra du 25 au 29 septembre 2006, à Sydney, Australie.

15^e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OHI SUR LA TENUE A JOUR DES SIGNES CONVENTIONNELS ET DES COULEURS (C&SMWG)

Rostock, Allemagne, du 2 au 4 mai 2005

Président :	Dr. M. JONAS (Allemagne)
Vice-Président :	<i>Vacant</i>
Secrétaire :	M. C. ROBERTS (Australie)
Membres :	Allemagne, Australie, Canada, France, Norvège, Royaume-Uni, USA (NGA), BHI.
Autres participants :	C-Map (Italy), CARIS (Canada), DnV (Norvège), Furuno/Navintra (Finlande), TC80 de la CEI, Imtech Marine & Industry (Canada), Kelvin Hughes (RU), Nippon Sogo System (Japon), OSL (Canada), Raytheon Marine (USA), STN Atlas Marine Electronics (Allemagne), SevenCs (Allemagne), Transas Group (Russie), UNH (USA), US Coast Guard, Wismar University (Allemagne), Xenex Innovations (Canada).

Treize personnes ont participé à la 15^e réunion du C&SMWG qui a été organisée par le Service hydrographique allemand (BSH) dans ses locaux de Rostock. Les participants ont inclus des représentants des SH ainsi que des fabricants et des développeurs d'ECDIS. Le C&SMWG qui est sous l'autorité de la CHRIS de l'OHI est responsable de la spécification des couleurs et des symboles pour l'affichage des ENC sur l'ECDIS, à partir de la S-57. La réunion était présidée par le Dr Jonas, du BSH. Dans son discours de bienvenue, il a indiqué que la principale question du C&S depuis la précédente réunion (Ottawa, Canada, mai 03) avait été la parution en mars 2004 de l'Edition 3.3 de la bibliothèque de présentation de l'OHI pour les ECDIS (PresLib)². Il a souligné que la description basée sur papier des couleurs et signes conventionnels des ECDIS (Addendum à l'édition 3.3 de PresLib) était une composante clé de cette nouvelle édition et constituait la symbologie officielle des ECDIS de l'OHI. Il a été suggéré de la mettre à disposition sous forme imprimée afin de lui conférer une plus grande visibilité. Le Dr Jonas a également rappelé aux participants que la 16^e réunion de la CHRIS (Ottawa, mai 04) avait confirmé le rôle de l'OHI en matière de standardisation des affichages de cartes ECDIS. Les autres points discutés sont résumés ci-dessous.

² Le représentant du BHI a par la suite indiqué qu'à compter d'avril 2005, 23 exemplaires de PresLib (e3.3) avaient été vendus et que 13 copies gratuites avaient été fournies aux contributeurs du C&SMWG.

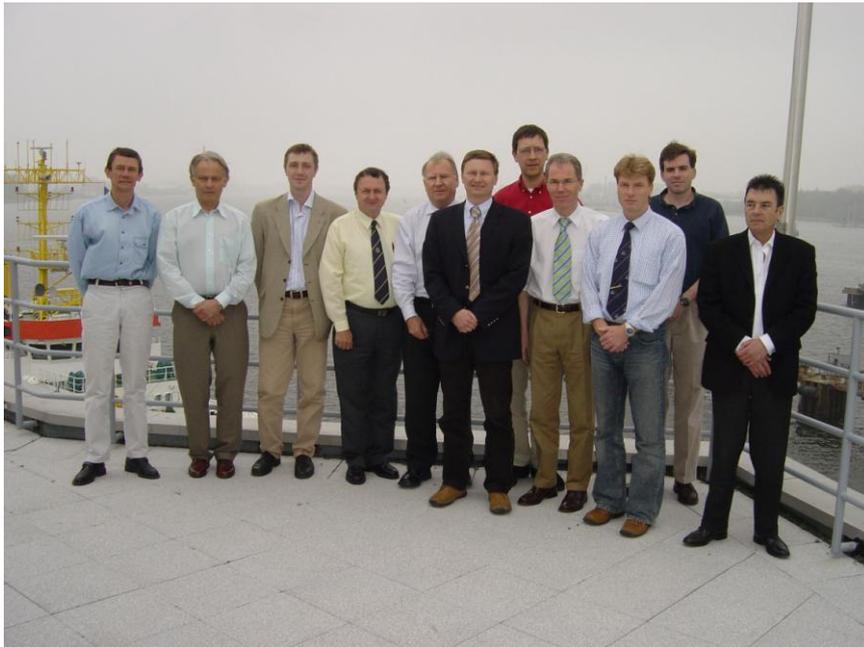
A la suite de la parution des règles de codage recommandées pour les ENC (voir LC N° 47/2004), visant à rendre les ENC plus cohérentes, la réunion a décidé qu'il était nécessaire que les SH et les OEM adoptent une approche commune pour charger et afficher les ENC. Actuellement, différents OEM ont adopté différentes stratégies de chargement des ENC, par exemple par types de navigation ou par gammes d'échelles, lesquelles devraient être harmonisées. Il a été suggéré d'organiser un atelier sur la « stratégie de chargement des ENC » à la fin du mois de juin 2005 afin de discuter de la question et de convenir d'une politique commune.

Pendant la réunion, des présentations ont été faites sur les questions suivantes :

- Edition 4.0 de la S-57, par B. GREENSLADE, du SH du RU. Notant que cette nouvelle édition sera alignée sur les normes ISO pertinentes (série 19000), il a été suggéré d'effectuer une évaluation pour déterminer si l'alignement de PresLib avec la norme ISO 19117 était souhaitable.
- Geosym : la bibliothèque de symboles utilisés sur les cartes marines numériques (DNC), par D. TURNBULL, USA-NGA. Il a été précisé que Geosym reposait sur la symbologie PresLib.
- REP (Recognized Environmental Pictures) par le CF Frei, marine allemande. Ceci inclut le concept de couches militaires additionnelles (AML). On a noté que la S-57 était utilisée pour tout type d'information se rapportant aux AML.

Il a été convenu que le C&SMWG soumettrait une proposition à la 17^e réunion de la CHRIS (5-9 sept. 05), et qu'à compter du 1^{er} janvier 07, le codage par les SH de « zones de profondeurs linéaires » ne serait plus nécessaire. Ces éléments ont été introduits pour la production des isobathes de sécurité et PresLib e3.3 prévoit leur visualisation. Toutefois, le logiciel ECDIS moderne permet de produire des isobathes de sécurité directement à partir des polygones délimitant les zones de profondeurs. Il sera proposé que cette question soit également discutée lors du forum des parties prenantes ECDIS de 2005 (6-7 sept. 05).

L'adoption d'une nouvelle symbologie OHI pour les cartes papier concernant les zones maritimes vulnérables du point de vue de l'environnement (ESSA) et les voies de circulation archipélagiques (ASL) a été notée. Toutefois les travaux du C&SMWG sur les ESSA et sur les ASL pourront seulement commencer lorsque le TSMAD aura développé des objets/attributs appropriés à ces nouveaux éléments cartographiques et lorsqu'ils auront été inclus dans la S-57.



Participants à la 15^e réunion du C&SMWG à Rostock, Allemagne, du 2 au 4 mai 2005

A partir des normes de fonctionnement approuvées par l'OMI pour l'affichage d'informations relatives à la navigation (déc. 04), des symboles de navigation supplémentaires pour les AIS ont été proposés, discutés et approuvés par la réunion. Ceux-ci seront diffusés sur le site Web de l'OHI en tant qu'amendements à PresLib e3.3. D'autres sujets discutés ont concerné :

- La non coïncidence des limites d'échelles cartographiques pour des cellules du même type de navigation.
- Les erreurs / anomalies dans les ensembles de données test des ENC de la S-64 et les tracés ECDIS associés.
- Les amendements nécessaires dans certaines procédures CSP (Conditional Symbology Procedures) de PresLib e3.3.
- La visualisation des sondes signalant un danger, les renseignements qui apparaissent en cliquant sur l'icône, le symbole brouillé du navire (comment rendre le symbole du navire plus visible la nuit).

La réunion a conclu par une discussion générale sur les activités futures du C&SMWG. Les questions soulevées et les propositions faites seront reflétées dans un document devant être soumis à la 17^e réunion de la CHRIS. La prochaine réunion du C&SMWG aura lieu au BHI, Monaco, du 29 au 31 mai 2006. Il a été convenu d'inviter les agences d'autorisation d'exploitation des ECDIS à envoyer leurs représentants à cette réunion.

**8^e REUNION DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DU TSMAD
SUR L' Ed. 4 DE LA S-57
Durham, USA, 25-29 avril 2005**

Président : M. Barry GREENSLADE (RU)

Secrétaire : M. Tony PHARAOH (BHI)

Membres : Allemagne, Canada, France, Norvège, RU, USA, BHI

Le sous-groupe de travail sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD), qui s'occupe de l'élaboration de la prochaine édition de la norme S-57, a tenu sa 8^e réunion à Durham, USA, du 25 au 29 avril.

La réunion, qui était organisée par le CCOM-JHC (Center for Coastal & Ocean Mapping – Joint Hydrographic Center) de la « University of New Hampshire », a abouti à d'importants progrès sur plusieurs points de travail. Un certain nombre de présentations intéressantes ont également été faites pendant la réunion. Celles-ci incluaient des sujets couvrant un projet de navigation de surface ouvert, les objets de glace dans l'ECDIS, ainsi qu'un banc d'essai pour la navigation de surface dans le fleuve St Laurent (Canada). Les documents de travail et les présentations susmentionnées peuvent être téléchargés sur le site Web de l'OHI à l'adresse suivante : <http://www.iho.shom.fr/> > Committees > TSMAD Sub WG.

**12^e REUNION DU TSMAD ET 9^e REUNION
DU SOUS GROUPE DE TRAVAIL SUR LA S-100
Wollongong, Australie, 7 – 11 novembre 2005**

Président : M. Mike BROWN (USA)

Secrétaire : M. Ian HALLS (Australie)

Membres : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, France, Italie, Corée, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suède, RU, USA (USCG, NGA)

Autres participants : HSA, NZDF, C-Map (Norvège), SevenCs (Allemagne), CARIS, IIC, BHI



Le Service hydrographique australien a abrité la 12^e réunion du TSMAD et la 9^e réunion du sous-groupe de travail, au cours de la première semaine de novembre 2005. Le capitaine de vaisseau Robert WARD a accueilli les membres du TSMAD et, en sa qualité de président de la réunion CHRIS, il a souligné que certaines décisions de la 17^e réunion de la CHRIS devaient être traitées par le groupe de travail du TSMAD. Celles-ci incluent la nouvelle appellation S-100 proposée pour l'Édition 4 de la S-57. Toutes les spécifications de produits subordonnées seront numérotées S-101, S-102 etc. Il a également été décidé que le GT du TSMAD inclurait une Édition 3.1.1 de la S-57, laquelle contiendra uniquement les nouveaux éléments en vue de la codification des voies de circulation archipélagiques (ASL) et des zones maritimes vulnérables du point de vue de l'environnement (ESSA). Un « objet générique »

supplémentaire sera également inclus en vue de répondre aux éventuelles futures demandes. La nouvelle Édition 3.1.1 sera uniquement utilisée par les producteurs d'ENC qui souhaitent codifier ces nouveaux types d'éléments, et ne devra pas affecter la production normale d'ENC. Les systèmes ECDIS afficheront les nouveaux éléments avec un symbole « ? » jusqu'à ce que les nouvelles règles de présentation et les éléments symbolisés soient mis en œuvre. Il convient cependant de souligner que les ENC contenant les nouveaux éléments ne devront pas affecter défavorablement les systèmes ECDIS existants. Ceci a été démontré par le représentant de la NOAA qui a fourni des ENC d'essai contenant les nouveaux éléments, puis visualisé sur plusieurs systèmes ECDIS différents et sera ultérieurement testé dans des systèmes supplémentaires.

4e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NORMALISATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES (SNPWG)

BHI, Monaco, du 1er au 3 mars 2005

Président : M. J. MELLES (Allemagne)
Vice-président : M. Tim DOHERTY (USA(NGA))

Membres de l'OHI : Allemagne, Argentine, Corée (Rép. de), Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Grèce, Inde, Italie, Japon, Suède, Tunisie, RU, USA (NGA & NOS), BHI.

Collaborateurs experts : Maptech, C-Map, Nippon Sogo Systems.

Ont participé à la 4e réunion du SNPWG des représentants des Services hydrographiques du Chili, du Danemark, de la France, de l'Allemagne, de la Suède, des USA et du RU, ainsi que du BHI. Des rapports nationaux décrivant les activités de production et de tenue à jour des publications nautiques ont été faits par les membres présents. Bien que la plupart de ces derniers aient indiqué que leurs publications nautiques étaient sous forme numérique, leur présentation et leur format ont toujours pour base leurs équivalents papier.

Ce groupe a cependant été chargé de tenter de déterminer comment les informations sur les publications nautiques numériques pourraient être structurées en vue de rendre possible leur intégration dans les systèmes ECDIS. D'importants travaux ont été réalisés pendant la réunion afin de classer par catégories les types d'informations relatives aux publications nautiques. Ceci servira à modéliser les informations sur les publications nautiques et facilitera leur intégration dans l'ENC ainsi

que leur utilisation au sein de l'ECDIS. Le SH du RU a présenté ses travaux de modélisation des données préliminaires. Les USA ont montré divers exemples d'informations sur les publications nautiques au format XML.

5° REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NORMALISATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES (SNPWG)

Copenhague, Danemark, 25 - 27 octobre 2005

La 5e réunion du SNPWG, organisée par le Service des levés et du cadastre danois, s'est tenue du 25 au 27 octobre 2005. Elle était présidée par M. MELLES (BSH), et 17 délégués représentant sept Etats membres y ont participé ainsi qu'un représentant du secteur privé. Le BHI était représenté par M. PHARAOH.

Divers rapports nationaux exposant les grandes lignes des méthodes de production et de mise à jour des publications nautiques ont été présentés. Ils ont mis en évidence des concepts avancés liés à la gestion et au traitement des données lesquels ont, dans la plupart des cas, donné lieu à des améliorations significatives en matière de rendement. Le SH du RU a présenté son modèle UML destiné aux publications nautiques et IIC a fait une description de son prototype qui permettra d'inclure, en surimpression, dans les ECDIS, les renseignements relatifs aux publications nautiques.

En vue d'achever les travaux de mise en conformité des éléments contenus dans les publications nautiques avec les objets et attributs de la norme S-100, la réunion a été scindée en trois groupes de travail, à chacun desquels des sections du document « cible » à compléter ont été affectées. Il est prévu que la prochaine réunion du SNPWG se tiendra en juin 2006 au BHI, à Monaco. De plus amples informations ainsi que des documents sur les activités du GT peuvent être obtenus à partir de la page Web du SNPWG (<http://www.iho.shom.fr> >Committees>SNPWG).

2° REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA CHRIS SUR LA NORMALISATION DES CARTES ET SUR LES CARTES PAPIER (CSPCWG)

BHI, Monaco, 19-21 octobre

Président : M. P. JONES (RU)
Vice-Président : M. J. MAKINEN (Finlande)
Secrétaire : M. A. COLEMAN (RU)

Membres : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Cuba, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Ukraine, Royaume-Uni, USA (NGA & NOAA).

Contacts : BHI, Président de la CHRIS, Président du C&SMWG, Président du SNPWG, Président du TSMAD.

La seconde réunion du groupe de travail de l'OHI sur la standardisation des cartes et sur les cartes papier (CSPCWG) a eu lieu au BHI du 19 au 21 octobre. Y ont participé quatorze représentants de l'OHI venus du BHI et des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Royaume-Uni. La réunion était présidée par M. P. JONES (RU). Les participants ont été accueillis par le VA. A. MARATOS, Président de l'OHI, qui a fait une mise à jour sur l'état actuel des plans relatifs aux futurs changements de la structure du Comité de direction du BHI. Les principaux résultats de la réunion sont résumés ci-dessous :



- De nouveaux principes quant à la représentation des limites maritimes ont été élaborés et la classification des limites territoriales nationales/internationales a été adoptée.
- La question de la représentation des voies d'accès ainsi que des zones de STM et de signalisation a été discutée et il est prévu qu'elle se poursuive par correspondance.
- Les symboles relatifs à l'Antarctique, tels que contenus dans la S-59, ont été examinés et des recommandations sur cette question ont été présentées au Comité hydrographique sur l'Antarctique et adoptées.
- Il a été convenu que les feux synchronisés et séquentiels seraient représentés par l'abréviation "(sync)".
- Les méthodes de représentation des Feux d'entrée de port (PEL), des stations DGPS, de Boulders, et des épaves dangereuses et non dangereuses ont été approuvées.
- Il a été convenu que le format ISO devrait être utilisé sur les cartes pour exprimer les coordonnées géographiques.
- La réunion exprime sa reconnaissance à l'Allemagne pour la publication d'une nouvelle édition de la INT 1, plus tôt dans l'année. La France et l'Espagne ont indiqué que de nouvelles éditions de la INT 1, en français et en espagnol, étaient prévues en 2006 et 2007, respectivement. Il a été noté en outre que les Pays-Bas et le Royaume-Uni préparaient de nouvelles éditions, respectivement, de la INT 2 et de la INT 3, cette dernière étant sur le point d'être publiée.
- La réunion a passé en revue le Plan de travail du CSPCWG et l'a mis à jour selon que de besoin.

GRUPE D'INTÉRÊT DES ECDIS
Rostock, Allemagne, 6-7 septembre 2005

Le Groupe d'intérêt des ECDIS, un ensemble de compagnies et d'organisations intéressées au développement, à l'état et au changement des différents aspects de l'exploitation de l'ECDIS, connu autrefois sous le nom de « Journées OHI/secteur privé » s'est réuni à Rostock, Allemagne, sous la

présidence du CV Robert WARD (Australie). Le forum s'est tenu conjointement avec la 17e réunion de la Commission sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS). La convergence de ces deux réunions a fourni une excellente occasion aux Etats membres d'écouter et de comprendre les préoccupations du secteur privé en ce qui concerne l'état actuel et la direction proposée quant à la politique de l'OHI en matière d'ENC et les membres de la CHRIS ont bénéficié de conseils techniques professionnels des représentants du secteur privé. Trente-deux représentants du « secteur privé » et 42 représentants venus de 22 Etats membres et de l'OHI étaient présents à la réunion.

L'OHI a fait des présentations destinées aux représentants du secteur privé sur l'état actuel de l'édition 3.1 de la S-57 et les problèmes dus au "gel" de cette norme depuis 2001, ainsi que les efforts déployés pour l'élaboration de l'édition 4 de la S-57, en mettant en évidence, au-delà du codage des données pour ENC, les vastes applications de cette édition.

Les représentants du secteur privé ont exprimé leur préoccupation que la stabilité des spécifications pour ENC et, par conséquent du logiciel ECDIS, ne soit essentielle à une croissance continue des équipements et de l'utilisation de l'ECDIS. Ils ont également noté que l'accroissement de la couverture en ENC, ainsi que la simplification de la disponibilité, de la tarification et de la réglementation sont nécessaires pour développer l'usage de l'ECDIS.

Les discussions sur les différents types de changements qui pourraient être apportés à l'édition 3.1 de la S-57 sans avoir un impact significatif sur les équipements ECDIS existants ont été d'un grand intérêt mutuel. Ces discussions ont conduit à la stratégie d'élaboration de l'édition 3.1.1 de la S-57 telle que décrite dans la LC du BHI 94/2005. Pour ce qui concerne des changements plus importants à la S-57, la stratégie décrite dans la LC du BHI 93/2005 a fait l'objet de commentaires favorables.

Comme de nombreuses préoccupations exprimées par les représentants du secteur public avaient trait à la disponibilité, à la tarification et à la réglementation des ENC, il a été convenu que le prochain groupe d'intérêt des ECDIS serait associé à la réunion du Comité WEND dans le domaine d'application duquel ces questions sont incluses.

WEND

9^e REUNION DU COMITE SUR LA BASE DE DONNEES MONDIALE POUR LES ENC (WEND) BHI, Monaco, 7-8 avril 2005

- Président :** CV. R.L. PARSONS (USA)
Vice-président : CV. Abri KAMPFER (Afrique du Sud)
Secrétaire : Ing. en chef M. HUET (BHI)
- Membres :** Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée (Rép. de), Cuba, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Oman, Pérou, Portugal, Singapour, Suède, Thaïlande, Ukraine, Royaume-Uni, USA (NGA & NOAA), Venezuela, BHI.
- Observateurs :** Primar-Stavanger, IC-ENC, OEF, COI, CIRM et ICCL.



Quarante-huit représentants de vingt-cinq Etats membres et cinq organisations observatrices ont participé à la 9^e réunion du Comité WEND placée sous la présidence du capitaine de vaisseau PARSONS, (USA-NOAA). La réunion a essentiellement porté son attention sur les obstacles à l'utilisation des ENC et des ECDIS du point de vue du navigateur. Les préoccupations traitées de manière spécifique sont les suivantes :

- Couverture mondiale en ENC à une échelle appropriée;
- Système de distribution simple et non encombré;
- Politique tarifaire et de réglementation raisonnable.

Le point de vue du navigateur a été donné par le capitaine de vaisseau BEGGS, représentant de l'ICCL (International Council of Cruise Lines), par M. SANDFORTH, représentant le « Royal Institute of Navigation » (RU) et par le capitaine de vaisseau HAILWOOD, dont le rapport a fait l'objet d'un contrat pour le SH du RU. Bien que chacune des présentations ait proposé un point de vue légèrement différent, au total, les questions les plus préoccupantes pour le navigateur ont été la disponibilité, en terme de couverture et d'accès, ainsi qu'une politique raisonnable en matière de tarif et de réglementation.

Le groupe de travail du WEND a rendu compte de ses activités au cours de l'année passée et a proposé de nombreux changements aux principes WEND, mettant davantage l'accent sur le fait de parvenir à une couverture suffisante, à une distribution efficace et à une politique raisonnable en ce qui concerne les tarifs et la réglementation, et suggérant que des mesures plus concrètes soient prises dans ce sens. Le Comité WEND a reconnu que ces changements devaient être soumis à l'approbation de l'ensemble des Etats membres. Le Comité a également approuvé le maintien du groupe de travail du WEND, dans le cadre de son mandat existant.

Les rapports des Commissions hydrographiques régionales, des RENC et des Etats membres ont montré que des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines. Il convient de noter la mise à disposition, à titre gracieux, de quatre ENC à petites échelles, produites par la Commission hydrographique de l'Asie orientale (CHAO), couvrant la mer de Chine méridionale. L'Australie a fait part de la facilité avec laquelle ils ont établi une annexe « satellite » d'IC-ENC appelée "icicle". Le Japon (JHA) a annoncé sa nouvelle politique tarifaire en matière d'ENC.

La 9^e réunion du WEND a constitué un formidable forum de discussion des nouveaux concepts. Un modèle d'autorisation d'exploitation des ENC « facturées à l'utilisation » a été présenté et la politique des USA-NOAA en matière de certification dans la distribution a été décrite.

Les date et lieu précis de tenue de la 10^e réunion WEND n'ont pas été déterminés. Dans l'attente d'une proposition d'un Etat membre en vue d'organiser la prochaine réunion, le BHI l'organisera en avril 2006.

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'HARMONISATION ET L'INTERFONCTIONNEMENT HYDROGRAPHIQUES (HIHWG)

4e REUNION DU HIHWG
Vancouver, Canada, 4 février 2005

M. GREENSLADE (SH du RU) et M. PHARAOH (BHI) ont participé à la réunion du groupe de travail sur l'harmonisation et l'interfonctionnement hydrographiques qui a eu lieu à Vancouver (Canada), du 31 janvier au 4 février 2005.

L'objectif du HIHWG est de tenter de trouver un moyen de parvenir à l'interfonctionnement et l'harmonisation des Cartes de navigation électroniques (ENC) avec les Cartes marines numériques (DNC). Trois groupes de travail ont été formés afin de faire progresser les travaux dans les domaines suivants :

Définitions et contenu des cartes

Ce groupe a poursuivi des travaux antérieurs qui avaient porté sur les objets de l'OHI, les Catalogues du DGIWG ainsi que l'harmonisation de leurs définitions.

Bien qu'un volume de travail considérable ait été préalablement effectué pour cette tâche, un changement d'orientation s'est avéré nécessaire en raison de la nature sensible de certaines des attributions plus génériques. Ceci a conduit à une tâche bien plus lourde que celle estimée à l'origine.

Métadonnées

Ce groupe s'était engagé à développer un « pont de métadonnées » entre les ENC et les DNC, incluant la version actuelle de la cartographie AML ISO 19115. Il s'agit d'identifier les éléments centraux et les composants communs des différents types de données. Ce groupe identifiera également les éléments qui ne peuvent pas être représentés sur la carte et ceux nécessaires pour réussir les processus de validation actuels. Le résultat de cette activité sera un profil de métadonnées harmonisé d'ISO 19115, qui sera transmis à l'OHI et aux comités DGIWG, aux fins d'examen. L'objectif à plus long terme consiste à établir un registre des métadonnées hydrographiques conforme à l'ISO.

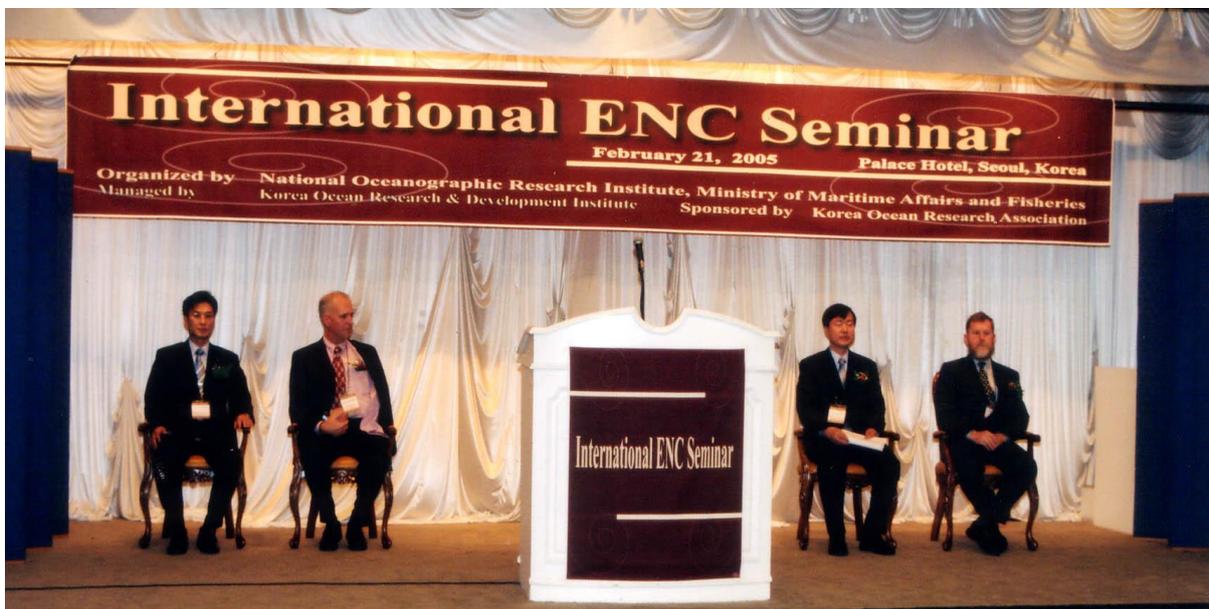
Stratégie & Communications

Ce groupe s'est engagé à diriger les activités des groupes techniques et à compiler une présentation de communications sur power-point. La présentation a été révisée par les groupes de travail mixtes lors des sessions de clôture quotidiennes de la réunion.

**COORDINATION ET PUBLICATION DE LA PRODUCTION REGIONALE
DES ENC ET DES SERVICES ASSOCIES**

**SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LES CARTES
ELECTRONIQUES DE NAVIGATION
Séoul, République de Corée, 21 février 2005**

L'Institut de recherche océanographique national et l'Institut de recherche et de développement océanographique coréen ont organisé un séminaire international sur les ENC afin de stimuler encore plus la production et la distribution des ENC dans la région de l'Asie orientale. Le séminaire a fait appel à des experts du monde entier pour discuter de questions concernant la gestion des données hydrographiques, la production des ENC, la distribution des ENC ainsi que des questions spécifiques concernant la région. Y ont participé les Directeurs des Services hydrographiques de la région, des représentants des Centres de coordination régionaux des ENC ainsi que des fabricants de logiciels ENC/ECDIS.



Bien que les présentations et les discussions aient couvert un large éventail de questions, la préoccupation majeure du Séminaire a porté sur la prochaine production de quatre ENC à petites échelles couvrant la mer de Chine méridionale. Ces ENC ont été produites par la Commission hydrographique de l'Asie orientale et seront gratuitement mises à disposition sur Internet ou bien distribuées par le biais des Services hydrographiques des membres de la CHAO. Il convient de féliciter la Commission pour son approche innovatrice en vue d'accélérer la mise à disposition des ENC dans leur région. Les ENC de la mer de Chine méridionale permettent d'assurer un lien essentiel entre les ENC produites par d'autres membres de la CHAO.

Une question importante qui a retenu toute l'attention est la formation d'un RENC dans la région de la CHAO. L'importance de ce mécanisme pour le contrôle de la qualité et la facilité de la distribution a été reconnue mais les participants ont proposé plusieurs autres solutions qui doivent être comparées.

Ces discussions, franches et ouvertes, ont été très utiles en vue de l'éventualité d'ENC à la fois complètes et rapidement mises à disposition dans toute la région.

ASSOCIATION CARTOGRAPHIQUE INTERNATIONALE (ACI)

ACI- REUNION DE LA COMMISSION SUR LES NORMES EN MATIERE DE DONNEES SPATIALES

La Corogne, Espagne, 4-8 juillet 2005

La Commission de l'ACI sur les normes en matière de données spatiales s'est réunie à La Corogne, Espagne, sous la présidence du Prof. Harold MOELLERING (USA). Le but de la réunion était principalement de poursuivre les travaux sur la modélisation ULM de l'infrastructure des données spatiales (SDI), dans le cadre du développement par la Commission d'un modèle conceptuel de SDI, en utilisant le langage de modélisation ULM (Unified Modelling Language) et les concepts de modélisation associés, appliqués aux domaines de la science, de la technologie et des normes aux niveaux mondial, régional et national. Le modèle de référence de la norme RM-ODP (Open Distributed Processing) de l'ISO a servi de base pour les travaux de la Commission.)



Dix membres de la Commission de l'ACI venant des 10 pays/organisations suivants étaient présents: Australie, Cuba, Danemark, Espagne, France, Pologne, République tchèque, Russie, USA et BHI.

La réunion a examiné et a développé les deux premiers points de vue de l'UML pour la SDI, c'est-à-dire celui de l'entreprise (description du but, de la portée et des politiques pour une SDI) et de l'information (description de la sémantique de l'information et du traitement de l'information dans une SDI) et a commencé les travaux portant sur la modélisation, le troisième point de vue, c'est-à-dire l'informatique (permettre la distribution par une décomposition fonctionnelle du système en objets qui interagissent aux interfaces). Au cours du processus d'élaboration du modèle, les rôles des différents acteurs dans une SDI sont identifiés par rapport à l'approche par cas d'usage des éléments dite « Use Case elements approach ». La réunion a également examiné un document intitulé « Modélisation des données par UML pour la SDI » préparé collectivement par la Commission pour être présenté à la Conférence cartographique internationale la semaine suivante (ICC2005), et a modifié/développé ce document en vue de sa publication dans IJGIS (International Journal of GIS).

La prochaine réunion de la Commission doit se tenir à Vienne, Autriche, en juillet 2006 avant la Conférence de l'ISPRS sur la gestion des données spatiales (SDH).

ICC 2005 – 22^e CONFERENCE CARTOGRAPHIQUE INTERNATIONALE

La Corogne, Espagne, 9-16 juillet 2005

La 22^e Conférence cartographique internationale (ICC 2005) s'est tenue à La Corogne, Espagne, du 9 au 16 août 2005. Les Conférences cartographiques internationales, qui ont lieu tous les deux ans, sont les manifestations les plus importantes de l'Association cartographique internationale (www.icaci.org) et attirent de nombreux acteurs du monde cartographique. ICC 2005 a enregistré plus de 1600 participants, venus de 98 pays. 500 présentations orales ont été données au cours de 150 sessions techniques. Une exposition des produits cartographiques des Etats membres de l'OHI s'est tenue dans le cadre de la Conférence. Des représentants de l'OHI ont également fait des présentations au cours de sessions orales et de sessions avec posters à la Conférence. L'exposition de cartes et les présentations de l'OHI ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des délégués à la Conférence de l'ACI.

Dans le cadre de l'exposition des cartes de l'ICC, l'exposition cartographique de l'OHI a remporté un vif succès grâce au soutien remarquable des organisateurs locaux et au Service hydrographique espagnol. Les cartes/cartes marines des Etats membres ont été présentées dans un emplacement spécifique aimablement mis à la disposition de l'OHI. Les produits cartographiques et/ou les posters provenant de 17 Services hydrographiques ainsi que du BHI ont été exposés:

Afrique du Sud., Australie, Chili, Chine, Corée(Rép. de) Croatie, Cuba, Espagne, Finlande, France, Japon, Mexique, Norvège, Slovénie, Turquie, Ukraine et Royaume-Uni.

Un jury, présidé par le représentant du BHI (Michel HUET), a été constitué afin d'évaluer l'exposition de l'OHI. Des personnalités de l'ACI ainsi que des responsables d'organisations internationales participant à ICC 2005 composaient les autres membres du Jury. Après un examen minutieux de toutes les présentations, le jury a décidé, en fonction d'une série de critères stricts, que la récompense du meilleur exposant devait être attribuée à l'**Australie**. Le lauréat recevra sa récompense à l'occasion de la 17^e Conférence hydrographique internationale (CHI) en mai 2007 à Monaco. Les autres meilleures présentations étaient celles de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni.

En dehors de l'Exposition de cartes marines, et donc non incluse dans l'Exposition cartographique de l'OHI, le SH espagnol avait réalisé une grande et splendide présentation couvrant de nombreux aspects, tant anciens que modernes, de l'hydrographie et de la cartographie espagnole.

Dans le cadre de l'Exposition de cartes marines de l'ICC 2005, les délégués ont été invités à voter sur leur carte/carte marine préférée, et ce parmi plusieurs catégories de produits cartographiques, incluant les "Cartes marines et Cartes bathymétriques" et pour lesquels la récompense de l'ACI est allée au Service hydrographique et géodésique de **Cuba** pour sa carte à l'échelle de 1 :1 million *Carta Náutica de Cuba* (Edition de 2002).

Les représentants des SH et le BHI ont fait de nombreuses présentations au cours des sessions techniques d'ICC 2005. En particulier, les présidents et les orateurs des trois sessions qui avaient pour thème « Cartographie marine, Navigation et Cartographie des Océans » venaient de l'OHI. Des contributions additionnelles de l'OHI sur les thèmes "Infrastructures des données spatiales" et "Recueil des données et évaluation de la qualité des données spatiales". Cette implication de l'OHI – de la Croatie, de Cuba, de la France, du Portugal, de la Slovénie, de l'Espagne, du Royaume-Uni et du BHI - dans les sessions techniques, renforcera sans aucun doute l'importance de l'hydrographie et soulignera le rôle de l'OHI auprès des délégués d'ICC 2005.. Les autres SH représentés à ICC 2005 étaient ceux de la Chine, du Japon, de la République de Corée, de la Turquie et de l'Ukraine.

La prochaine Conférence de l'ACI aura lieu à Moscou, Russie, en août 2007 et sera organisée par l'Agence fédérale de la géodésie et de la cartographie russe.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SIGNALISATION MARITIME (AISM)

3^e REUNION DU GROUPE D'HARMONISATION OHI-CEI DES OBJETS SUR L'INFORMATION MARITIME (HGMIO)

BHI, Monaco, 27 juin 2005

- Président :** Dr. L. ALEXANDER (Univ. du NH, USA)
Secrétaire : Ing. en chef Michel HUET (BHI)
- Membres :**
- OHI:** Canada, Estonie, Italie, Japon, Norvège, RU, USA (NGA, NOAA et Navy), BHI.
 - CEI:** Caris (Canada), Navintra/Furuno (Finlande), SevenCs (Allemagne), C-Map (Italie), Chartworx (Pays-Bas), Transas (Russie), Maptech (USA), USCG.

La 3^e réunion du HGMIO a eu lieu au BHI, Monaco, le 27 juin, sous la présidence du Dr. Lee ALEXANDER (Université de NH, USA). Les objets sur l'information maritime (MIO) sont des informations supplémentaires, destinées à être utilisées avec l'ECDIS, et qui ne sont ni des objets pour ENC, ni des éléments de navigation ou paramètres prescrits. Huit personnes, représentant quatre États membres et comprenant deux directeurs du BHI, participaient à cette réunion. Les sujets principaux, qui ont été débattus au cours de cette réunion d'une journée, sont résumés ci-dessous :

- Les procédures recommandées pour l'élaboration des MIO, décrivant les différentes étapes de leur élaboration, ont été approuvées. Ce document est disponible sur le site Web de l'OHI.
- L'état actuel des travaux relatifs aux MIO a été examiné, y compris la couverture glaciaire, les informations météorologiques, les niveaux de marées/eau, le flux actuel, les informations océanographiques, et la protection du milieu marin.
- Un nouveau projet relatif aux MIO sur le service d'information électronique sur les aides à la navigation (e-ANSI), lancé par l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) a été discuté. Le jour suivant, un atelier OHI-AISM sur la standardisation internationale des informations e-ANSI sur l'ECDIS s'est tenu au BHI (voir ci-après).

ATELIER DE L'OHI-AISM SUR LA NORMALISATION INTERNATIONALE DES INFORMATIONS E-ANSI DANS L'ECDIS

BHI, Monaco, 28 juin 2005

L'atelier s'est déroulé le 28 juin 2005 au BHI, sous la présidence du Dr. Lee ALEXANDER, Président du HGMIO, avec des participants issus du HGMIO et du groupe de travail sur les e-ANSI.

L'AISM a établi un groupe de travail sur le Service d'informations électroniques sur les aides à la navigation (e-ANSI), dont l'objectif est de fournir aux navires des informations en temps réel sur l'état des aides à la navigation (AN), qui sont déterminantes quant à la sécurité de la navigation et la protection de l'environnement. Il est prévu que les systèmes automatiques d'identification (SAI) seront utilisés pour transmettre les informations e-ANSI pertinentes dans un format approprié de données.

L'objectif principal de l'Atelier était de définir une couche spécifique de MIO pour les informations e-ANSI et de déterminer un plan d'action en vue d'établir un registre des objets/attributs de la S-57 pour les informations e-ANSI et la meilleure approche pour visualiser les informations e-ANSI.



Cinq thèmes principaux ont été discutés :

1. Qu'est-ce qu'une information e-ANSI, c'est-à-dire en quoi est-elle importante? Comment fonctionnera-t-elle? Comment pourrait-elle devenir une MIO? et quel est le rôle des SAI dans la communication des données?
2. Détermination du contenu des données pour l'information e-ANSI.
3. Définition des objets et des attributs de la S-57 qui sont nécessaires.
4. Création d'un registre des objets de la S-57 pour les informations e-ANSI.
5. Affichage des informations e-ANSI (couleurs et symboles présents et/ou futurs).

Une réunion du GT de l'AIMS sur les informations e-ANSI s'est tenue au BHI, le 29 juin 2005, immédiatement après l'Atelier, avec la participation de l'OHI. Il a été convenu que le GT de l'AIMS sur les informations e-ANSI et le HGMIO travailleraient en coopération sur l'élaboration d'une spécification de produit pour MIO e-ANSI. Cependant, c'est l'AIMS qui traitera de la mise en oeuvre des informations e-ANSI et remplira les obligations réglementaires (par exemple, recommander les changements aux normes de compétence de l'OMI) relatives à la présentation exigée des informations e-ANSI.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION (ISO)

20e REUNION PLENIERE ISO/TC 211

Stockholm, Suède, 6-10 juin 2005

M. GREENSLADE (SH du RU) et M. PHARAOH (BHI) ont participé à la 20^e réunion plénière ISO/TC211 et aux réunions précédentes du groupe de travail qui ont eu lieu entre le 6 et le 10 juin 2005, à Stockholm.

Les réunions du groupe de travail qui concernaient plus particulièrement les activités de l'OHI en matière d'élaboration de normes ont inclus le modèle de référence 19101-2 - Partie 2 - Imagerie, les

Métadonnées 19115 –2 - Partie 2 - Extensions pour l'imagerie et les données maillées, et les Métadonnées 19139 – Mise en œuvre du schéma XML.

Un groupe consultatif sur un atelier mobile s'est rencontré à l'occasion de ces réunions. Les présentations suivantes ont été faites pendant l'atelier :

- « GEOINT Interoperability Demonstration : A Standards Based GEOINT Services Demonstration » (M. MOELLER, M. PEHLE);
- « The implementation of ISO 19115 as the metadata standard for Statistics in South Africa » (Dr. COOPER);
- « Applying a metadata standard for international weather information ». (Dr. FOREMAN) et
- « ISO GML Demonstration » (M. LAKE).

Davantage d'informations sur ces présentations peuvent être obtenues sur le site Web ISO/TC211 <http://www.isotc211.org/>

Pendant la session plénière, un certain nombre de résolutions ont été acceptées. Ces dernières ont inclus l'approbation d'une demande de liaison émanant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UN ECA). La UN ECA sera désignée comme membre de liaison de classe A.

COMMISSION DE L'OHI SUR LES MAREES

REUNION GLOSS GE9

COI, Paris, les 24 et 25 février 2005

La 9^e réunion du groupe d'experts (GE9) du GLOSS (système mondial d'observation du niveau de la mer) a eu lieu à la Commission océanographique intergouvernementale (COI), Paris, les 24 et 25 février 2005. Y ont participé 40 représentants des 19 pays suivants : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Espagne, France, Irlande, Israël, Japon, Kenya, Mexique, Norvège, Pakistan, Portugal, Russie, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique. Quatre autres représentants de Chine, de Côte d'Ivoire, d'Inde et d'Indonésie qui avaient été enregistrés n'ont pas pu y assister. Le BHI et la Commission de l'OHI sur les marées y étaient représentés par Steve SHIPMAN [AT(H)]. Cinq autres participants venaient des SH des Etats membres de l'OHI.

La réunion a été inaugurée par le Dr. Patricio BERNAL, Secrétaire Général de la COI. Dans son discours de bienvenue, il a fait part des activités de la COI depuis le tsunami qui s'est produit dans l'Océan Indien, le 26 décembre 2004. Il a souligné l'importance des mesurages du niveau de la mer pour tout système de recherche/de prévision concernant les tsunamis. A la suite de ce discours, M. MERRYFIELD, Président, a ouvert la réunion et a fait observer une minute de silence en mémoire de M. Christian LE PROVOST. Christian qui avait été élu Président du GLOSS GE, lors de la 8^e réunion, est subitement décédé quelques mois plus tard.

A la suite de l'adoption de l'ordre du jour, les questions suivantes ont été discutées :

1. Services, produits et services Web relatifs aux données du GLOSS;
2. Mise à jour des liens GLOSS avec d'autres programmes. Steve Shipman a fait un rapport sur la VI^e réunion de la Commission de l'OHI sur les marées;
3. Discussion sur le système international d'alerte contre les tsunamis dans le Pacifique (ITSU) – coordination GLOSS;
4. Mise à jour des programmes régionaux : Service européen du niveau de la mer (ESEAS), MedGLOSS, GLOSS sud-américain, activités de la NOAA, Caraïbes;
5. Rapports nationaux sur les activités relatives au niveau de la mer;

6. Rapport sur les activités en matière de renforcement des capacités :
 - a. Depuis la dernière réunion : cours de formation, visites techniques, installation/modernisation des marégraphes, soutien financier à la formation, production d'un CD de formation GLOSS;
 - b. Prévu pour 2005 – 2007 : cours de formation en Indonésie et à Tokyo, installation/modernisation de marégraphes, mise à jour du Manuel GLOSS sur le niveau de la mer;
7. Discussion sur les activités et le mandat du GT technique ;
8. Discussion sur les activités du groupe directeur scientifique ;
9. Formulation d'une déclaration GLOSS à la réunion de coordination internationale sur les tsunamis devant être tenue à la COI, la semaine suivante;
10. Production d'une liste des points d'action de la réunion.

MANUAL D'HYDROGRAPHIE DE L'OHI

L'OHI a le grand plaisir d'annoncer que la première édition du Manuel d'hydrographie (Publication de l'OHI M-13) est achevée.

L'objectif principal du Manuel d'hydrographie de l'OHI est d'expliquer les concepts liés à l'hydrographie ainsi que de fournir des conseils relatifs à la planification et la réalisation de levés hydrographiques. Le Manuel est considéré comme un guide professionnel pour les hydrographes et un outil pour les professeurs et les étudiants concernés par les cours ou les programmes hydrographiques.

Le contenu du Manuel est divisé en sept chapitres :

Chapitre 1	Traite des principes des levés hydrographiques, y compris de leurs spécifications;
Chapitre 2	Traite de la détermination de la position;
Chapitre 3	Traite de la détermination des profondeurs, y compris des principes et des techniques utilisées;
Chapitre 4	Fournit des informations sur la classification des fonds marins et la détection des objets;
Chapitre 5	Traite, en particulier, du niveau et de la circulation des eaux;
Chapitre 6	Est consacré aux levés topographiques appliqués à l'hydrographie;
Chapitre 7	Présente, de manière structurée, des informations complètes sur les pratiques hydrographiques.

Le Manuel a un rôle important à jouer en matière de Renforcement des capacités et sa traduction, en français – une des deux langues officielles de l'Organisation - et en espagnol, est actuellement à l'étude.

Le Manuel peut être téléchargé sous la forme de chapitres distincts à partir du site Web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.shom.fr > Publications > Catalogue > M-13. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'une publication électronique, il est prévu d'en publier suffisamment d'exemplaires pour pouvoir en distribuer à chaque Etat membre, aux instituts de formation en Catégories A/B et aux principaux auteurs.

Historique

Lors de l'élaboration du Plan stratégique de l'OHI et du programme de travail, en 1998, on a examiné les avantages liés à la publication d'un Manuel d'hydrographie de l'OHI. Il semble que jusque-là l'OHI n'ait jamais pris l'initiative de concevoir un Manuel d'hydrographie de l'OHI. Ceci peut être dû au fait que les Etats membres de l'OHI ont toujours publié dans le passé des manuels nationaux. De plus, à une époque de réduction des budgets, il est devenu très difficile voire même impossible pour les Services hydrographiques de mettre à jour ou de réécrire ces manuels.

Au cours de la 2e Conférence hydrographique internationale extraordinaire, en 2000, l'OHI a adopté un Plan stratégique et un Programme de travail. Le programme comprenait la préparation d'un Manuel d'hydrographie de l'OHI regroupant les ressources affectées auparavant à l'élaboration des manuels nationaux. Reconnaissant la portée de cette tâche, le groupe de travail sur le Manuel d'hydrographie (MoHWG), sous la direction du CV GORZIGLIA (Chili), a été créé.

La première réunion du GT s'est tenue en juin 2001, au BHI. Le contenu du Manuel, tel que proposé par le Président, y a été examiné et adopté. De même, les responsabilités ont été attribuées et des "responsables d'équipe" ont été nommés aux fins de superviser la production de chaque chapitre.

La deuxième et dernière réunion du GT s'est tenue au BHI en mars 2004. Durant trois jours, le GT a examiné en profondeur les six chapitres et est arrivé à la conclusion que quelques amendements mineurs devaient être apportés. De même, le GT a approuvé les avancées concernant le Chapitre 7 "Pratiques hydrographiques", un chapitre qui, dépendant des chapitres précédents, ne pouvait être terminé à l'avance. Bien qu'il soit convenu que les contributions au Manuel étaient de très haute qualité, il est apparu qu'un orateur de langue maternelle anglaise devait réviser le texte final avant sa publication. On a estimé que si cela n'était pas fait, le Manuel perdrait alors toute crédibilité en tant que texte de référence. L'OHI est très reconnaissante envers les membres du groupe de travail pour les importants travaux fournis et en particulier les principaux auteurs qui ont consacré beaucoup de temps à la rédaction du Manuel. Le BHI est également reconnaissant envers le Royaume-Uni qui a détaché le capitaine de corvette David WYATT pour un mois afin de procéder à l'édition des chapitres assemblés, qui ont été postés sur la page Web de l'OHI, en mai 2005.

PROGRAMME DE LA GEBCO

REUNION DE LA GEBCO

Aguascalientes, Mexique, 7-12 juillet 2005

La réunion était organisée par l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI) et a été ouverte par le Dr. CALVILLO VIVES, Président de l'INEGI.

Le Sous-comité sur la bathymétrie numérique (SCDB) s'est réuni les 7 et 8 juillet, tandis que différents groupes de travail ont tenu des réunions les 9 et 10 juillet et que le Comité directeur de la GEBCO (GGC) s'est réuni les 11 et 12 juillet.

Les représentants de l'OHI au GGC ont participé à la réunion, à savoir : l'IGA CAILLIAU, M. MONAHAN, M. LOUGHRIDGE et le CF LUSIANI (SCDB seulement). Le CC SHIPMAN (PAH) et M. PHARAOH (PAD) y représentaient le BHI. M. FALCONER, M. FRIAS et M. SCHENKE, représentants de la COI, étaient présents. Le Dr. UDINTSEV n'a pas pu participer à la réunion en raison de problèmes de visa. Quelque 19 conseillers scientifiques auprès de la GEBCO ont également participé aux réunions.

Le SCDB a reçu plusieurs présentations sur les nouveaux développements en matière de traitement et de présentation des données numériques et a examiné la façon dont ces données et d'autres ensembles de données pourraient être utilisés au bénéfice de la GEBCO. Des opinions sur des quadrillages nouveaux ou additionnels ont été échangées et plusieurs propositions ont été formulées pour être présentées à la réunion du GGC, la semaine suivante.

Le GGC a consacré beaucoup de temps à envisager le futur et la façon dont la GEBCO devra évoluer au cours de son deuxième centenaire. Parmi les décisions importantes qui ont été prises, on peut citer :

- La mise à disposition gratuite sur Internet du quadrillage GEBCO. Comme c'est le cas actuellement, l'Atlas numérique de la GEBCO contenant le quadrillage GEBCO, l'Index des noms du relief sous-marin et le logiciel de visualisation continuera à être vendu;

- Accessibilité du site Web de la GEBCO, qui demeurera hébergé par le NGDC/NOAA, via l'adresse URL www.gebco.net;
- La GEBCO cherchera à former des équipes régionales de volontaires pour améliorer/mettre à jour le quadrillage GEBCO ; ces équipes seront étroitement associées aux cartes bathymétriques internationales de la COI (IBC) ;
- La GEBCO coopérera à la préparation d'un nouveau quadrillage hybride contenant des données autres que des données de pure bathymétrie acoustique afin de remplacer le quadrillage Smith-Sandwell, qui est largement utilisé dans le milieu universitaire ;
- La GEBCO recherchera les données en eau peu profonde disponibles, telles que des courbes de niveau et des sondages représentatifs afin d'améliorer le quadrillage de la GEBCO et d'en faire un plus grand usage pour les besoins suivants : modélisation de la propagation des tsunamis, études sur documents de l'UNCLOS, gestion de l'habitat du poisson etc.;

M . FALCONER, représentant de la COI au GGC, a été élu Vice-président du GGC .

La réunion a également été informée que la première année du programme de formation GEBCO-NIPPON s'était achevée avec succès et que cinq étudiants avaient été choisis pour la deuxième année. Le financement, au cours de la deuxième année, n'a permis de ne former que six étudiants, mais malheureusement un étudiant choisi s'est désisté au dernier moment, dans un délai trop court pour trouver un remplaçant qui convienne. A l'issue du cours, les étudiants pourraient faire partie de la communauté de la GEBCO en tant que boursiers du Fonds NIPPON.

SCUFN

SOUS-COMITE OHI-COI SUR LES NOMS DES FORMES DU RELIEF SOUS-MARIN (SCUFN)

Monaco, 3-6 octobre 2005

Président : Dr. H.W. SCHENKE (Allemagne)

Secrétaire : Ing. en chef Michel HUET (BHI)

Membres : **OHI** Argentine, Fédération de Russie, Inde, Japon, Mexique, USA.

COI Fédération de Russie, Mexique, USA.

La XVIIIe réunion GEBCO-SCUFN a eu lieu du 3 au 6 octobre 2005 au BHI, Monaco, sous la présidence du Dr. H.W. SCHENKE, Alfred Wegener Institute (AWI), Allemagne. L'Amiral A. MARATOS, Président de l'OHI, a accueilli les participants et souligné l'importance des travaux du SCUFN, car ses recommandations sur les questions de la dénomination des formes du relief sous-marin, seront, en principe, approuvées par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (UNGEGN). En plus du président, les participants ont inclus huit membres du SCUFN venus de Russie, des USA, du Japon, du Mexique, de l'Inde et du BHI ainsi que cinq observateurs de Russie, des USA, de la République de Corée et du Secrétariat de la COI. Le Dr. Y. OHARA du JHOD (Japan Hydrographic and Oceanographic Department), le Lic. FRIAS SALAZAR de l'INEGI (Instituto Nacional de Estadística Geografía e Informática), Mexique, le CC. Harvinder AVTAR, du NHO (National Hydrographic Office), Inde, et le CV Albert E. THEBERGE, USA (NOAA) y ont participé en tant que nouveaux membres du SCUFN.

Une centaine de noms approximativement, dont la moitié étaient de nouvelles propositions, ont été examinés au cours de cette réunion. Un grand nombre de ces noms ont été proposés par la Russie (HDNO et la Russian Academy of Sciences).



En fin de compte, le SCUFN a sélectionné 34 nouveaux noms en vue de leur inclusion dans l'Index géographique de la GEBCO. Les autres sujets discutés lors de la réunion ont compris :

- L'interface cartographique en ligne pour l'Index des noms du relief sous-marin.
- La nouvelle édition du logiciel de visualisation de l'Index OHI-COI de la GEBCO.
- La translittération des noms géographiques russes.

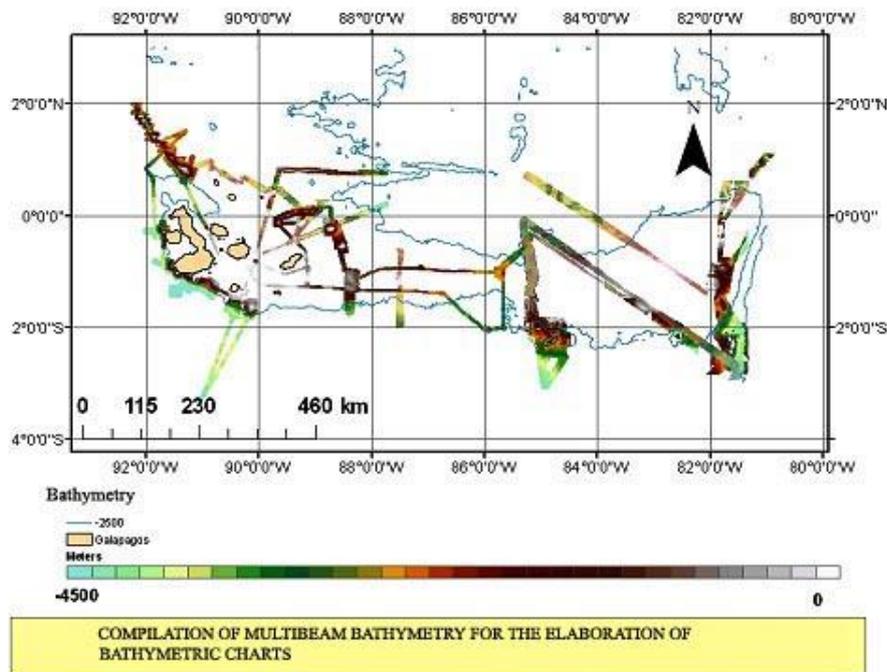
3e REUNION DE LA CARTE BATHYMETRIQUE INTERNATIONALE DU PACIFIQUE SUD-EST (IBCSEP) Guayaquil, Equateur, 7 juillet 2005

La session inaugurale de la Carte bathymétrique internationale du Pacifique sud-est (IBCSEP) s'est déroulée au Chili, en 2001, avec la participation de représentants du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou. Des représentants de la COI étaient également présents en tant que conseillers pour ce nouveau projet régional, dont la troisième réunion s'est tenue, en Equateur.

Les quatre pays membres suivants participaient à la réunion : le Chili, la Colombie, l'Equateur et le Pérou. Le Mexique, les Etats-Unis et le Venezuela étaient également présents à titre d'observateurs. L'OHI était représentée par le Capitaine de vaisseau GORZIGLIA, Directeur du BHI, chargé par le Comité de direction des relations entre la COI et l'OHI. Malheureusement, il n'y avait aucun représentant de la COI.

La Cérémonie d'ouverture était présidée par le Contre-amiral Oleg KRILJENKO (Pérou), Directeur de la "Dirección de Hidrografía y Navegación" et président du Comité d'édition de l'IBCSEP. Le Capitaine de frégate Mario PROAÑO SILVA (Equateur), qui lui a succédé, dans ses fonctions de président, assumera cette responsabilité jusqu'à la prochaine réunion.

Le Capitaine GORZIGLIA a présenté un rapport sur les relations de travail entre la COI et l'OHI en matière de cartographie océanique et sur les conclusions de la dernière Assemblée de la COI (juin 2005) relatives à ce programme. Il a également analysé la proposition d'une nouvelle structure pour le Programme de cartographie océanique, conduisant à un système beaucoup plus efficace, qui permettrait de tirer un meilleur profit de l'utilisation des ressources limitées qui sont allouées par les deux organisations internationales aux projets de Cartes bathymétriques internationales.



Les quatre pays participants ont fait des présentations sur l'état d'avancement à ce jour de la préparation des cartes placées sous leur responsabilité. Le Président a adressé ses félicitations pour ces présentations et particulièrement pour les progrès réalisés par chaque pays. A l'issue de chacune des présentations, il y eut un débat très intéressant ainsi qu'un échange de points de vue. Le résultat de ces discussions est reflété dans les résolutions qui ont été adoptées, et qui sont brièvement citées ci-dessous :

- a) La tenue d'un atelier en août 2006 pour discuter des détails avant la remise des cartes au Comité d'édition, pour approbation.
- b) Tenir la COI informée des progrès réalisés afin de faciliter l'adoption d'une décision adaptée en ce qui concerne l'attribution des ressources. Il a été démontré que les progrès obtenus sont dus à la contribution des Etats membres et de la COI.
- c) Le Président établira en coordination avec tous les membres du Comité un forum virtuel pour définir la latitude moyenne à appliquer, le système de référence verticale et toutes autres questions techniques, avant le 1er novembre 2005.
- d) Les pays qui doivent produire des cartes conjointes échangeront des données analogiques et/ou numériques avant le 1er septembre 2005.

Les participants ont apprécié les conseils de l'OHI et sa volonté de contribuer au développement de ce projet régional, ainsi que la contribution très utile du BHI au débat qui s'est tenu après chacune des présentations. Il est recommandé de donner suite aux résolutions adoptées, en vue de la contribution importante que ce projet apportera à la GEBCO. Les décisions adoptées reflètent un fort esprit de coopération entre les Membres de la région. En conclusion, l'importance de bénéficier du cours multifaisceaux, qui sera suivi par deux professionnels de la région, a été soulignée ainsi que l'opportunité, que fournit la « Nippon Foundation », par le biais de la GEBCO, de former de nouveaux spécialistes.

**COMMISSION SUR LA DIFFUSION DES AVERTISSEMENTS
RADIO DE NAVIGATION**

REUNION AD HOC DES MEMBRES DE LA CDARN

3^e CHIE, BHI, Monaco, 14 avril 2005

Président : M. P. DOHERTY (USA)
Secrétaire : CC S. SHIPMAN (BHI)

L'on a profité de la participation de plusieurs membres de la CDARN à la 3e CHIE pour organiser une courte réunion *ad hoc*, le mardi 14 avril, afin de préparer divers éléments pour la 7^e réunion de la CDARN, qui doit avoir lieu au BHI, du 13 au 15 septembre 2005.

Les discussions ont porté sur les sujets suivants :

- La préparation d'un projet d'ordre du jour;
- Les résultats de COMSAR 9, avec une attention particulière sur la transmission des alertes en cas de tsunamis. Une première réflexion a été conduite sur la nature de la révision consécutive des documents du WWNWS devant être discutés lors de la CDARN 7 et faire l'objet d'un compte rendu à COMSAR 10.
- Une discussion initiale sur un projet de document concernant la révision du WWNWS et les nouveaux facteurs, préparé par le président du groupe de coordination Navtex.

**7^e REUNION DE LA COMMISSION SUR LA DIFFUSION DES AVERTISSEMENTS
RADIO DE NAVIGATION (CDARN)**

BHI, Monaco, 13-15 Septembre 2005

La 7^e réunion de la Commission des avertissements radio de navigation (CDARN) s'est tenue au BHI, du 13 au 15 septembre 2005.

Ont participé à la réunion 21 représentants venus d'Argentine, d'Australie, d'Espagne, de France, de Grèce, du Japon, du Pakistan, de la République d'Afrique du Sud, de Suède, du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique et du BHI. Y ont également participé des observateurs de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellite (IMSO), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de l'INMARSAT et du département hydrographique de l'Etat fédéral de la Fédération de Russie.

Parmi les principales questions examinées par la CDARN 7 on peut citer :

Schéma directeur du SMDSM – Il est important pour la sécurité de la navigation que les Etats membres mettent à jour leurs entrées dans le Schéma directeur du SMDSM. La dernière version du schéma directeur et les formulaires destinés à présenter des amendements peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'OHI.

Diffusion d'informations supplémentaires par le WWNWS (Service mondial d'avertissements de navigation) – La diffusion d'avertissements relatifs à la santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui pourraient intéresser le navigateur, d'avertissements de niveau de sécurité ISPS et d'avertissements sur les tsunamis dans le WWNWS, ont été discutés. Toutes ces questions demandant une réflexion approfondie, l'on n'est parvenu à aucune recommandation finale.

Documentation WWNWS – Un groupe de travail par correspondance (CG) a été créé pour entreprendre de passer en revue toute la documentation WWNWS. On espère que de nombreux membres du CG se réuniront au RU au cours de la semaine suivant COMSAR 10, qui se tiendra au Siège de l’OMI. La participation au CG est ouverte à tous les EM et quiconque souhaite en faire partie doit contacter le Président du CPRNW, M. Peter Doherty (Peter.M.Doherty@nga.mil).

Plans de continuité des activités – Tous les coordinateurs nationaux et NAVAREA ont été priés d’examiner la préparation d’un Plan de continuité des activités.

Extension du WWNWS pour couvrir les eaux arctiques – Cette question doit être plus approfondie avant que le CDARN puisse faire des recommandations fermes sur l’extension du WWNWS pour couvrir l’ensemble des eaux arctiques.

Zones de service Navtex – L’Espagne, coordinateur de la zone NAVAREA III, a présenté un document concernant l’appellation ‘zone de service’ en Méditerranée, à la suite d’une requête de l’Italie de relocaliser ses stations existantes et de la Tunisie de créer une nouvelle station. La CDARN n’a pas pu traiter cette question en profondeur du fait que tous les pays concernés n’étaient pas présents à la réunion. Le coordinateur de la zone NAVAREA III a organisé une réunion, prévue au BHI les 18/19 janvier 2006, pour discuter de cette question et rendre compte à la CDARN 8.

Résolution A.888(21) de l’OMI. Critères pour la fourniture de systèmes de télécommunications par satellite dans le SMDSM – L’IMSO a rendu compte des progrès du groupe de travail par correspondance de l’OMI pour préparer une révision de cette résolution. Il a été demandé aux coordinateurs NAVAREA de communiquer le plus tôt possible des renseignements relatifs aux conditions minimums concernant leur ligne de base au Président de la CDARN.

SMDSM / Réunion d’information sur les RSM– Le Président a présenté un “CD sur le WWNWS” qu’il avait lui-même conçu ; l’idée directrice étant de regrouper toutes les informations relatives au WWNWS . Le CD contiendrait également des présentations sur le WWNWS, destinées à promouvoir le WWNWS et la fourniture de RSM. Il est prévu que le CD soit régulièrement tenu à jour et mis gratuitement à la disposition d’un vaste public. Tous les membres de la CDARN ont été invités à l’examiner et à faire part de leurs commentaires au Président.

Mandat de la CDARN– Un amendement a été approuvé par les Etats membres qui autorise une réunion annuelle de la CDARN plutôt que tous les deux ans.

De plus amples détails sur cette réunion peuvent être obtenus sur le site Web de l’OHI, à la rubrique CPRNW (CDARN).

2. FORMATION

COMITE CONSULTATIF FIG/OHI/ACI SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR LES HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE

28e REUNION

Président : CV. A. ARMSTRONG (USA)
Vice-Président : M. G. JOHNSTON (UK)
Secrétaire : CV. Federico BERMEJO (BHI)

Membres : Prof. Dr. D. EGGE (Allemagne), M. R. FURNESS (Australie), Dr. D. WELLS (Canada), Mme. T. TUURNALA (Finlande), Dr. L. TSOULOS (Grèce), Cdre. L. BRAHMA (Inde), Dr. L. SURACE (Italie), Dr. M. RAZALI (Malaisie)



La 28e réunion du Comité consultatif FIG/OHI/ACI a été tenue à l'Université technique nationale d'Athènes qui était également responsable de son organisation, du 25 au 29 avril.

Les membres du Comité et le Secrétaire ont fait part des activités liées à la formation et à l'enseignement entre les réunions. Un résumé de ces activités est fourni ci-dessous :

- a) Homologation du cours d'hydrographie soumis par le Bangladesh.
- b) Homologation du cours de cartographie de l'AMI (Trieste).
- c) Homologation du programme du SH du RU intitulé « Hydrographic Data Processing and Marine Cartography Programme ».

Trois autres sujets ont été discutés en ce qui concerne l'homologation des cours : la date de délivrance des certificats, le délai convenu pour les soumissions et l'homologation des modules qui constituent un cours. Le Comité a décidé que la date de délivrance devait être la date d'achèvement des procédures

d'homologation. Il a également été convenu qu'un retard de soumission pouvait être admis, étant donné que cette pratique avait été suivie dans le passé, à condition de fournir la justification de ce retard. Enfin, sur la question de l'homologation des modules, bien que ceci ait été considéré comme une question administrative pour les instituts qui assurent les cours, le CCI a estimé qu'il fallait accorder l'homologation au temps total de tous les modules de cours réunis.

Le Comité a également confirmé que les logos des trois organisations pourraient être utilisés sur les certificats nationaux délivrés par des établissements dispensant des cours reconnus par le CCI.

Le Comité a examiné une série d'amendements proposés par les membres du Comité, lesquels, une fois approuvés, seront incorporés dans les normes.

Le cours suivant a été homologué :

Cours d'hydrographie pour les officiers de marine de l'Ecole hydrographique espagnole
Catégorie A avec Options 1 et 6

Un groupe de travail constitué par le Président, le Vice-président, le Dr WELLS et le CV BERMEJO (Secrétaire) a été établi, avec la tâche de fournir des directives provisoires sur cette question. La proposition du Vice-président sur l'homologation individuelle constituera un document de travail qui devra être examiné par le groupe de travail.

Il a été décidé qu'un groupe de travail, constitué du Président, du Vice-président, de M. FURNESS et du CV BERMEJO (Secrétaire) étudiera le développement des points susmentionnés et de tous les autres points pertinents et qu'il produirait un projet de document. Il a également été convenu que le Président, le Vice-président et le Secrétaire pouvaient se réunir pendant la période intersession si nécessaire afin d'assurer un suivi correct des questions urgentes.

La prochaine réunion se tiendra à Goa (Inde), du 10 au 14 avril. Le reste du programme des réunions est le suivant :

2007 – Hambourg (Allemagne) ; 2008 – Sydney (Australie) ; 2009 – Helsinki (Finlande) ; 2010 – Nouvelle Orléans (USA).

NOUVEAU MEMBRE DU COMITE CONSULTATIF

A la suite du départ en retraite du Commodore JAYARAMAN, le Comité de direction a nommé le Cdre. BRAHMA, Hydrographe conjoint (Inde) , en tant que nouveau membre de l'OHI au Comité consultatif FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine. Le Cdre. BRAHMA a été félicité et a remercié le Service hydrographique de l'Inde qui le rend disponible pour cette tâche importante.

HUITIEME COURS D'HYDROGRAPHIE A L'ECOLE NATIONALE D'HYDROGRAPHIE, GOA, INDE

27 juin 2005 – 28 janvier 2006

Le huitième cours d'hydrographie à l'Ecole nationale d'hydrographie de Goa, a commencé le lundi 27 juin 2005 et la partie théorique (incluant des exercices sur le terrain) s'est achevée le 3 décembre 2005. Cette phase sera suivie d'une phase de formation pratique de 8 semaines à bord d'un bâtiment hydrographique de la marine indienne. La seconde phase a débuté le 5 décembre 2005 et se terminera le 28 janvier 2006.

**COURS SUR LES SONDAGES MULTIFAISCEAUX ORGANISE
PAR LE SERVICE HYDROGRAPHIQUE AUSTRALIEN**

Le Service hydrographique australien a conjointement organisé le 38e cours du groupe de cartographie océanique sur les sondages multifaisceaux, à Sydney, Australie, du 18 au 23 juillet 2005. Parmi les thèmes abordés, on peut relever :

- Examen des systèmes acoustiques sous-marins et vue d'ensemble des systèmes acoustiques de cartographie du fond marin ;
- Principes des sondages multifaisceaux et méthodes de calibration des sondages multifaisceaux;
- Relèvement et compensation de mouvement pour les levés multifaisceaux;
- Planification des levés multifaisceaux;
- Structures des données et traitement des données multifaisceaux ;
- Rétrodiffusion et caractérisation acoustique du fond marin
- Méthodes de visualisation et contrôle de la qualité.

**NIPPON FOUNDATION – PROJET DE FORMATION POUR LA GEBCO
(2^e année)**

La création du Programme de formation pour la GEBCO de la Nippon Foundation qui conduit au Certificat de bathymétrie océanique à l'Université du « New Hampshire », USA ainsi que le recrutement de la première classe d'étudiants ont été des initiatives qui se sont avérées être très prometteuses. Le cours qui a commencé en août 2004 comprend des membres des SH d'Argentine du Japon, du Nigéria, du Pérou, ainsi que trois étudiants venus d'organisations océanographiques de Fidji, d'Inde et du Kenya, contribuant à représenter de façon équilibrée les disciplines relevant de l'OHI et de la COI.

Le second cours a commencé le 29 août 2005 et comprend une période de formation de 12 mois incluant conférences, travaux pratiques en laboratoire et projets en mer, détachement dans des laboratoires pertinents et campagnes sur des navires de recherches ou des bâtiments hydrographiques. En plus du personnel enseignant de l'institution, d'autres experts sont engagés pour donner des conférences spécialisées. Le cours est composé de différents modules : acoustique, tectonique des bassins, composition du fond et rétrodiffusion acoustique, analyse et intégration des données, sédiments abyssaux et sédiments des marges, océanographie physique, positionnement, altimétrie satellitaire, structure des bassins océaniques, performance des sonars, interpolation des surfaces, conception des levés et gestion des données douteuses. Les étudiants peuvent aussi choisir des cours supplémentaires à partir d'un échantillon de cours facultatifs.

**PRESENTATION DE L'OHI AU COURS DE GEOGRAPHIE
POUR LES OFFICIERS DE L'OTAN**

Oberammergau, Allemagne, le 11 mai 2005

Depuis ces trois dernières années, le siège de l' « Allied Command Transformation » (auparavant le « Supreme Allied Commander Atlantic ») a demandé au BHI de faire une présentation sur l'OHI, dans le cadre de son cours de géographie pour les officiers, à l'école de l'OTAN, à Oberammergau, Allemagne. Le CA BARBOR a fait cette présentation, le 11 mai 2005, devant trente cinq étudiants de l'OTAN et des pays partenaires pour la paix. Ce cours assure aux étudiants des bases sur des questions touchant aux politiques, concepts, principes, pratiques et interopérabilité constituant un soutien géographique au sein de l'OTAN. Les étudiants proviennent de secteurs géographiques, océanographiques et hydrographiques ; toutefois la plupart ne connaissent pas bien l'hydrographie. La

présentation de l'OHI traite de l'importance de l'hydrographie sous l'angle de la sécurité de la navigation, de la protection du milieu marin et du développement durable de l'économie mondiale. La nécessité de collecter des données hydrographiques à l'aide de techniques modernes pour la distribution et la maintenance des produits nautiques modernes est soulignée. La couverture quasiment complète, à haute résolution, de la masse terrestre, est comparée à l'importance des fonds océaniques encore non hydrographiés tandis que les nuances de l'échange des données hydrographiques et des informations hydrographiques en tant que reproductibles (REPROMAT) est mise en avant. Enfin, une comparaison est établie entre les normes de l'OTAN et celles de l'OHI, avec une explication de l'origine de ces différences et des efforts actuellement fournis en vue de les faire converger. La présentation faite à cette classe sera bénéfique pour les futurs dirigeants et preneurs de décision, en ce sens qu'elle expose l'importance du rôle que joue l'OHI dans la normalisation, la coordination et l'incitation à collecter les données hydrographiques ainsi qu'à diffuser les produits nautiques.

3. DIVERS

GRUPE DE TRAVAIL ABLOS

12^e REUNION DE TRAVAIL ABLOS ET 4^e CONFERENCE ABLOS
BHI, Monaco, du 9 au 12 octobre 2005

Président : Dr. Shin TANI (IHO) (Japon)
Vice-Président (par intérim) : M. Ron MACNAB (IOC) (Canada)



La 12^e réunion de travail ABLOS s'est tenue le dimanche 9 octobre. Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site Web de l'OHI. (www.iho.shom.fr > Committees > ABLOS).

La Conférence biennale ABLOS 2005 intitulée « La recherche scientifique marine et le droit de la mer : l'équilibre entre l'Etat côtier et les droits internationaux » s'est tenue au BHI, du 10 au 12 octobre 2005. La Conférence a remporté un vif succès avec la présence de 79 délégués émanant de 25 pays. Les délégués incluaient des représentants de 20 Services hydrographiques, de 26 autres départements gouvernementaux, de cinq groupes de travail, de huit établissements d'enseignement, d'une OIG et d'une ONG. La Conférence a commencé avec un jour de sessions didactiques, en présence de 29 délégués, consacré à des questions relatives à l'Article 76 de la Convention UNCLOS. Les 2^e et 3^e jours, le séminaire a inclus 18 communications sur de nombreux sujets liés au thème de la conférence et a suscité d'importants débats. Un CD contenant l'ensemble des communications présentées a été remis à tous les participants et envoyé par mail à tous les Etats membres de l'OHI. Les communications peuvent être individuellement téléchargées sur le site Web de l'OHI (www.iho.shom.fr > Committees > ABLOS et suivre le lien sur le site Web ABLOS à la « University of New South Wales »). La prochaine conférence ABLOS aura lieu fin 2007.

JOINT BOARD OF GEOSPATIAL INFORMATION SOCIETIES (JB GIS)

Caire, Egypte, 17-24 Avril 2005

La 3^e réunion du JB GIS a eu lieu au Caire, Egypte, du 17 au 24 avril, conjointement avec la réunion annuelle de la Commission 4 – Hydrographie – de la “Fédération Internationale des Géomètres” (FIG). Le Vice-amiral A. MARATOS, Président du BHI, a participé à ces réunions. Suit une brève description des événements de la semaine :

- a. Une table ronde a été organisée sur la situation de l’ingénierie en hydrographie au sein des établissements d’enseignement dans différentes parties du monde et notamment en Afrique. Tous les participants ont reconnu que le secteur de l’ingénierie en hydrographie est confronté au problème de son maintien en raison du manque d’intérêt envers ce secteur, étant donné que la géomatique suscite davantage d’intérêt et couvre ce domaine. On manque de fonds et les étudiants sont orientés vers d’autres spécialisations plus rentables comme l’ingénierie civile. Le Vice-amiral MARATOS a brièvement expliqué que les hydrographes doivent être considérés comme faisant partie du domaine de l’ingénierie hydrographique et a fait part de la coopération entretenue entre l’OHI, la FIG et l’ACI pour développer et mettre à jour le document intitulé « Normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine ». Toutes les personnes présentes ont été très intéressées par ce sujet et ont notamment souhaité trouver les moyens d’introduire des cours d’hydrographie dans leur curriculum et de rechercher l’assistance du Bureau. Il a été décidé que la FIG organiserait un séminaire spécial sur ce sujet en Afrique.
- b. Les Présidents ou Secrétaires généraux des organisations suivantes ont participé à la réunion du JB GIS : OHI, FIG, ACI, AIG, GSDI, ISCGM, ISPPRS et IMTA. Un livre vert stratégique a été préparé par le Président de l’ISPPRS aux fins de discussions. Ce livre décrit les différentes options de fonctionnement du Comité. A l’issue de longues discussions, la position générale a été que le groupe serait, à ce stade, un « groupe de discussion » visant à coordonner les réunions et à examiner les possibilités d’activités en commun. Ce rôle requiert un minimum de ressources additionnelles et permet aux officiels de l’Organisation de se rencontrer et de discuter de questions d’intérêt commun. Le président sera nommé par le JB et son mandat sera de deux ans, avec la possibilité d’une prorogation pour un autre mandat. Les décisions du Comité doivent être approuvées par tous les membres. Par ailleurs, il a été décidé que le Comité pouvait créer des Comités « ad hoc » pour faire face à des situations particulières. Il a également été décidé de créer un Comité “ad hoc” sur le renforcement des capacités en Afrique afin de coordonner les activités en matière de renforcements des capacités en Afrique ; les membres de ce Joint Board y participeront et donneront des conseils sur les questions de politique relatives à l’enseignement en Afrique. L’OHI ne participera pas, à ce stade, à ce Comité qui se concentrera pour le moment sur le soutien à la formation.
- c. Réunion de la Commission 4 de la FIG (Hydrographie) : le VA MARATOS a fait une présentation sur les activités de l’OHI, en insistant tout particulièrement sur les développements intervenus en matière de renforcement des capacités, tels qu’approuvés par les Etats membres.

Le Vice-amiral MARATOS a profité de cette occasion pour visiter le Service hydrographique égyptien à Alexandrie où le Directeur, le Commodore Abdellatif GAMIL RAGAB, et son personnel l’ont informé sur les activités et les travaux du SH. Il convient de noter en particulier les travaux accomplis en ce qui concerne la production des ENC couvrant une partie de la zone égyptienne. Le Service hydrographique égyptien est très bien organisé, entreprend des levés hydrographiques, produit des ENC, des cartes papier, des publications et apporte son soutien à la Flotte.

La prochaine réunion du Joint Board aura lieu à Vienne, en Autriche, du 12 au 14 juillet, conjointement avec la principale réunion de l’ISPPRS.

CONFERENCE GEOSPATIALE DE L'OTAN

Bruxelles, Belgique, le 28 juin 2005

L'OHI a fait une présentation générale à la Conférence géospatiale de l'OTAN qui s'est déroulée du 27 au 30 juin, au siège de l'OTAN, à Bruxelles. Pendant la session incluant la présentation de l'OHI, la Conférence était ouverte aux Nations partenaires pour la paix (PfP) et membres de l'OTAN. L'assemblée qui regroupait environ 100 participants représentait pratiquement les 26 membres de l'OTAN ainsi que les 20 nations PfP. Comme cela est fréquemment le cas lors des forums géospatiaux, les spécialistes en topographie et en imagerie sont plus nombreux que les spécialistes en hydrographie ; ceci a donc constitué une excellente opportunité d'informer ces preneurs de décision des aspects uniques de l'hydrographie et de la cartographie marine. La présentation a couvert les objectifs de l'OHI, les mandats présentés dans SOLAS pour la collecte des données hydrographiques et la diffusion d'informations nautiques, ainsi que le statut de l'hydrographie et de la cartographie marine. Il reste plusieurs membres de l'OTAN et nations PfP qui sont des Etats côtiers et qui ne font pas partie de l'OHI et la présentation a mis cela en évidence tout en insistant auprès de tous les participants sur l'obligation qu'a l'Etat côtier d'assurer la sécurité de la navigation.

4e CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES LEVES A HAUTE RESOLUTION EN EAU PEU PROFONDE

Plymouth, RU, 11-15 septembre 2005

Le Vice-amiral MARATOS, Président du BHI, a prononcé le discours d'ouverture de la 4^e Conférence internationale sur les levés à haute résolution en eau peu profonde, organisée par le SH et l'Agence de la sécurité maritime (MSA) du RU, du 11 au 15 septembre. Plus de 250 personnes en provenance des Services hydrographiques, de l'Université, de l'industrie maritime ainsi que des navigateurs ont participé au Séminaire. Des exposés intéressants couvrant un grand nombre de sujets, et, en particulier, des questions portant sur les systèmes multifaisceaux, les sonars latéraux et le LIDAR, y ont été présentés.

SEMINAIRE OHI-SDI

Rostock, Allemagne, 8-9 novembre 2005

L'OHI et le Service hydrographique allemand (BSH) ont organisé un séminaire dont le thème était « Le rôle des Services hydrographiques en ce qui concerne les données géospatiales et la planification de l'infrastructure », à Rostock, Allemagne, les 8 et 9 novembre. Cinquante représentants de vingt Services hydrographiques (SH), organisations internationales, Etats intéressés et compagnies privées ont participé à ce Séminaire. Le séminaire était organisé en deux sessions : le premier jour a été consacré à diverses présentations très intéressantes faites par des Organisations internationales, par des Etats membres et par le BHI ; le second jour, trois groupes ont été créés afin de discuter de différents sujets concernant la création d'une SDI et présentant un intérêt particulier pour les SH et pour l'OHI.

L'expression « Spatial Data Infrastructure » (infrastructure des données spatiales) comprend un cadre de politiques, d'accords institutionnels, de technologies, de données et de personnes, permettant le partage et l'utilisation efficace d'informations géographiques. Toutefois, lors de la décision de créer des SDI nationales, notamment leurs composantes maritimes, les SH devront également examiner d'autres questions portant, par exemple, sur des aspects financiers, techniques et administratifs concernant les demandes et besoins associés à cette infrastructure HI-TECH.



Tous les participants ont reconnu le succès de ce premier séminaire qui a permis d'échanger des points de vue sur les développements des SDI au niveau national, régional et mondial et particulièrement sur les composantes maritimes et hydrographiques. La CHRIS a été identifiée comme la Commission appropriée pour examiner cette question et en informer l'Organisation

Le BHI souhaite remercier le BSH qui a accueilli et préparé ce séminaire et tient à le féliciter pour sa remarquable organisation.

PROGRAMME DE TRAVAIL 4 GESTION DE L'INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

PUBLICATIONS DE L'OHI

Les publications de l'OHI sont disponibles sur le site Web de l'OHI (www.ih-o-hi.org ou www.ih-o.shom.fr) et peuvent être téléchargées par les Etats membres de l'OHI ainsi que par les abonnés au site. Les publications de l'OHI sont également disponibles sur CD-ROM, comprenant toutes les publications mises à jour, qui est distribué chaque année aux Etats Membres. Le CD-ROM de l'année 2005 a été distribué en juin, par LC No. 60/2005.

Les Etats non-membres, les organisations, les institutions et les particuliers peuvent se procurer les publications de l'OHI en s'abonnant au site Web, ou en les achetant directement au BHI.

Les Etats membres ont répondu à la LC 63/2004 et ont indiqué leur préférence en matière de distribution des publications de l'OHI. La liste de distribution des lettres circulaires et du Rapport annuel a été actualisée en conséquence. La nouvelle liste de distribution a été immédiatement mise en œuvre. En ce qui concerne les pays qui n'ont pas répondu, les lettres circulaires sont distribuées par courrier électronique, lorsqu'il y a une adresse électronique, et par poste aérienne.

Publications produites en 2005

P-5 – Annuaire de l'OHI

Cette publication qui est actualisée trois fois par an est disponible sur le site WEB seulement.

P-6 – Compte-rendu de la 3e Conférence H.I. extraordinaire

La version anglaise a été distribuée sur CD-ROM en septembre par LC 99/2005.

P-7 – Rapport annuel

Le Rapport annuel de l'OHI 2004 a été produit par le BHI et distribué sous forme imprimée en mars sous couvert de la LC 24/2005.

M-3 – Résolutions de l'OHI

Un nouveau texte de la résolution technique A 2.5 “ Niveaux de référence et repères de nivellement ” a été adopté par lettre circulaire et inséré dans la publication.

Par décision No. 5 de la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire, le document “*Règles régissant l'accréditation des organisations internationales non-gouvernementales* » a été inséré dans les Résolutions de l'OHI en tant que Résolution technique T 1.2.4 et les Etats membres en ont été informés par LC 53/2005.

Les versions anglaise et française mises à jour ont été produites en novembre 2005. La version espagnole devrait être disponible début 2006.

M-4 – Spécifications pour les cartes marines de l'OHI

La lettre circulaire 75/2005 a proposé une solution pour représenter les aides à la navigation équipées de systèmes d'identification automatique (AIS) qui a été élaborée par le Groupe de travail sur la standardisation des cartes et sur les cartes papier (CSPCWG). Cette solution a été présentée dans le cadre d'un nouveau projet de spécification B-489 de la M-4 joint à la LC. Il a été demandé aux Etats

membres d'informer le BHI de toute éventuelle objection à l'encontre de l'adoption de cette proposition. Le BHI est heureux d'annoncer que les Etats membres n'ont soulevé aucune objection. Le libellé final de la B-489 a été amendé en conséquence.

La lettre circulaire 96/2005 faisait état de l'approbation par les Etats membres de la révision de la section B-200 de la M-4, telle qu'elle a été finalisée par le CSPCWG.

En fin de compte, la version 3.002 de la M-4 (en anglais), en date de novembre 2005, incorporant à la fois la nouvelle section B-200 et la nouvelle spécification B-489, a été préparée et postée sur le site Web de l'OHI (voir www.iho.shom.fr > Publications > Download List).

Comme mentionné dans la LC 96/2005, le CSPCWG est activement engagé dans la révision et la mise à jour des spécifications de l'OHI pour les cartes papier. L'étape suivante concernera la Section B-400 et la Section B-300 suivra. Le groupe de travail comprend à présent des représentants de 25 Etats membres ; son mandat est posté sur le site Web de l'OHI (voir www.iho.shom.fr > Committees > CHRIS/CSPCWG). La participation au GT est ouverte à tous les Etats membres et tous les nouveaux membres sont les bienvenus, à condition qu'ils s'efforcent de contribuer à un niveau opérationnel aux activités du groupe. De plus amples détails et/ou des demandes de participation au CSPCWG peuvent être obtenus et/ou adressés au Président [Dr. Peter Jones, UKHO, Taunton, Somerset TA1 2DN, UK – Peter.Jones@ukho.gov.uk - Tél: +44 (0)1823 723343 – Fax: +44 (0)1823 284077].

M-5 et M-8 – Normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine
Au cours de sa 28^e réunion, le Comité consultatif international FIG/OHI/ACI a porté des amendements à la M-5 et à la M-8. Les Etats membres ont été informés de ces changements. La production de la 10^e édition de la M-5 est prévue en 2006.

M-11 – Catalogue des cartes internationales et directives à l'usage des coordonnateurs régionaux de programmes de cartes INT. La Partie A de la publication de l'OHI M-11 "Directives pour la préparation et la mise à jour des programmes de cartes INT" a été approuvée par les Etats membres en avril. Par lettre circulaire, il a également été demandé aux Etats membres de mettre à jour/remplir les Appendices 1 et 2 de la Partie A, « Pays reproducteurs potentiels » et "Utilisation du format papier A0", respectivement. Les appendices révisés ont, en conséquence, été mises à jour.

La partie A de la M-11 est disponible sur le site Web de l'OHI (www.iho.shom.fr > Committees > CSPCWG > Part A of IHO Publication M-11). Elle sera incorporée dans la nouvelle édition de la M-11 dès que possible. Le CSPCWG sera responsable de la révision et de la mise à jour de la Partie A de la M-11, si nécessaire.

La partie B de la publication M-11 fournit des précisions sur toutes les cartes INT projetées et/ou publiées. L'état du portefeuille de cartes INT à moyennes et larges échelles à la fin de l'année 2005 était:

Zone	Coordonnateur	Commissions/comités	(1)	(2)	(3)
A (Atl.NW & Pac. NE)	USA/NOS	CHUSC	NP	4	4
B (Mer des Caraïbes)	Mexique	CHMAC	56	3	0
C1 (Atlantique SW)	Brésil	Groupe cart. Rég.	57	12	0
C2 (Pac. SE)	Chili	CHPSE	42	4	0
D (Mer du Nord)	Pays-Bas	CHMN & CHN	202	189	153
E (Mer Baltique)	Allemagne	CCIMB/CHMB	225	152	46
F (Mer Méd. & Mer Noire)	France	MEDINCHART/CHMMN	220	143	87
G (Atlantique Est)	France	CHATINTCHART/CHAtO	160	121	62
H (Oc. Atl. SE & Oc. ind.SW)	Afrique du Sud	CHAIA	102	57	37
I (Oc. Ind. NW)	Iran	CHZMR	106	27	7
J (Oc.Ind. Nord)	Inde	CHOIS	131	65	1
K (Asie E & Pac. NW)	Japon	CHAO	283	73	10
L (Oc.Ind. SE & Pac. SW)	Australie	CHPSO	41	35	18
M (Océan austral)	BHI	CHA	91	52	9
TOTAL			1706	937	434

(1) Projetées, NP = Non précisées

(2) Publiées

(3) Reproduites par d'autres EM

Le nombre total de cartes INT à moyennes et grandes échelles publiées est passé de 840 à la fin 2004 à 937 (plus de 12%). On note en particulier les progrès significatifs observés dans la Région G (+50%), I (+35%), et M (+30 %).

En outre, 89 cartes INT à petites échelles (inférieures à 1:2 million), sur 98, ont à ce jour été publiées par 17 pays reproducteurs.

M-13 – Manuel d’Hydrographie

La première édition du Manuel d’hydrographie de l’OHI (publication de l’OHI M-13) a été achevée, sous la présidence du CV. GORZIGLIA (Directeur du BHI). Le BHI est très reconnaissant aux membres du groupe de travail pour les efforts accomplis et, en particulier, aux principaux auteurs qui ont consacré beaucoup de leur temps à la rédaction du Manuel:

Argentine:	M. MAYER et M. SALGADO
Australie:	CC. JOHNSON
Italie:	CF. LAMBERTI et LV DI LIETO
Pakistan:	CV. ZAFARYAB
Portugal :	CC. FREITAS
RU :	CC. LAWRENCE, CC. WILSON et CC WYATT
USA :	CV. MILLS et M. GILL

Le BHI est également reconnaissant au Royaume Uni d’avoir mis à sa disposition pendant une période d’un mois le CC WYATT qui a procédé à l’édition des différents chapitres.

Le Manuel peut être téléchargé par chapitre à partir du site Web de l’OHI www.iho.shom.fr > Publications > Catalogue > M-13. Bien que le Manuel soit essentiellement une publication électronique, il est prévu d’imprimer suffisamment d’exemplaires pour les distribuer à chaque Etat membre, aux écoles de formation de Cat A et de Cat B et aux principaux auteurs.

S-44 – Normes pour les levés hydrographiques

Un groupe de travail a été formé pour étudier la révision de cette publication. Les nouveaux membres du groupe de travail sont actuellement:

Australie:	CC. JOHNSON
Canada:	M. Hare (Vice-Président)
Chili:	LV. BARRIOS et Mme ORTIZ
Corée (Rép. de)	M. SEONG-KYO KONG
Croatie:	Dr. KASUM, Dr. GRZETIÆ
Equateur:	M. ROSERO
Finlande:	M. VARONEN
France:	Ingénieur MICHAUX
Allemagne:	M. VAHRENKAMP
Italie:	LV. GRASSI
Japon:	M. SHIN TANI
Pays-Bas:	M. DORST
Norvège	M. OLSEN
Portugal:	CC. FREITAS ARTILHEIRO
Russie (Féd. de):	CV. de premier rang Rank SMIRNOV
Suède:	M. JAKOBSSON
Royaume-Uni :	M. HOWLETT (Président) et CV. DOBSON
USA:	CV. MILLS et M. CRONIN

Le GT prépare actuellement la 5e Edition de la S-44.

S-46 – Correction des sondages par écho

Les Etats membres de l'OHI ont appuyé la proposition visant à ce que le BHI cesse de tenir à jour les données anciennement incluses dans la Publication S-46 et que le paragraphe 6 de la RT B.1.2. (qui fait référence à cette publication) soit supprimé de la publication M-3.

S-51 – Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer

Une 4^e édition est en cours d'achèvement. La version anglaise sera publiée au cours du premier semestre 2006.

S-55 – Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde

La base de données numériques est régulièrement actualisée au fur et à mesure que des informations supplémentaires sont disponibles.

S-53 – Service mondial d'avertissements de navigation - Document de base

La CDARN a créé un groupe de travail par correspondance dans le but de procéder à la révision de la S-53 et de l'Appendice 1 à la S-53.

S-57 – Normes de l'OHI pour le transfert des données hydrographiques numériques

En réponse à l'obligation d'intégrer les voies de circulation archipélagique (ASL) et les zones maritimes vulnérables du point de vue de l'environnement (ESSA) dans les ENC, la CHRIS 17 a chargé le GT du TSMAD de produire une édition améliorée de la norme de transfert (Edition 3.1 de la S-57). Un projet de document additionnel (Edition 3.1.1) a été produit en novembre et diffusé pour commentaires en décembre. La nouvelle édition 3.1.1 sera utilisée seulement par les producteurs d'ENC qui désirent coder ces nouveaux types d'attributs, et ne devra pas affecter la production régulière d'ENC ni le fonctionnement des ECDIS.

S-62 - Code pour les producteurs d'ENC

Une nouvelle [Edition 2.1](#) de cette publication a été produite par le BHI et est disponible sur le site Web de l'OHI (www.iho.shom.fr > Publications > Catalogue > S-62). Elle remplace l'Edition 2.0 qui a été annoncée par LC 85/2004.

Il est prévu de publier une nouvelle édition de la S-62 deux fois par an en moyenne, afin de maintenir cette publication à jour. Il est demandé aux Etats membres d'indiquer au BHI (info@ihb.mc) tout changement à la S-62 dont ils pourraient avoir connaissance.

S-65 - Guide de production d'ENC

Cette nouvelle publication, créée à partir d'un document intitulée "Guide pour la production des ENC", préparée au SH du RU pour le compte de l'OHI et en liaison avec le BHI, a été approuvée par les Etats membres et a été postée sur le site Web. Les versions française et espagnole seront également mises à disposition au cours de l'année.

SITE WEB DE L'OHI

Le site Web de l'OHI est toujours le centre de diffusion des publications et des documents de l'OHI. Il contient d'importantes informations sur les activités de l'OHI, y compris les réunions des diverses Commissions hydrographiques régionales, ainsi que des nombreux comités et groupes de travail. Le bulletin mensuel en ligne de l'OHI fournit également des informations d'intérêt sur les activités et les événements courants. Le BHI est reconnaissant pour l'hébergement du site Web que continue à lui fournir le SHOM.

ARCHIVAGE DES CARTES ET DES DOCUMENTS NAUTIQUES

Au cours de l'année, 438 nouvelles cartes / éditions ont été reçues (650 en 2004), examinées et classées dans la salle des cartes du Bureau, incluant 289 cartes INT charts et 149 cartes nationales. Conformément à l'Article 19 du Règlement général de l'OHI, il est rappelé aux Etats membres que la remise au BHI d'exemplaires de leurs cartes nationales n'est désormais plus requise . De nombreuses cartes électroniques de navigation (ENC) ont également été reçues ainsi que 160 publications nautiques (149 en 2004).

DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS DE L'OHI SUR CD-ROM

Un CD-ROM contenant toutes les publications de l'OHI actualisées a été distribué à l'ensemble des Etats membres en mai.

BIBLIOTHEQUE DU BHI

Environ 300 nouveaux magazines, CD-ROM et ouvrages sur l'hydrographie, l'océanographie et les questions associées (y compris les abonnements souscrits à titre régulier) ainsi que diverses brochures techniques sont venus enrichir la Bibliothèque du BHI en 2005. Le Bureau remercie tous les Etats membres qui ont, au cours de l'année écoulée, envoyé des exemplaires (numériques ou papier) de leur rapports annuels et/ou de leurs publications techniques et les encourage à poursuivre dans cette voie.

PRODUCTION D'UNE PUBLICATION RASSEMBLANT LES CAS JURIDIQUES LIES A LA CARTOGRAPHIE ET AUX ACCIDENTS NAUTIQUES

La Tâche 4.2.4 du Programme de travail 2002-2007 inclut la production d'une nouvelle publication regroupant les litiges concernant la cartographie et les accidents maritimes. La lettre circulaire 32/2005 du 24 mars 2005 demandait aux Etats membres d'adresser au BHI toutes les investigations ou études de cas relatives aux accidents maritimes qui contiendraient des indications sur l'utilisation ou l'exactitude des cartes marines. Le BHI n'a reçu qu'une seule réponse positive. La France a fourni sa publication, SHOM 001FNOA, qui décrit les imperfections inévitables des documents nautiques ainsi que les études de cas résultant de ces imperfections. La France a suggéré que cette publication pourrait devenir une publication à part entière, à l'échelle mondiale, et être une aide précieuse pour les Services hydrographiques. Malheureusement, sans nouvelle soumission provenant des Etats membres, il n'y a pas suffisamment d'informations pour assurer une publication à ce jour.

MAINTENANCE DES SYSTEMES INFORMATIQUES ET EN RESEAU DU BHI

Afin de faire face à une demande accrue de matériel informatique en réseau au sein du BHI, un nouveau serveur de réseau MS Windows 2003 a été installé en 2005. Le nouveau serveur complète les serveurs Unix existants. Cinq stations de travail informatiques et une imprimante de réseau ont été remplacées au cours de l'année. Trois points d'accès sans fil (WIFI) ont été installés qui facilitent l'accès WIFI à Internet depuis la salle de conférence. Plusieurs améliorations ont également été apportées au système de gestion des documents de l'OHI. Elles ont été effectuées par le Service hydrographique Chilien (SHOA).

**CREATION ET TENUE A JOUR D'UNE INFRASTRUCTURE DU BHI POUR
UNE BASE DE DONNEES SIG**

Le BHI continue de développer des bases de données SIG pour appuyer les prescriptions de production des graphiques internes, et continue de travailler au développement de capacités du Serveur cartographique en ligne tel que le catalogue mondial des ENC.

PROGRAMME DE TRAVAIL 5 DEVELOPPEMENT GENERAL DE L'ORGANISATION

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE

**6e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OHI SUR
LA PLANIFICATION STRATEGIQUE**
Wollongong, Australie, 13-15 juillet 2005



La 6^e réunion du SPWG a eu lieu au Service hydrographique australien de Wollongong, du 13 au 15 juillet 2005, sous la présidence de M. KLEPSVIK (Norvège). Toutes les Commissions hydrographiques régionales de l'OHI, à l'exception de la CHPSE et de la CHZMR, étaient représentées à la réunion, ainsi que les pays suivants en leur nom propre : Brésil, Chine, Japon, Nouvelle-Zélande, Singapour et RU.

Le Président du Comité de direction du BHI a expliqué que, le 4 juillet, le Gouvernement monégasque avait envoyé, par la voie diplomatique, les amendements à la Convention relative à l'OHI aux gouvernements parties à la Convention. Ceci a été communiqué par le BHI, sous couvert de la lettre circulaire No.71/2005 du 8 juillet 2005. Les documents envoyés par le Gouvernement monégasque étaient la Résolution, le Protocole visant à modifier la Convention ainsi que la Convention consolidée.

Les délégués ont donné des indications sur les formalités que la procédure de ratification entraîne dans leur pays respectif et également sur les difficultés qu'elle pourrait rencontrer. Pour 11 délégués au moins, le processus de ratification ne semble poser aucune difficulté majeure.

Le Président du SPWG a rappelé que les futurs travaux du SPWG consistaient essentiellement en :

- La finalisation des Documents de base de l'OHI en fonction des décisions de la Conférence.
- La préparation, en consultation avec le Comité de direction du BHI, d'un plan de mise en oeuvre destiné à faire avancer les décisions, lequel sera présenté pour adoption à la prochaine Conférence HI en 2007, ou plus tôt, en fonction de la date de la ratification.
- L'examen de la définition des « intérêts hydrographiques » et le rapport sur ces travaux à la XVIIe Conférence HI.

En outre, les présents mandats No. 1 et 2 concernant le Plan stratégique (SP) et le Programme de travail (WP) font partie des tâches actuellement en cours que le SPWG doit examiner avant la prochaine Conférence ordinaire en 2007. Un tableau résumant le calendrier prévu pour ces actions a été préparé par le Groupe directeur, à savoir :

Tâche	6e Réunion	7e Réunion	8e Réunion
Stratégie de mise en oeuvre	X	X	X
Documents de base	X	X	
Mandats 1 et 2		X	X
Définition des intérêts hydrographiques			X

Les remarques suivantes ont été faites:

1. Un maximum de trois réunions a été prévu jusqu'à la mi-2006, mais si les travaux n'étaient pas achevés à cette date, une réunion supplémentaire pourrait être organisée.
2. L'examen de la définition des "intérêts hydrographiques" ne sera pas terminé avant la seconde assemblée à venir et c'est la raison pour laquelle il a été prévu de ne commencer qu'à la 8e réunion, mais l'expression "au plus tard", telle qu'indiquée dans l'Article 16(c) du Règlement général laisse entendre que la tâche pourrait être achevée avant cette réunion.
3. Les travaux du SPWG devraient s'achever à la mi-2006 et un ensemble d'accords devrait être préparé et adressé, par lettre circulaire du BHI, à tous les Etats membres de l'OHI pour leur information, suivi des propositions pertinentes à la 17^e Conférence.
4. Afin de commencer les travaux de restructuration des Comités, des réunions préliminaires des futurs Présidents des principaux Comités de l'OHI devraient être organisées. En principe, la 3^e CHIE a décidé que les Présidents de la CHRIS et du Comité sur le renforcement des capacités étaient les personnes appropriées pour assumer les fonctions préliminaires et cette opinion a été entièrement partagée par les délégués.

Le SPWG a examiné un tableau présentant tous les Comités, Conseils et Groupes de travail de l'OHI. Il a également été décidé que le BHI ferait un rapport sur la restructuration du Comité consultatif juridique pour présentation à la 7^e réunion du SPWG.

Le schéma du Programme de travail du SPWG a été entièrement approuvé par les délégués.

Le projet de Documents de base a été revu par le SPWG et plusieurs amendements ont été discutés et approuvés.

Il a également été rappelé que les discussions de la Conférence ont approuvé la mise en oeuvre dès que possible des points ne demandant pas de ratification par les Etats parties.

Le SPWG a examiné un plan préparé par le groupe directeur sur le calendrier de l'Assemblée et du Conseil ainsi que sur l'élection du Secrétaire général et des directeurs. Des décisions ont été prises

quant aux diverses options présentées. Les représentants informeront les membres de leur Commission sur les options retenues pour que leurs commentaires soient pris en compte avant la 7^e réunion.

Le SPWG a aussi convenu qu'une approche différente devait être prise en ce qui concerne les salaires du Secrétaire général et des Directeurs, approche qui prendrait en compte les nouvelles responsabilités découlant de la nouvelle structure. Le SPWG a également convenu que cette question n'augmenterait pas le budget et que la reconsidération des barèmes de salaire devrait prendre en compte les différentes responsabilités.

7e REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OHI SUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE (SPWG)

Mexico, 5-7 décembre 2005

La 7e réunion du SPWG qui s'est tenue au "Secretaria de Marina" Mexico, du 5 au 7 décembre 2005, sous la présidence de M. KLEPSVIK (Norvège) était organisée par le Service hydrographique du Mexique. Toutes les Commissions hydrographiques régionales de l'OHI, à l'exception de la CHPSE, de la CHOIS et de la CHZMR étaient représentées à la réunion ainsi que des pays en leur nom propre : le Brésil, le Canada, la Chine, l'Inde, le Japon, Singapour et le RU.



Les délégués ont rendu compte de l'état de la ratification dans leurs pays respectifs. On a noté que le processus de ratification était bien avancé dans plus de 20 pays. Certains pays ont indiqué que les documents de ratification en provenance du Gouvernement de Monaco n'avaient pas encore été reçus. Le Président du CD du BHI a fait savoir que le Gouvernement de Monaco, selon la procédure diplomatique, avait adressé les documents aux Consuls ou Consuls honoraires des Etats représentés en Principauté de Monaco.

Le SPWG a approuvé quelques amendements subséquents, soumis à décision au cours de la réunion. Le BHI produira maintenant un projet final des Documents de base et finalisera la tâche en coordination avec les Experts juridiques.

Un condensé de la « Stratégie de mise en œuvre » a été établi, mettant en évidence les points suivants:

- La 3^e Conférence a approuvé le principe de la nouvelle structure de l'Organisation, composée d'une Assemblée, d'une Commission des finances, de deux principaux Comités et d'un Secrétariat.
- Sur les deux options possibles présentées pour la mise en œuvre de la nouvelle structure, le SPWG a choisi l'Option 1 (voir le rapport de la 6^e réunion du SPWG pour le texte de l'Option 1).
- Le Japon a présenté un amendement à l'Option 1, en vue de tenir les Conférences extraordinaires tous les deux ans (au lieu de trois) après les Conférences ordinaires de façon à ce qu'une prolongation au-delà du mandat quinquennal du Comité de direction ne soit pas nécessaire.
- Dans tous les cas, la nouvelle structure devrait être mise en place dans un délai de trois mois suivant la date de ratification.

Les délégués ont approuvé l'option finale pour le calendrier de l'Assemblée et du Conseil, avec un amendement proposé par le Japon.

Les Présidents du Comité sur le renforcement des capacités et de la CHRIS ont présenté les rapports que le SPWG avait souhaité sur la structure des deux principaux comités, l'IRCC et le HSCC. Le SPWG a débattu du contenu et des conclusions présentées. Il a été convenu que la Conférence de 2007 devrait prendre une décision quant à la mise en œuvre de la structure avant ou après la ratification de la Convention et le SPWG a décidé de recommander à la Conférence que la structure relative aux deux principaux Comités soit mise en œuvre indépendamment de la date de ratification des amendements à la Convention. A cet égard, une proposition détaillée sera présentée à la prochaine Conférence.

Il a été décidé que les Présidents du CBC et de la CHRIS, avec l'aide du BHI, harmoniseront leurs rapports en fonction des considérations exprimées, et prépareront une proposition à la 17^e Conférence H.I.

Le Président du Comité de direction du BHI a rendu compte de la politique salariale au sein des autres organisations internationales et le SPWG a convenu que les salaires devaient être ré-examinés au regard des diverses responsabilités du Secrétaire général et des directeurs, dans le cadre de la nouvelle structure.

Il a été convenu que la Commission des finances de l'OHI devait établir un groupe de travail pour étudier la grille des salaires en ce qui concerne le Secrétaire-général, les directeurs et les adjoints techniques.

Le BHI a été chargé d'établir des contacts avec le Comité restreint de la Commission des finances et les Etats membres de l'OHI afin de créer un groupe de travail destiné à présenter une proposition sur cette question à la 17^e Conférence.

Le Président du Comité de direction du BHI a présenté un rapport sur ce thème et a noté que les Experts juridiques étaient d'avis que l'OHI n'avait pas besoin d'un groupe permanent pour traiter des questions juridiques étant donné que, conformément à la Convention, le Conseil peut créer des groupes de travail "ad hoc" pour résoudre tout problème juridique spécifique qui pourrait se présenter. Le Président du SPWG a indiqué qu'il n'était pas nécessaire d'établir un groupe permanent pour examiner les questions ad hoc. Ceci pouvait être fait au fur et à mesure des besoins et selon un mandat spécifique pour chaque litige. En conséquence, le SPWG a approuvé la recommandation de ne pas former un groupe spécial mais d'examiner les litiges au cas par cas.

Il a semblé aux membres du SPWG qu'il était nécessaire d'entreprendre une révision du Plan Stratégique et il a été convenu de fournir des commentaires quant à la mise en oeuvre du Plan Stratégique avant la fin mars 2006, tenant compte des commentaires fournis par le Président du Comité de direction du BHI.

Ils ont également convenu de fournir des commentaires relatifs au Programme de travail avant la fin mars 2006 prenant en compte la nouvelle structure de l'Organisation, les initiatives que l'Organisation doit développer et le Plan stratégique, principal outil sur lequel le Programme de travail doit s'appuyer.

La prochaine réunion du SPWG examinera les commentaires et la position du groupe directeur et décidera de la suite à donner à ces deux importantes questions.

Après avoir discuté de la question des "Intérêts hydrographiques", le SPWG a approuvé les conclusions du rapport présenté par la Finlande:

1. Le tonnage doit être intégré dans la définition des intérêts hydrographiques
2. Si le tonnage n'est pas retenu, alors
3. Il serait vain d'essayer de trouver une solution à multiples paramètres
4. Un nouveau type d'approche devrait être proposé
5. Le SPWG devrait se concentrer sur d'autres questions importantes

Il a donc été convenu qu'à moins qu'un représentant ne présente une autre proposition à la 8e réunion du SPWG, atteignant le consensus nécessaire, le SPWG acceptera d'indiquer à la 17e Conférence qu'il est difficile de convenir d'une définition à multiples options des « intérêts hydrographiques » et qu'en conséquence le paramètre relatif au « tonnage » doit être maintenu.

A la suite de l'aimable invitation de la République de Corée d'abriter la 8^e réunion, il a été convenu de tenir cette dernière du 2 au 4 mai 2006 à Busan (Pusan) (République de Corée).

REUNION DU GROUPE DIRECTEUR ET DES EXPERTS JURIDIQUES DU SPWG

Le groupe directeur du SPWG a organisé des réunions à Londres et à Monaco afin de discuter de l'avancée des travaux et de mettre en place les directives nécessaires. Des réunions avec les experts juridiques ont également eu lieu à Hambourg et à Monaco.

3e CONFERENCE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE EXTRAORDINAIRE

Monaco, 11-14 avril 2005



La troisième Conférence hydrographique internationale a eu lieu du 11 au 14 avril 2005 à l'*Auditorium Prince Rainier III*. Plusieurs groupes de travail et Commissions de l'OHI ont également organisé des réunions pendant la semaine de la Conférence.

Cette Conférence a été tristement marquée par le décès de SAS le Prince RAINIER III de Monaco, le 6 avril. La Principauté de Monaco était en deuil et toutes les festivités et événements sociaux ont été annulés. La semaine de la Conférence a dû être raccourcie en raison des funérailles nationales du Prince Souverain qui ont eu lieu le vendredi 15 avril, journée lors de laquelle toutes les activités de Monaco ont été complètement suspendues. Les travaux de la Conférence se sont donc achevés le jeudi 14 avril, sous la conduite efficace du Président de la Conférence qui a mené à une conclusion fructueuse les débats, et grâce à la participation active de l'ensemble des délégués de la Conférence.

Cette Conférence a été tenue à la suite de la Décision N° 8 de la 16^e Conférence HI qui approuvait l'organisation d'une Conférence extraordinaire au cours du premier trimestre 2005, afin d'examiner un rapport devant être soumis par le groupe de travail sur la planification stratégique.

Le Dr. EHLERS (Allemagne) a été élu président de la Conférence et le CV WARD (Australie) vice-président. Au total, 183 délégués et 14 observateurs officiels provenant de 69 pays ont été enregistrés à la Conférence ; étaient également présents des délégués de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), de l'Association internationale des Instituts de Navigation (IAIN), de l'Association cartographique internationale (ACI), de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM), de la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée (CIESM), de l'ICCL (International Council of Cruise Lines), de la Fédération internationale des géomètres (FIG), de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellite (IMSO), du Comité international radio maritime (CIRM) et de l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin (ROPME).



La Conférence a été ouverte le lundi 11 avril par le Ministre d'Etat de Monaco. Un hommage a été rendu à la mémoire de son Altesse Sérénissime le Prince RAINIER de Monaco et une minute de silence a été observée. Le Président du Comité de direction et le Président de la Conférence ont prononcé un discours d'ouverture et ont exprimé leurs sincères condoléances pour le décès de son Altesse Sérénissime le Prince RAINIER de Monaco. Son Excellence M. Patrick LECLERCQ, Ministre d'Etat de Monaco, qui a reçu les condoléances, a également prononcé un discours et a déclaré la troisième Conférence hydrographique internationale extraordinaire officiellement ouverte.

Le Ministre d'Etat a remis le Prix de l'Association cartographique internationale (ACI) pour 2004, qui a été attribué à l'Ukraine et à l'Afrique du Sud. Lors de la cérémonie d'ouverture, les derniers Etats ayant adhéré à l'OHI, la Slovénie, le Koweït et la Lettonie, ont officiellement présenté leurs drapeaux à l'Organisation.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, le Ministre d'Etat a inauguré l'exposition hydrographique que les délégués et les observateurs ont pu visiter pendant la semaine de la Conférence. L'exposition qui incluait des équipements et des logiciels pour la collecte des données hydrographiques et océanographiques, pour la gestion des données, pour les SIG, pour la cartographie assistée par ordinateur et pour la production des ENC était d'une qualité particulièrement élevée et a accueilli de nombreux visiteurs qui ont été extrêmement intéressés par les présentations.

Au total huit propositions présentées par le groupe de travail sur la planification stratégique ont été examinées et approuvées par la Conférence, ce qui s'est reflété dans les dix décisions de la Conférence.

Exposition hydrographique du secteur privé à la 3^e CHIE

Avec 24 compagnies participant à l'exposition, le secteur privé hydrographique a apporté un précieux soutien à la 3^e CHIE. Sa participation a pu financer une réception le lundi soir ainsi que les pauses café du lundi au jeudi. La plupart des exposants ont fait savoir qu'ils étaient tout à fait satisfaits de leur participation et du haut degré d'intérêt manifesté par les délégués. De nombreux exposants ont fait part de leur intention de participer à l'exposition à la XVII^e CHI en mai 2007.

Les bâtiments hydrographiques suivants ont fait escale dans le port de Monaco et ont été ouverts au public pendant leur séjour dans le port : le HMS *Enterprise* (RU); le *Galatea* (Italie) et le USN *Henson* (USA).

Le Comité de direction souhaite remercier SAS le PRINCE ALBERT II ainsi que le Gouvernement de Monaco pour le soutien qu'ils ont apporté à cet important événement. Il convient également de remercier tous les délégués nationaux et internationaux pour leur contribution aux discussions ainsi que le personnel du BHI qui a travaillé avec une grande efficacité pendant la Conférence. Tous ces facteurs ont largement contribué au succès global de cette troisième Conférence extraordinaire.

A l'issue de la Conférence, le samedi 16 avril, une session spéciale a été organisée sur le tsunami qui s'est produit dans l'océan Indien le 26 décembre 2004; de nombreux délégués ont participé à cette session afin de discuter de cette situation particulière.

DECISIONS DE LA CONFERENCE RESULTANT DE L'APPROBATION DES PROPOSITIONS SOUMISES

**DECISION No. 1 NOTANT LE RAPPORT INTITULE "ETUDE DE LA STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE ET DES PROCEDURES DE L'OHI"
(PRO 1)**

La Conférence a décidé de prendre bonne note du rapport intitulé « Etude de la structure organisationnelle et des procédures de l'OHI » (CONF.EX3/DOC.1)

**DECISION No. 2 APPROBATION DES AMENDEMENTS A LA CONVENTION
RELATIVE A L'OHI**

**LA TROISIEME CONFERENCE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE
EXTRAORDINAIRE,**

RAPPELANT l'Article XXI de la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale et ses annexes, 1970 (la Convention) concernant les amendements à ladite Convention,

AYANT EXAMINE le rapport du SPWG à la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire et la proposition d'amendement à la Convention,

DECIDE d'approuver, conformément à l'Article XXI de la Convention, les amendements à la présente Convention relative à l'OHI exposés dans le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI, y compris la version consolidée de la Convention en tant que pièce-jointe,

AUTORISE le Président du Comité de direction du Bureau hydrographique international à porter, autant que de besoin, des corrections grammaticales, éditoriales et orthographiques mineures afin de s'assurer, que les textes en langues française et anglaise soient cohérents entre eux.

DEMANDE au Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco d'informer les Etats membres et le Président du Comité de direction de la date d'entrée en vigueur des amendements.

**DECISION No. 3 ACCEPTATION DES PRINCIPES ETABLIS POUR LA STRUCTURE
DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'OHI (CONF.EX3/DOC.1)**

La Conférence a accepté les principes établis pour la structure des organes subsidiaires de l'OHI, sous réserve qu'une étude plus détaillée soit réalisée en vue d'être soumise à la prochaine Conférence.

DECISION No. 4 ACCEPTATION DES PRINCIPES ETABLIS POUR LA PROCEDURE DE SELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'OHI. (PRO 4)

La Conférence a accepté les principes établis pour la procédure de sélection des membres du Conseil de l'OHI (para 6.2 du « rapport du SPWG » CONF.EX3/DOC.1 et Article 16 du projet de Règlement général (CONF. EX3/INFODOC.1/Rev.1), sous réserve que les modifications suivantes soient apportées à l'Article 16 (c) du projet de Règlement général :

ARTICLE 16 (c) révisé

- (c) *Le tiers restant du Conseil est attribué aux Etats membres ayant les intérêts hydrographiques les plus importants et n'ayant pas été sélectionnés dans le cadre de la procédure décrite en (b) ci-dessus. Dans un premier temps, la mesure des « intérêts hydrographiques » est définie par le tonnage national de leurs flottes. Le tableau des tonnages nationaux est établi conformément aux procédures contenues dans les Articles 5 et 6 du Règlement financier. Le Secrétaire général détermine le tiers des membres du Conseil en identifiant les Etats membres dans l'ordre décroissant de leur chiffre de tonnage, après avoir obtenu confirmation du souhait des Etats membres de siéger au Conseil. La définition des intérêts hydrographiques sera à nouveau examinée, au plus tard, lors de la seconde réunion de l'Assemblée.*

La date limite de la seconde Assemblée, en vue d'un nouvel examen n'empêchera pas de conclure sur cette question à une date antérieure.

DECISION No. 5 ACCEPTATION DES PRINCIPES ETABLIS POUR LES REGLES REGISSANT L'ACCREDITATION DES OING (CONF.EX3/DOC.1 et CONF.EX3/INFODOC.6)

La Conférence a accepté les principes établis pour les règles régissant l'accréditation des OING. La Conférence a également accepté, conformément à une proposition du Chili, d'appliquer les règles relatives à l'octroi du statut d'observateur aux OING, avec effet immédiat.

DECISION No. 6 ACCEPTATION DES PRINCIPES ETABLIS POUR LES CRITERES D'ELIGIBILITE ET LES CONDITIONS DE SERVICE DU SECRETAIRE GENERAL ET DES DIRECTEURS (PRO 6)

La Conférence a accepté les principes établis pour les critères d'éligibilité et les conditions de service du Secrétaire général et des directeurs, tels que décrits dans les Articles 19 et 20 du projet de Règlement général présenté à la Conférence en tant que Document d'information (CONF. EX3/INFODOC.1/Rev.1).

DECISION No. 7 ACCEPTATION DE LA STRUCTURE DES DOCUMENTS DE BASE REVISES DE L'OHI (PRO 7)

La Conférence a accepté en principe la structure des Documents de base révisés de l'OHI devant être adoptés lors d'une future Conférence. La Conférence a également décidé que tous les commentaires formulés par les délégués dans le cadre de l'examen de cette proposition devaient être pris en considération lors de la rédaction finale des documents.

DECISION No. 8 AMENDEMENTS AU MANDAT DU SPWG

La Conférence a approuvé la modification du mandat actuel du SPWG. Le mandat modifié sera le suivant :

1. *Conseiller, selon que de besoin, le Comité de direction du BHI, eu égard au contenu du Plan stratégique et du Programme de travail associé.*

2. *Superviser et contrôler le contenu du Plan stratégique et du Programme de travail associé.*
3. *Le SPWG inclura des représentants désignés par les Commissions hydrographiques régionales de l'OHI. Chaque Etat membre peut y être représenté s'il le juge nécessaire.*
4. *Le SPWG devra demander l'assistance d'experts juridiques lorsque cela sera jugé nécessaire.*
5. *Le président du SPWG sera élu par la Conférence. (finalisé à la 16e Conférence)*
6. *Examiner les questions de l'OHI non résolues auxquelles il a été fait référence à la 16e Conférence et fournir un rapport ainsi que des recommandations en matière de modifications, avant décembre 2003. (finalisé à la 3^e CHIE)*
7. *Réaliser une étude sur la nécessité de réviser la Convention relative à l'OHI et fournir au Comité de direction du BHI des recommandations en matière de modifications, avant décembre 2003. (finalisé à la 3^e CHIE)*
8. *Examiner l'harmonisation des textes des Documents de base de l'OHI et fournir des recommandations au Comité de direction du BHI, avant décembre 2003. (finalisé à la 3^e CHIE)*
9. *Communiquer les résultats de ces études au Comité de direction du BHI, qui présentera un rapport aux Etats membres, avant décembre 2003 (finalisé à la 3^e CHIE)*
10. *Coordonner les commentaires sur le rapport provisoire et produire une version finale avant avril 2004 pour examen par une Conférence extraordinaire. (finalisé à la 3^e CHIE)*
11. *Finaliser les Documents de base à partir des décisions de la Conférence.*
12. *Préparer, en consultation avec le Comité de direction du BHI, un plan de mise en œuvre afin de faire progresser les décisions en vue de leur adoption lors de la prochaine Conférence extraordinaire en 2007 ou plus tôt, en fonction de la date de ratification.*
13. *Examiner la définition des "intérêts hydrographiques" et présenter un rapport sur les travaux à la 17e Conférence HI.*

DECISION No. 9 DATES DE LA 17e CONFERENCE HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE - 2007

La Conférence a confirmé les dates précédemment décidées pour la 17e Conférence HI (2007) du 2 au 13 mai 2007. Notant toutefois que la durée actuelle des Conférences, depuis 2000, est inférieure à celle des précédentes, la Conférence a décidé que ces dates seraient peaufinées par le Comité de direction, à une date ultérieure.

DECISION No. 10 PLACES ATTRIBUEES AUX DELEGUES LORS DE LA PROCHAINE CONFERENCE

Il a été établi que l'ordre des places attribuées à la 17e Conférence HI commencerait par la lettre "N"



Présentation du drapeau de Lettonie, nouveau membre de l'OHI



Visite à bord du USN Hanson



**Membres du CD du BHI avec le
Commandant de l'USN Hanson**



Le USN Hanson dans le port de Monaco



Délégués à la 3e CHIE



Le CD du BHI reçoit les visiteurs dans les locaux du BHI



L'Exposition hydrographique



Le "Port d'Hercule" à Monaco pendant la Conférence



Quelques membres du personnel du BHI

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI

En conformité avec l'Article 8 du Règlement financier, il a été demandé aux membres de la Commission des Finances de l'OHI d'examiner et de faire des commentaires sur la proposition de budget de l'OHI pour 2006.

La proposition de programme de travail et de budget de l'OHI pour 2006 a été préparée en conformité avec le programme de travail 2003-2007 et le budget quinquennal approuvé par la 16^e Conférence H.I., affiné après approbation des Etats membres.

Les versions finales ont été approuvées par la majorité requise des Etats membres et, conformément au cycle de planification approuvé à la 16^e Conférence H.I., sont entrées en vigueur le 1er janvier 2006.

SERVICES DE TRADUCTION

Le BHI a continué d'assurer des services de traduction en français et en espagnol.

La coopération d'un certain nombre d'Etats membres hispanophones a beaucoup aidé à la production d'une version espagnole de plusieurs publications et le BHI remercie ces pays pour leur assistance.

RELATIONS AVEC LE PAYS HÔTE

Les relations avec le pays hôte ont continué à être excellentes. Le Service des relations extérieures a suivi de près la progression des demandes d'adhésion à l'OHI émanant des Etats, en conformité avec les termes contenus dans l'Article XXI de la Convention. En juillet, le Service des relations extérieures a supervisé le processus de ratification et distribué aux Etats membres les amendements à la Convention qui avaient été approuvés par la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire en avril.

Le Président a participé à un Comité, créé par le Gouvernement de Monaco, pour l'organisation, en mai 2006, d'une Conférence et d'une exposition commémorant le centenaire de l'expédition en Arctique du Prince ALBERT 1er.

Le Comité de direction a assisté aux obsèques du Prince RAINIER, décédé le 6 avril. Après une période de deuil de trois mois, le Comité de direction a été invité à participer aux cérémonies d'intronisation et de couronnement de SAS le Prince ALBERT II de Monaco, en juillet et en novembre.

GESTION DES ADHESIONS A L'OHI

Le Gouvernement de Monaco a continué de soutenir activement le BHI dans ses efforts pour accélérer la procédure d'approbation des Etats qui ont présenté leur demande d'adhésion à l'OHI, et pour suivre régulièrement les Etats membres n'ayant pas déposé leur instrument d'adhésion et qui sont en attente de la qualité de membre. Le BHI exprime sa reconnaissance au Gouvernement de Monaco pour son assistance dans ce domaine.

Réf. : LC 6

Nouveaux Membres de l'OHI

République de Lettonie

Le Gouvernement de Lettonie a officiellement déposé son instrument d'adhésion auprès du Gouvernement de la Principauté de Monaco, le 17 mars, et est devenu ainsi le 75^e Etat membre de l'OHI à compter de cette date. Le Comité de direction a été très heureux d'accueillir ce nouvel Etat

membre et s'est réjoui du fait que les représentants de la Lettonie aient pu participer avec droit de vote, à la 3^e Conférence H.I. en avril.

Réf: LC 35

République de Maurice

Le 4 août, le Gouvernement de Maurice est devenu un Etat membre de l'OHI et a déposé son instrument d'adhésion. Le Comité de direction a eu l'honneur d'annoncer, par lettre circulaire No. 78, l'adhésion de Maurice et est très heureux d'accueillir ce pays en tant que 76^e Etat membre de l'OHI.

Réf: LC 78

Etats candidats à la qualité de membre dont la demande d'adhésion à l'OHI a été approuvée

République of Bulgarie

Comme indiqué dans les rapports annuels précédents, la demande d'adhésion présentée à l'Organisation par le Gouvernement de la République de Bulgarie a reçu l'approbation requise des deux tiers des parties à la Convention relative à l'OHI, le 24 avril 1992. A cette époque, le Gouvernement de Monaco, en tant que dépositaire de la Convention, avait alors invité le gouvernement de Bulgarie à déposer son instrument d'adhésion afin de mener à terme les formalités d'adhésion. Malheureusement, à ce jour, cette dernière formalité n'a toujours pas été accomplie.

Réf: LC 52/90, 55/93

République islamique de Mauritanie

Comme dans le cas de la Bulgarie et comme indiqué dans le passé, la demande d'adhésion à l'OHI du gouvernement mauritanien a reçu l'approbation des deux tiers des gouvernements parties à la Convention, le 14 février 1991, et le Gouvernement de Monaco, dépositaire de la Convention, en a informé le Comité de direction en temps voulu. A l'époque, le gouvernement mauritanien avait été invité à déposer son instrument d'adhésion, malheureusement à ce jour cette dernière formalité n'a toujours pas été accomplie.

Réf: LC 44/89, 25/90, 55/93

Etat du Qatar

La demande d'adhésion présentée à l'OHI par l'Etat du Qatar a été approuvée par la majorité requise des deux tiers des gouvernements parties à la Convention le 11 novembre 1993 et à l'époque le Gouvernement de Monaco avait invité le Gouvernement de l'Etat du Qatar à déposer son instrument d'adhésion. Malheureusement, à ce jour cette dernière formalité n'a pas été effectuée. Le Qatar participe aux travaux de la Commission hydrographique régionale de la zone maritime ROPME en tant que membre associé et le Comité de direction a eu des contacts avec ce pays à différentes occasions, et l'a instamment prié de procéder au dépôt de son instrument d'adhésion.

Réf: LC 14/90, 55/93

République de Roumanie

La demande d'adhésion présentée à l'OHI par le Gouvernement de la République de Roumanie a été approuvée par la majorité requise des deux tiers des parties à la Convention en avril et le Gouvernement de Monaco a immédiatement invité le Gouvernement roumain à déposer son instrument d'adhésion afin qu'il devienne un Etat membre à part entière de l'OHI. Les autorités roumaines n'ont pas encore effectué cette dernière formalité. Le Comité de direction a été néanmoins très heureux de compter la Roumanie parmi les Observateurs à la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire et il ne doute pas que ce pays déposera très rapidement son instrument d'adhésion.

Royaume d'Arabie saoudite

La demande d'adhésion à l'OHI présentée par le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a été approuvée par la majorité requise des deux tiers des parties à la Convention en avril et le Gouvernement de Monaco a immédiatement invité les autorités saoudiennes à déposer leur instrument

d'adhésion afin de conclure les formalités d'adhésion. L'Arabie saoudite n'a pas encore achevé cette étape finale. Le Comité de direction a été très heureux de voir l'Arabie saoudite représentée par quatre observateurs à la 3^e Conférence H.I. extraordinaire. En outre, le Président et les Directeurs ont été plusieurs fois en contact avec l'Arabie saoudite tout au long de l'année et ils ne doutent pas que ce pays déposera son instrument d'adhésion dans un avenir proche.

Etats dont la demande d'adhésion à la Convention relative à l'OHI reste en attente d'approbation

République du Cameroun

Le Cameroun a adressé une demande d'adhésion officielle à l'OHI en juin 2004 faisant état, à cette date, d'un chiffre de tonnage de 100,000 tonnes. A la fin de l'année, la demande d'adhésion du Cameroun avait reçu 32 approbations sur les 47 requises. Le Comité de direction espère que cette procédure d'approbation sera achevée prochainement.

Irlande

Une demande d'adhésion officielle à l'OHI a été présentée au Gouvernement de la Principauté de Monaco par le Gouvernement de l'Irlande, le 22 novembre 2004, faisant état d'un chiffre de tonnage de 388,275 tonnes. A la fin de l'année, la demande de l'Irlande avait recueilli 38 approbations sur les 47 nécessaires. Le Comité de direction a été particulièrement heureux que les deux représentants de l'Irlande aient pu participer à la 3^e Conférence hydrographique internationale, en tant qu'observateurs, et il espère que la procédure d'adhésion sera achevée dans un avenir proche.

Etats membres dont les avantages et prérogatives ont été suspendus ou rétablis

Trois des 76 gouvernements parties à la Convention (la République démocratique du Congo, la République dominicaine et le Suriname) ont été privés de leurs avantages et prérogatives conformément à l'Article XV de la Convention et aux articles 16 et 17 du Règlement financier. La majorité des deux tiers des Etats membres ayant le droit de vote s'élève donc actuellement à 49.

Amendements à la Convention

En avril, la 3^e Conférence hydrographique internationale extraordinaire a examiné les modifications à la Convention proposées par le Groupe de travail sur la planification stratégique et a approuvé le Protocole visant à modifier la Convention relative à l'OHI ainsi que la version consolidée de la Convention relative à l'OHI.

En juillet, le Gouvernement de la Principauté de Monaco a soumis ces documents, pour approbation, à toutes les parties contractantes. Pour que la Convention modifiée entre en vigueur, elle doit être approuvée par la majorité des deux tiers de tous les Etats membres de l'Organisation..

A la fin de l'année, un Etat membre, le Danemark, avait approuvé les amendements à la Convention.

En ce qui concerne les amendements à la Convention qui sont en attente depuis les 13^e et 15^e Conférences H.I., l'Article 20 du Protocole établit que :

“Les amendements adoptés au cours des 13^e et 15^e Conférences qui ne sont pas entrés en vigueur conformément aux dispositions de l'Article XXI (3) de la Convention, sont déclarés nuls et non venus après l'entrée en vigueur des présentes modifications.

CONFORMEMENT à l'Article XXI (3) de la Convention relative à l'OHI, les modifications mentionnées ci-dessus, de l'Article 1 à l'Article 20 entrent en vigueur à l'égard de toutes les Parties contractantes trois mois après que les notifications d'approbation des deux tiers des Etats membres ont été reçues par le Dépositaire.”

APPENDICES :

***I. NOUVEAUX DIRECTEURS DES SERVICES
HYDROGRAPHIQUES DES ETATS MEMBRES***

II. RESPONSABILITES DU COMITE DE DIRECTION DU BHI

III. LISTE DU PERSONNEL DU BHI

IV. MISSIONS TECHNIQUES DU BHI

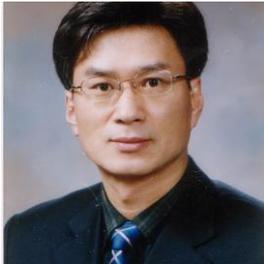
V. VISITES AUX SERVICES HYDROGRAPHIQUES ET

REUNIONS ORGANISEES AU BHI

APPENDICE 1 – NOUVEAUX DIRECTEURS DES SERVICES HYDROGRAPHIQUES DES ETATS MEMBRES

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE COREE

M. In-Sub KWAK a été nommé Directeur général de l'Institut national de recherche océanographique, le 21 janvier 2005, en remplacement de M. Hyung-Nam KIM. Il a également été nommé nouveau président de la Commission hydrographique de l'Asie orientale (CHAO).



Né en août 1956, dans la Province de Gyeongnam (République de Corée), il a été diplômé de l'Université nationale de Busan en 1983 et a obtenu une maîtrise d'économie à la « Ohio State University » des USA. Il a ensuite suivi un cours supplémentaire de « réglementation maritime » à la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) des USA, de septembre 1993 à juillet 1995. Récemment, il a étudié les questions relatives à la sécurité nationale à la « National Defense University », Corée, de janvier à décembre 2004.

Il a occupé son premier poste au «Budget Office, Economic Planning Board » (à présent «Ministère de la planification et du budget »), et a par la suite travaillé dans divers secteurs publics comme par exemple dans les Bureaux du Premier Ministre et dans les Bureaux du Président.

De 1999 à 2001, il a assumé les fonctions de Directeur de la Division sur la réglementation maritime, au Ministère des Affaires maritimes et de la pêche (MOMAF), de juin 2001 à avril 2003, celles de Directeur de la Division des Services Généraux, au MOMAF, et enfin d'avril 2003 à décembre 2004, il a été Inspecteur Général au MOMAF.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE AUSTRALIEN

Le capitaine de vaisseau Rod NAIRN est entré à la « Royal Australian Navy » en 1975 en tant qu'élève officier subalterne. A la sortie de l'école navale et après un service initial à bord des bâtiments HMA JERVIS BAY, SUPPLY et HOBART, il s'est spécialisé en hydrographie et a obtenu une licence en hydrographie (avec mention) à la « University of New South Wales ».



Il a servi en tant qu'officier de quart et hydrographe assistant à bord du HMAS MORESBY, exécutant des levés au large d'Espérance et de la côte ouest, avant d'être envoyé en Nouvelle-Zélande en 1983 pour servir à bord du HMNZS MONOWAI. Pendant cette période à l'étranger, il a participé aux levés exécutés par des bâtiments aux Fidji, à Tuvalu, dans le port de Bluff et dans le détroit de Cook, en Nouvelle-Zélande. En 1984, il est rentré en Australie en tant qu'officier chargé du contrôle de la qualité au Service hydrographique australien avant de retourner en mer l'année suivante en tant que commandant en second du HMAS FLINDERS. Il a assumé le

commandement du HMAS BETANO en décembre 1986 et au cours de l'année suivante il a effectué des levés dans la Grande Barrière de corail, dans le détroit de Torres et dans les eaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a été promu capitaine de corvette en 1988.

En 1989/90 il a servi dans le cadre d'un échange avec la « Royal Navy » en tant que navigateur et officier détecteur à bord du HMS HERALD, travaillant essentiellement dans la mer de Norvège et plus tard en tant que commandant en second du HMS BULLDOG qui a exécuté des levés dans la Manche et dans la mer du Nord. En 1991, il a suivi un cours d'Etat major au « Royal Naval Staff College » à Greenwich, avant de rentrer en Australie prendre ses fonctions de premier officier responsable de l'unité LADS (Sondeur laser aéroporté). Pendant son affectation il a effectué les levés du passage Flinders au large de Townsville, et a entrepris des levés du passage à l'aide du LADS. Il a assumé le commandement du HMAS FLINDERS en mai 1994 et a été promu au rang de commandant. Les travaux entrepris pendant son commandement du bâtiment ont compris des levés du détroit Endeavour, du « Great North Eastern Channel » (Bligh Entrance) et du port Simpson (Rabaul) en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il a été nommé au Service hydrographique australien en octobre 1995 en tant que responsable du développement hydrographique et a ensuite été nommé Chef des opérations et de l'hydrographie.

En avril 1998, le capitaine de frégate NAIRN a été nommé commandant du bâtiment hydrographique « White Crew » en attendant la construction du NUSHIP MELVILLE, second de la classe de bâtiments hydrographiques LEEUWIN de la Marine. Il a armé le HMAS MELVILLE en juin 2000 et, dans le cadre d'un régime d'équipage par rotation, a commandé en alternance les bâtiments HMA MELVILLE et LEEUWIN. Des levés des approches Sud Est, dans la Grande Barrière de corail, à proximité des îles Lady Elliot et Lady Musgrave ont été exécutés à cette période.

Il a été promu capitaine de vaisseau en juillet 2001 et est retourné au Service hydrographique australien à Wollongong, où il a pris les fonctions de Directeur des opérations et des moyens hydrographiques ainsi que de vice-directeur du Service hydrographique. En 2004, il a suivi un cours intitulé « Defence Strategic Studies Course » à l'« Australian Defence College » et a obtenu un Master en sciences stratégiques à l'université de Deakin. En décembre 2004, le capitaine de vaisseau NAIRN a pris ses fonctions actuelles de Directeur du Service hydrographique australien et Commandant du groupe des forces hydrographiques, météorologiques et océanographiques de la Marine royale australienne.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE POLONAIS

Né le 19 octobre 1951 à Gdansk, Pologne, le capitaine de vaisseau Piotr PERNACZYNSKI a suivi les cours de l'Académie navale où il a étudié à la Faculté de la Navigation et des Systèmes d'armes de marine de 1971 à 1975.



En 1975, après avoir achevé ses études et avoir été promu au grade d'officier en second, le sous-lieutenant P. PERNACZYNSKI a commencé son service à bord du *Kashubian*, escadron garde-côtière navale qui, à l'époque, faisait partie intégrante de la Marine. Cette affectation ainsi que les suivantes en tant qu'officier de guerre anti-aérienne/surface/sous-marin à bord d'une des vedettes de surveillance de l'escadre lui a permis d'acquérir une importante formation maritime et tactique et l'a conduit aux postes de commandant en second et de commandant en chef.

Entre 1980 et 1982, après un grand voyage effectué à bord de bâtiments de la garde-côtière, le capitaine de vaisseau P. PERNACZYNSKI a rallié l'Académie navale de la Marine alors soviétique, et a repris des études de troisième cycle dans le domaine des technologies et de l'utilisation d'équipements et de systèmes de navigation.

Après avoir achevé ses études, il a rejoint la garde-côtière de la Marine et a été nommé officier de navigation, à la Brigade garde-côtière navale, de la Marine polonaise, au sein du Service de la formation à la mer, à l'Etat-major de la Marine (NHQ).

La désintégration du Pacte de Varsovie et la transition du pouvoir en Pologne ont fourni au capitaine de vaisseau P. PERNACZYNSKI une occasion d'étudier à l'Ouest, et, en 1996, il a obtenu le diplôme du Naval Command College, de Newport, USA.

En 1997, de retour en Pologne, il a assumé la charge de Chef des officiers supérieurs spécialisés, au Service de formation à la mer, à l'Etat-major de la Marine. Dans ces fonctions, son rôle principal a été de contrôler la préparation et l'entraînement auxquels étaient soumis les navires de la Marine avant leur déploiement à l'étranger ou avant les opérations menées au cours des exercices internationaux.

Le 15 février 2005, le capitaine de vaisseau P. PERNACZYNSKI a été nommé Directeur du Service hydrographique de la Marine polonaise.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE JAPONAIS

M. Masashi SUE a été nommé Directeur du Service hydrographique japonais le 1^{er} avril 2005, après avoir été commandant adjoint du 10^e bureau régional de la garde côtière du « Japan Coast Guard ».



Né en 1947, il est sorti diplômé de l'université de Kobe, en 1973, puis est entré au Département d'hydrographie de l'Agence de la sécurité maritime (Département d'hydrographie et d'océanographie (JHOD) de la « Japan Coast Guard », nom actuel) en 1973.

Pendant plus de trente ans de service au sein du Département, il s'est essentiellement engagé dans des activités de recherche et de surveillance de la pollution marine.

Il a également occupé les importants postes suivants :

- 1995-1996 : Directeur du Département d'hydrographie, au 5^e bureau régional de la garde côtière;
- 1996-1999 : Chef du laboratoire de recherche sur la pollution marine, Département d'hydrographie;
- 1999-2000 : Directeur de la Division des levés océanographiques, Département d'hydrographie;
- 2000-2002 : Directeur de la Division de cartographie et des levés côtiers, Département d'hydrographie;
- 2002 – 2004 : Directeur de la garde côtière de Shiogama, 2^e bureau régional de la garde côtière.

Lorsqu'il était en poste au Laboratoire de recherche sur la pollution marine, il a notamment contribué à accroître l'efficacité de la recherche sur la pollution marine en développant des méthodes d'extraction d'échantillonnages d'eau de mer et de sédiments du fond, à bord d'un bâtiment hydrographique, et en introduisant une méthode d'analyse de la pollution à partir de l'eau de mer et des sédiments du fond.

De plus, de 1999 à 2002, il a contribué au développement de l'hydrographie laser aéroportée et de l'observation en temps réel du courant Kuroshio en installant un système radar HF à longue portée.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE BRÉSILIEN

Né le 26 octobre 1946 à Rio de Janeiro, le Vice-amiral Paulo César DIAS DE LIMA est entré à l'Académie navale brésilienne de Villegagnon Island, Rio de Janeiro, en 1966 pour en sortir diplômé en 1969. Il a alors été promu au grade d'enseigne de vaisseau et affecté à bord du destroyer

BAEPENDI. En 1972, il s'est spécialisé en hydrographie à la Direction de l'hydrographie et de la navigation. Il a participé à de nombreux cours militaires y compris au cours de commandement de l'Etat-major de l'Ecole de guerre navale brésilienne et au cours maritime politique et stratégique du « Collège Interarmée de Défense » français.



de la mer « ALMIRANTE PAULO MOREIRA ».

Il a servi à bord des bâtiments hydrographiques ALMIRANTE SALDANHA et ALMIRANTE CÂMARA, en tant que chef de division, à bord du ravitailleur antarctique BARÃO DE TEFFE, en tant que commandant en second, à bord du baliseur FAROLEIRO AREAS et à bord du bâtiment hydrographique ALMIRANTE CÂMARA, au poste de commandant. Ses affectations à terre ont été les suivantes : instructeur pour le Cours d'hydrographie brésilien et l'Ecole de guerre navale brésilienne, Vice-directeur de la Direction d'hydrographie et de navigation, directeur du centre hydrographique brésilien, directeur de l'autorité de signalisation maritime brésilienne, secrétaire de la Commission interministérielle pour les ressources maritimes et directeur de l'institut brésilien pour les études

Parmi les nombreuses décorations qui lui ont été remises figurent les suivantes : Ordre du mérite naval, Ordre du mérite militaire, « Gold Military Service », Ordre du mérite des Forces Armées et Ordre du mérite de la Défense.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE COREEN

M. Chong Rok PARK a été nommé Directeur général de l'Institut National de Recherche océanographique, au Ministère des Affaires maritimes et de la Pêche (République de Corée), le 27 juin 2005, en tant que successeur de M. In-Sub KWAK. Il prendra également la succession de M. In-Sub KWAK dans ses fonctions de président de la Commission hydrographique de l'Asie orientale (CHAO).



Né le 8 février 1956, il a obtenu le diplôme de l'université de Sung Kyun Kwan en 1983, puis a suivi un cours à la « Seafarer Education Administration » japonaise et a obtenu une maîtrise en économie à l'université d'Oregon, USA, en 1994.

Il a commencé sa carrière en 1982 et a occupé les fonctions de Directeur de la Division des services généraux du Bureau régional de Jeju pour les Affaires maritimes et la Pêche, à partir de 1983. De février 1994 à février 1996, il a assumé les fonctions de sous-directeur du bureau de la planification et du budget. Il a été envoyé aux ports de Portland et d'Oakland, USA de 1996 à 1998. De janvier 2000 à mars 2003, il a occupé le poste de Directeur de la Division maritime côtière au Bureau de la navigation et de la logistique. Depuis mars 2003, il était sous-directeur général adjoint pour la coopération internationale au Ministère des Affaires maritimes et de la Pêche.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE EGYPTIEN



Le Commodore Ehab TALAAT EL-BANNAN a été nommé Directeur du Service hydrographique égyptien en juillet 2005, en remplacement du Commodore Gamil Ragab. Voici un bref résumé de son parcours professionnel :

Carrière :

- Officier de navigation dans les sous-marins,
- Commandant en second dans les sous-marins,
- Commandant dans les sous-marins,
- Chef d'Etat-major, Brigade sous-marine,
- Nombreux postes occupés au sein de département d'opérations et de formation.

Qualifications:

- Maîtrise en sciences navales et militaires;
- Ecole de guerre interarmées, France ;
- Académie supérieure de Nasser, Ecole de guerre supérieure.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE ROYALE MAROCAINE

Le Contre-amiral Mohamed BERRADA GOUZI a été nommé Directeur du Service hydrographique de la Marine royale marocaine depuis août 2005, en remplacement du Vice-amiral Mohamed TRIKI. Le Comité de direction du BHI tient à lui adresser toutes ses félicitations et espère que les excellentes relations entretenues avec ce Service hydrographique, seront conservées sous sa direction.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE MOZAMBICAIN

Né en 1950, M. Select MUNDLOVO, a été nommé Directeur général de l' « Instituto Nacional de Hidrografia e Navegação » de la République mozambicaine, en août 2005, en remplacement de M. Albano GOVE.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE ROYALE NEERLANDAISE



Né à Driebergen (Pays-Bas) le 10 mars 1959, le capitaine de vaisseau Floor P.J. DE HAAN est entré à l'Académie navale royale des Pays-Bas en 1978. Après avoir été nommé officier en 1981, il a servi pendant une année à bord d'un bâtiment hydrographique. Dans le cadre de la fin de ses études à l'Académie navale, il a été envoyé à la faculté de géodésie de l'Université technique de Delft (Pays-Bas).

Après avoir obtenu le diplôme de l'Académie navale en 1983, il a servi à bord de plusieurs frégates (y compris, dans le cadre d'un programme d'échange, à bord de la frégate de la Marine royale) ainsi qu'à bord de bâtiments hydrographiques et océanographiques. A cette période, il a également suivi avec succès le cours d'hydrographie élémentaire à bord du HMS Drake,

Plymouth (RU).

En 1988 il s'est spécialisé en tant qu'officier de renseignements pour la Navigation et le Combat et a exercé cette fonction à bord de plusieurs frégates de la RNLN.

En 1990 il a terminé avec succès le cours d'hydrographie supérieur du Royaume-Uni, après quoi il a servi à bord du bâtiment hydrographique HNLMS BUYSKES. Après cette période en mer, il a été nommé Directeur de la Navigation au sein de la Direction des équipements de la marine royale néerlandaise à La Haye (Pays-Bas).

De septembre à novembre 1992 il a suivi avec succès le cours d'Etat major pour officiers subalternes au Collège de la Défense nationale, et a ensuite assuré le commandement du HNLMS BUYSKES de janvier 1995 à septembre 1996. A l'issue de ce commandement il a été nommé Chef des opérations à bord du HNLMS DE RUYTER jusqu'en août 1998.

En juin 1999 il a brillamment suivi le cours d'Etat major pour officiers supérieurs au Collège de Défense nationale, et a été promu commandant dans ses nouvelles fonctions de recruteur de la RNLN à Amsterdam.

En avril 2002, le capitaine de vaisseau DE HAAN a été nommé officier de liaison pour l'étranger auprès de la Marine royale néerlandaise, puis en septembre 2003 Directeur suppléant des Plans et de la Politique internationaux au sein de l'Etat major de la RNL, à La Haye(Pays-Bas).

En septembre 2005, il a été nommé Directeur de la RNLN et a donc été promu au rang de capitaine de vaisseau.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SHOM (France)

L'ingénieur général de l'armement de 1^{ère} classe Gilles BESSERO a pris ses fonctions de directeur du service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) le 1^{er} octobre 2005. Il succède à l'ingénieur général Yves DESNOËS, promu ingénieur général hors classe et nommé inspecteur de l'armement pour les constructions navales à la délégation générale pour l'armement (DGA).



Né en 1952, Gilles BESSERO est ingénieur de l'Ecole polytechnique (Paris) et ingénieur de l'Ecole nationale de techniques avancées (Paris). Il entre au service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) en 1976 comme ingénieur de l'armement.

De 1976 à 1994, il effectue de nombreuses campagnes d'hydrographie et d'océanographie en Atlantique, en Manche, en Méditerranée et outre-mer (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Antilles, Guyane), d'abord comme ingénieur puis comme directeur de mission. Durant cette période, il exerce également des fonctions techniques à l'établissement principal du SHOM à Brest, dans différents domaines (marées, hydrographie, géodésie marine, enseignement, gestion des bases de données et finalement acquisition d'équipements). Affecté ensuite à la direction du SHOM à Paris, il coordonne les relations extérieures, nationales et internationales, du SHOM ainsi que ses activités de prospective, de septembre 1994 à janvier 1999.

Il est appelé à rejoindre la délégation générale pour l'armement (DGA) le 1^{er} février 1999 comme sous-directeur chargé des affaires industrielles des secteurs électronique, mécanique et naval, à la direction de la coopération et des affaires industrielles (DCI). Il assure notamment la tutelle de l'industrie de défense de ces secteurs et participe à l'élaboration des orientations de la DGA en matière de politique industrielle. Il représente l'Etat aux conseils d'administration des sociétés Giat Industries (juillet 2000 - avril 2001), et Thomson S.A. (septembre 2000 - mai 2001) et de l'institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis (juin 2000 - mai 2001).

Il est nommé par décret du 25 janvier 2001 chef du service des programmes nucléaires à la direction des systèmes d'armes de la DGA, chargé de la conduite des opérations d'armement et des activités de recherche et développement relatives aux missiles stratégiques et à la défense contre les agressions nucléaires, biologiques et chimiques, ainsi que du suivi des activités militaires du commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de la surveillance des anciens sites d'expérimentations nucléaires. A ce titre, il est nommé, en avril 2001, représentant de l'Etat aux conseils d'administration du CEA (fonction occupée jusqu'en juillet 2004) et de la compagnie générale de matières nucléaires (jusqu'en octobre 2005). Il étend son périmètre à l'ensemble des missiles tactiques et aux systèmes de drones en étant également nommé chef du service des programmes de missiles tactiques de la DGA le 1^{er} mai 2002, pour préparer le regroupement de ce service et du service des programmes nucléaires. Il prend la direction du nouveau service des programmes nucléaires et de missiles créé par arrêté du 26 août 2003.

Gilles BESSERO est marié et père de deux enfants. Ingénieur général de 1^{ère} classe depuis le 1^{er} novembre 2002, il est chevalier de l'ordre du mérite maritime, officier de l'ordre national du mérite et chevalier de la légion d'honneur. Membre du comité national français de géodésie et de géophysique depuis 1981, il a été vice-président de la section de géodésie de ce comité de 1997 à 2003.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE NIGERIAN



Né le 30 mars 1956 à Ijebu-Ode, au Nigéria, le capitaine de vaisseau ODUMOSUN a obtenu un diplôme de géologie à l'université d'Ibadan et a suivi le cours élémentaire d'hydrographie (HMS Drake) à Plymouth, au RU. Il a ensuite suivi également avec succès le cours long de spécialisation en hydrographie, à Goa, en Inde.

NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCEANOGRAPHIQUE DE LA MARINE CHILIENNE (SHOA)



Le capitaine de vaisseau IBARRA est né à Santiago de Chile, le 28 novembre 1955. Après des études secondaires au "Colegio San Pedro Nolasco", à Santiago, il est entré, en février 1972, à l'Académie navale "Arturo Prat" en tant qu'élève-officier, et est nommé enseigne de vaisseau de 2^e classe, le 1er janvier 1978.

Il a obtenu des spécialisations de Navigation, d'Officier d'Etat-major, et d'Ingénieur en armement appliqué à la navigation ainsi qu'une licence de sciences navales et marines et le diplôme de l'Ecole de guerre navale.

Au cours de sa carrière navale, il a servi, pendant plus de 14 années, à bord de différents navires de guerre et navires d'accompagnement, parmi lesquels le navire-école "Esmeralda", les patrouilleurs "Lautaro" et "Odger", les destroyers "Prat" et "Latorre" et les frégates "Condell" et "Lynch". Il a assuré, en outre, le commandement du patrouilleur "Castor", du remorqueur "Yelcho", du pétrolier "Montt", de la frégate "Condell" et du navire-école "Esmeralda". Il a servi en tant qu'officier chargé des opérations pour la division navale de Beagle, de l'Ecole des opérations navales, de l'Etat-major de la deuxième zone navale, du Secrétariat général de la marine et

aide de camp du Commandant en chef de la Flotte. Pendant deux ans, il a été attaché naval à l'ambassade chilienne du Pérou.

Au nombre de ses distinctions honorifiques, on peut citer la "Condecoración Estrella al Mérito Militar"; la "Condecoración Gran Cruz de Servicio a Bordo"; la "Medalla Misión Cumplida"; la "Medalla Minerva"; le "Service du Commandant en chef de la Marine"; la "Cruz Peruana al Mérito Naval en el grado de Comendador" et la "Cruz Naval a los Servicios Distinguidos", décernée par la Marine de la République d'Argentine.

Le 22 décembre 2005, il a été nommé Directeur du Service hydrographique et océanographique de la Marine chilienne.

Le capitaine de vaisseau IBARRA est marié avec Mme. Joyce ORCHARD et a trois enfants.

APPENDICE 2 – RESPONSABILITES DU COMITE DE DIRECTION DU BHI
--

Président : Alexandros MARATOS, Vice-amiral (R) Grèce

- Relations avec les Nations Unies; Organisation maritime internationale; Union européenne; Association internationale de signalisation maritime; Commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée et Etats non membres.
- SPWG; ABLOS; Renseignements sur la sécurité maritime; Services de renseignements sur les levés hydrographiques et Plan de découpage des cartes INT et questions relatives aux cartes papier.
- Questions relatives aux adhésions à l'OHI et à l'administration du BHI ; relations avec le gouvernement hôte et relations publiques.

Commissions hydrographiques régionales:

- Commission hydrographique de l'océan indien septentrional
- Commission hydrographique de la mer du Nord
- Commission hydrographique de la mer Méditerranée et de la mer Noire
- Commission hydrographique de la mer Baltique

Directeur 1 : Kenneth BARBOR, Contre-amiral (R), USA

- Relations avec l'Association cartographique internationale; Organisation internationale de normalisation et Commission électrotechnique internationale.
- Questions relatives au CCJ ainsi que Services de renseignements cartographiques, y compris la CHRIS et le WEND, entre autres.
- Questions relatives aux biens du BHI et à la Technologie de l'information.

Commissions hydrographiques régionales:

- Commission hydrographique nordique
- Commission hydrographique USA/Canada
- Commission hydrographique de l'Asie orientale
- Commission hydrographique de l'Afrique et des îles australes
- Commission hydrographique du Pacifique Sud-ouest

Directeur 2 : Hugo GORZIGLIA, Capitaine de vaisseau (R), Chili

- Relations avec la Commission océanographique intergouvernementale; tous les organismes internationaux concernés par les questions relatives à l'Antarctique ainsi que l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire, la FIG et l'AMI.
- Renforcement des capacités, formation et enseignement ; activités de coopération technique ainsi que la GEBCO et les projets de cartographie bathymétrique internationale.
- Questions relatives à la gestion de l'information (Publications).
- Programme de travail

Commissions hydrographiques régionales:

- Commission hydrographique de l'Atlantique oriental
- Commission hydrographique du Pacifique Sud-est
- Commission hydrographique de la zone maritime ROPME
- Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes
- Comité hydrographique sur l'Antarctique

APPENDICE 3 – LISTE DU PERSONNEL DU BHI
--

Adjoins techniques

CV. F. BERMEJO BARO, Espagne	Formation, Assistance technique et gestion des publications
Ing. en chef M. HUET, France	Cartographie
M. A. PHARAOH, Afrique du Sud	Cartographie et gestion des données
CC. S. SHIPMAN, RU	Hydrographie
M. C. VELARD, France	Administration

Traducteurs

Mme. I. VANKRINKELLEN	Traductrice en chef pour le français
Mme M.P. MURO	Traductrice pour l'espagnol/éditrice Web

Personnel technique, administratif et de service

M. D. MENINI	Assistant pour les arts graphiques et la cartographie
Mme C. MEYNADIER	Assistante pour l'administration et les finances
Mme P. BOUZANQUET	Editeur cartographique français/Bibliothécaire

Secrétariat

Mme B. WILLIAMS	Chef du Secrétariat
Mme C. FONTANILI	Secrétaire du Comité de direction
Mme R. CAUDOUX	Assistante pour la préparation des documents
Mme M. MOLLET	Communications

Service intérieur

M. R. SEMLALI	Responsable
M. A. MAACHE	Assistant

APPENDICE 4 - MISSIONS TECHNIQUES DU BHI

DATE	LIEU	REUNION	PARTICIPANT
3-4 janvier	Londres, RU	Réunion de la FIG	CC S. Shipman
8-16 janvier	Maurice	Réunion des NU sur le développement durable des petits États insulaires en développement	CA K. Barbor
11-12 janvier	Londres, RU	Réunion sur la catastrophe du Tsunami	VA A. Maratos
11-13 janvier	Paris, FRA	Projet ANIS de l' AISM	Ing. en chef M. Huet
25-27 janvier	Londres, RU	Conférence DGI	CA K. Barbor
31-4 février	Vancouver, Canada	HIHG	M. A. Pharaoh
2-5 février	St. Petersburg, RUSSIE	HDNO	VA A. Maratos
5-10 février	Londres, RU	COMSAR	VA A. Maratos
7-10 février	Londres, RU	COMSAR	CC S. Shipman
7-10 février	Reykjavik, ISLANDE	CHN	CA K. Barbor
14-15 février	Paris, FRA	SHOM	CV H. Gorziglia
16-18 février	Douala, CAMEROUN	AGPAOC	CV H. Gorziglia
21-24 février	Séoul, Rép. de COREE	CHAO & ENC	CA K. Barbor
21-24 février	Séoul, Rép. de COREE	CHAO	VA A. Maratos
23-25 février	Paris, France	Réunion GLOSS à la COI	CC S. Shipman
22-5 mars	Amérique centrale	Renforcement des capacités	CV H. Gorziglia
22-5 mars	Amérique centrale	Renforcement des capacités	CV F. Bermejo
27 – 3 mars	Jeddah, ARABIE SAOUDITE	CHOIS	VA A. Maratos
7 mars	Trieste, Italie	AMI	CV H. Gorziglia
28 – 1 avril	San Diego, USA	US Hydro '05 CHUSC	CA K. Barbor
17 – 24 avril	Le Caire, EGYPTTE	Joint Board Geospatial Society	VA A. Maratos
23 – 29 avril	Athènes, GRECE	Comité consultatif FIG OHI ACI	CV F. Bermejo
24 – 29 avril	New Hampshire, USA	TSMAD	M. A. Pharaoh
2-4 mai	Rostock, Allemagne	C&SMWG	Ing. en chef M. Huet
4 mai	Londres, RU	OMI	CA K. Barbor
10 – 11 mai	Oberammergau, Allemagne	Cours de l'OTAN	CA K. Barbor
10 – 17 mai	Londres, RU	MSC, OMI	VA A. Maratos
11 – 21 mai	Londres, RU	MSC, OMI	CC S. Shipman

DATE	LIEU	REUNION	PARTICIPANT
28 – 04 juin	Cartagena, COLOMBIE	CBC de l'OHI et CHMAC	CV H. Gorziglia
29 – 05 juin	Cartagena, COLOMBIE	CBC de l'OHI et CHMAC	CV F. Bermejo
5-10 juin	Londres, RU	NAV 51 de l'OMI et réunion du Groupe directeur du SPWG	VA A. Maratos
5-10 juin	Stockholm, SUEDE	TC/211 de l'ISO	M. A. Pharaoh
5-12 juin	Stockholm, SUEDE	Traité sur l'Antarctique	CV H. Gorziglia
6-10 juin	Londres, RU	NAV 51 de l'OMI	CC S. Shipman
7-9 juin	Londres, RU	Groupe directeur du SPWG	CV F. Bermejo
9-19 juin	New York, USA	Processus régulier des NU pour l'évaluation maritime globale	CA K. Barbor
13-17 juin	Londres, RU	TC55 de l'OMI	CV F. Bermejo
14 –17 juin	Riga, LETTONIE	11 th CHMB	VA A. Maratos
19 – 28 juin	Paris, FRA	23 ^e Assemblée de la COI	CV H. Gorziglia
26 –29 juin	Alghero, SARDAIGNE	INSPIRE	M. A. Pharaoh
2-8 juillet	Guayaquil, EQUATEUR	CHPSE	CV H. Gorziglia
3-15 juillet	La Corogne, ESPAGNE	CCI	Ing. en chef M. Huet
5-7 juillet	Kuala Lumpur, MALAISIE	2 ^e Exposition inter. du secteur privé sur l'hydrographie et l'océanographie et Conférence 2005.	VA A. Maratos
6-13 juillet	Aguascalientes, MEXIQUE	SCDB de la GEBCO	CC S. Shipman
6-13 juillet	Aguascalientes, MEXIQUE	SCDB de la GEBCO	M. A. Pharaoh
10-15 juillet	Sydney, AUSTRALIE	SPWG	VA A. Maratos
10 –15 juillet	Sydney, AUSTRALIE	SPWG	CV F. Bermejo
4-9 sept	Rostock, ALLEMAGNE	17 ^e réunion de la CHRIS	CA K. Barbor
4-9 sept	Rostock, ALLEMAGNE	17 ^e réunion de la CHRIS	Ing. en chef M. Huet
10-17 sept	Montreal, CANADA	21 ^e réunion du TC211 de l'ISO	M. A. Pharaoh
11-12 sept	Plymouth, RU	4 ^e Conf. inter. sur les levés à haute résolution en eau profonde	VA A. Maratos
18-21 sept	Londres, RU	Groupe directeur du Comité consultatif de l'OHI	CV F. Bermejo
25-27 sept	BSH Hambourg, ALLEMAGNE	Réunion du groupe des experts juridiques du SPWG	CV F. Bermejo

DATE	LIEU	REUNION	PARTICIPANT
23-27 sept	BSH Hambourg, ALLEMAGNE	Réunion du groupe des experts juridiques du SPWG	VA A.Maratos
26-29 sept	Le Cap, AFRIQUE DU SUD	Réunion de la CHAIA	CA K. Barbor
2 – 4 oct	Arusha, TANZANIE	Atelier sur la mise en oeuvre d'un projet relatif à la sécurité de la navigation sur le Lac Victoria	CA K.Barbor
3 – 6 oct	Taunton, RU	Réunion IC-ENC /TEWG de Primar Stavanger	M. A. Pharaoh
8 – 10 oct	Malmoe, SUEDE	Rémise des diplômes à l'UMM	VA A. Maratos
11-14 oct	Londres, RU	Réunion du groupe directeur du SPWG	VA A. Maratos
11-14 oct	Londres, RU	Réunion du groupe directeur du SPWG	CV F. Bermejo
10 – 14 oct	Trieste, ITALIE	Séminaire de la CHAO à l'IMA	CV H. Gorziglia
24 – 28 oct	Copenhagen, DANEMARK	5e Réunion du SNPWG	M. A. Pharaoh
30 Oct – 6 nov	Christchurch, NOUVELLE ZELANDE	Réunion de la CHA	CV H. Gorziglia
30 Oct – 6 nov	Christchurch, NOUVELLE ZELANDE	Réunion de la HCA	Ing. en chef M. Huet
4 – 9 nov	Wellington, NOUVELLE ZELANDE	Réunion de la CHPSO	CA K. Barbor
7 – 9 nov	Rostock, ALLEMAGNE	Séminaire de l'OHI- Rôle des SH en ce qui concerne les données géospatiales et la planification de l'infrastructure	VA A. Maratos
4-12 nov	Veracruz, MEXIQUE	Réunion de la CHMAC	CV F. Bermejo
3-12 nov	Sydney, AUSTRALIE	12e réunion du Sous-GT du TSMAD, 9e réunion, Wollongong	M. A. Pharaoh
7-12 nov	Veracruz, MEXIQUE	Réunion de la CHMAC	CV H. Gorziglia
19 Nov-3 déc	Londres, RU	24e session de l'Assemblée de l'OMI	CC S. Shipman
21-25 nov	Londres, RU	24e session de l'Assemblée de l'OMI	VA A. Maratos
2-10 déc	Mexico, MEXIQUE	7 ^e réunion du SPWG Meeting	VA A. Maratos
3-7 déc	Mexico, MEXIQUE	7 ^e réunion du SPWG	CV H. Gorziglia
3-12 déc	Mexico, MEXIQUE	7 ^e réunion du SPWG	CV F. Bermejo

**APPENDICE 5 – VISITES DES SERVICES HYDROGRAPHIQUES ET
REUNIONS ORGANISEES AU BHI**

VISITES DES SERVICES HYDROGRAPHIQUES EN 2005

Président – Vice-amiral A. MARATOS :	Allemagne BSH, Australie, Egypte, Grèce, Mexique, Fédération de Russie.
Directeur I – Contre-amiral K.E. BARBOR :	Allemagne BSH, Islande.
Directeur II – Capitaine de vaisseau H. GORZIGLIA :	Chili, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua.

REUNIONS ORGANISEES AU BHI EN 2005

JANVIER

11-12 Réunion du groupe directeur du SPWG.

MARS

1-3 Réunion du groupe de travail sur la normalisation des publications nautiques.
29-30 Réunion du Comité d'édition de la S-51, TALOS.

AVRIL

7- 8 Réunion du WEND.
26 Réunion du Comité restreint de la Commission des Finances.

MAI

9-10 Réunion du groupe directeur du SPWG.

JUIN

27 3^e réunion du HGMIO.
28- 29 Atelier ANIS de l'OHI AISM.
30 4^e Réunion de l'AISM.

SEPTEMBRE

8-9 Réunion du groupe d'experts juridiques du SPWG.
13-15 7^e Réunion de la CDARN.

OCTOBRE

3-6 18^e Réunion du SCUFN.
4-5 14^e Réunion de la CHMMN
10- 12 ABLOS
19-21 2^e Réunion du CSPCWG.

NOVEMBRE

15 Réunion du Comité restreint de la Commission des Finances.
